

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET**  
**DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou  
Faculté du Génie de la Construction  
Département d'Architecture

**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE**

***Option:*** Architecture, ville et patrimoine

***Atelier:*** Requalification urbaine, patrimoine, ambiance et projet

**The Open View On The Futur**

**Un Vortex Au Quartier De La Marine Entre Passé Et Avenir**



**Elaboré par**

Melle. HEMSAS Celia

Melle. KEMEL Narimane

**Encadré par**

Mme. LAOUES Souad

Mr. .AITCHIKH Saadi

Session juin 2017

## Sommaire

<i>Remerciements</i> .....	I
<i>Dédicaces</i> .....	II-III
<b>Introduction à l’option</b> .....	IV-V
<b>Résumé</b> .....	VI
<b>Chapitre Introductif</b>	
Introduction .....	V
I. Problématique générale .....	VI
II. Problématiques spécifiques .....	VI
III. Hypothèses .....	VI-VII
IV. Objectifs .....	VII
V. Méthodologie et structuration du mémoire .....	VII-VIII

## Chapitre I : Approche théorique

<b>Introduction</b> .....	1
<b>1. Le patrimoine notion et définition</b> .....	2
1.1 Les types du patrimoine .....	2
1.1.a) Le patrimoine naturel .....	2
1.1.b) Le patrimoine culturel .....	2
1.1.c) Le patrimoine architectural et urbain .....	3
2. Protection du patrimoine au niveau national .....	4
3. La métropolisation face à l’urbanité pastiche .....	5
3.1 Notions et concepts appropriés .....	6-7
3.2 Terminologie liée aux opérations de requalification .....	8-9
3.3 Impact de la rupture ville-port sur le développement des villes portuaires .....	10
4. Les friches urbaines et les friches portuaires .....	10
5. Etudes d’exemple de requalification : La ville de Marseille comme référence .....	11-15
5.1. Présentation du projet .....	11
5.2. Intérêt du projet .....	12
<b>Conclusion</b> .....	15

## Chapitre II : Approche contextuelle

<b>Introduction</b> .....	16
<b>1. La ville d'Alger</b> .....	16
1.1. Présentation de la ville d'Alger .....	17
1.2. Le choix de la ville d'Alger .....	17
1.3. Situation géographique de la ville d'Alger .....	17
1.4. Alger, existence historique et évolution patrimoniale .....	17
Période précoloniale .....	18
1.4.1. Période phénicienne (3 <sup>ème</sup> siècle AV.JC) .....	18
1.4.2. Epoque romaine (40 ans av. J-C) ICOSIUM .....	18
1.4.3. L'époque Berbéro-musulmane (X <sup>ème</sup> siècle) .....	19
1.4.4. Période Ottomane :(1516-1830) XVI <sup>ème</sup> siècle AV J.C .....	19
1.4.5. Période coloniale Française (1830-1962) .....	20
1.4.5.1. Alger entre 1830 -1846 : la réappropriation de l'espace .....	21
1.4.5.2. Alger entre 1846-1880 : urbanisme militaire .....	21
1.4.5.3. Alger entre 1880-1930 : l'urbanisme civil .....	22
1.4.5.4. Alger entre 1930-1962 .....	23
Les propositions urbaines.....	24-25
1.4.6. Période postcoloniale .....	26-29
1.4.6.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962 .....	26
1.4.6.2. Le COMEDOR 1968.....	26
1.4.6.3. POG 1975 (plan d'orientation générale) .....	27
1.4.6.4. PUD 1980 (plan d'urbanisme directeur) .....	27
1.4.6.5. PDAU 1995 (Plan directeur aménagement et d'urbanisme) .....	27
1.4.6.6. Le plan stratégique d'Alger et le plan d'orientation .....	27-30
<b>Synthèse</b> .....	30
<b>2. Le quartier de la marine</b> .....	31
2.1. Le choix du site .....	31

2.2. Présentation du quartier .....	31
2.3. Situation .....	32
2.4. Limites du quartier .....	32
2.5. Topographie .....	33
2.6. Lecture analytique de l'air d'étude.....	33
2.6.1 L'accessibilité.....	34
2.6.2. Typologies des tissus.....	35
2.6.3 Etat du bâti .....	37
2.6.4 Les équipements .....	38
2.6.5 Le système viaire.....	38-46
2.6.6 Les espaces publics : Places et nœuds.....	47-50
2.6.7 Le paysage urbain : La recherche de la mémoire du lieu .....	51
a. Le patrimoine bâti, les éléments de repères.....	51-54
2.6.8 Le paysage naturel: une image à sauvegarder .....	54
2.6.9 Le port: un potentiel non exploité .....	55
Enjeux.....	56
Potentialités et carences .....	56
<b>2.7. Synthèse des actions</b>	
a) Proposition au niveau du quartier.....	57-59
b) Les interventions sur la basse casbah .....	59
c) Les places et les jardins.....	60-61
Les parcours écologiques .....	62
-Articulation ville –mer.....	68
-Parcours touristique maritime.....	64
Zone de loisirs au bord de la mer .....	66
L'aboutissement de la promenade touristique .....	67

-L'amirauté.....	67
Synthèse générale.....	68

## **Chapitre III : Approche architecturale**

### **1. L'assiette d'intervention**

1.1 Le choix de l'assiette d'intervention.....	69
1.2 L'étude de l'assiette d'intervention .....	69
1.3 Potentialités et carences .....	70

### **2. Le choix du thème**..... 72

2.1 Définitions étymologiques .....	72
2.2 Analyse des exemples .....	73
2.2.1. L'Aqua-boulevard de Paris.....	73
2.2.2Centre Aquatique Courchevel.....	75
La Synthèse .....	78

## **La programmation**

Introduction .....	79
1. Le programme qualitatif et quantitatif.....	79-83
2. La démarche du projet.....	84
3.La philosophie du projet.....	84
4.Processus de la conception architecturale.....	85
4.1Conceptualisation .....	85
4.2.Idéation et genèse du projet.....	85-88
5.L'évolution et formalisation du projet à travers les concepts.....	88
6.Description du projet.....	89
6.1Définition du projet.....	89
6.2Accessibilité au projet.....	90

6.4. La description formelle et fonctionnelle du projet.....	91
6.6La description des façades .....	92

**Documents graphiques**

**Conclusion Générale**

**Annexes**

**Références Bibliographiques**

**Liste des figures**

## *Remerciements*

*Nous tenons tout d'abord à rendre grâce au bon dieu tout puissant qui nous a donné le courage et la patience afin de mener ce projet.*

*Nous tenons à remercier nos enseignants Mme LAONES et Mr AIT KHIRH pour le savoir qu'ils nous ont inculqué, pour leurs précieux conseils et orientations et surtout pour leurs soutien qu'ils nous ont témoigné.*

*MERCI*

*Nous remercions également l'ensemble de l'équipe pédagogique qui nous ont suivis pendant toutes ces cinq années d'études et qui nous ont transmis toutes les connaissances et les informations nécessaires pour notre apprentissage. Une pensée à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de notre travail.*

*Nous remercions les membres du jury qui ont fait l'honneur d'assister à notre soutenance.*

## *Les Dédicaces*

*Ce mémoire de fin d'étude constitue l'aboutissement de mon parcours scolaire et universitaire et l'annonce du début de ma vie professionnelle.*

*Je dédie ce mémoire aux être qui m'ont sont chers.*

*A mes parents*

*A mes frangins et frangines LAMIA, CICI, JASSIMO*

*A mon frère TOUFIQ*

*A mes oncles et tantes, cousins et cousines*

*A mes amis et amies*

*Tous ceux qui ont contribué à la réussite et l'aboutissement de ce travail.*

*- A mes promoteurs madame, LAONES et monsieur AitCHIKH*

*Toute la promotion 2017.*

*Remerciement spécial à NASSIM, AHMED, CHAFIQ,  
HOUME, OMAR, KHALED, CICI, DJIMR, SOUMIA,  
LINDA, RIADH, KARIM, MARBOUK,  
MASSI, YACINE et autres encore*

*Tous ceux qui m'ont aidé et ont semé dans mon cœur un grain de plus de courage et d'espoir par un fait, un geste ou une parole.*

*« Que dieu me les garde et me les protège »*

*KEMEL Narimane*

## *Les Dédicaces*

*Ce mémoire de fin d'étude constitue l'aboutissement de mon parcours scolaire et universitaire et l'annonce du début de ma vie professionnelle.*

*Je dédie ce mémoire aux être qui me sont chers.*

*A mes frangines et leurs maris*

*Ames frangins et leurs femmes*

*A mes oncles, mes tantes, cousins et cousines*

*A mes amis*

*Tous ceux qui ont contribué à la réussite et l'aboutissement de ce travail.*

*- A mes promoteurs madame, LAONES et monsieur AitCHIKH*

*Toute la promotion 2017.*

*Tous ceux qui m'ont aidé et ont semé dans mon cœur un grain de plus de courage et d'espoir par un fait, un geste ou une parole.*

*« Que dieu me les garde et me les protège »*

*HEMSAS Celia*

## *Introduction à l'option*

### *Option : Architecture ville et patrimoine Requalification et projet urbain*

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies ou le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio-économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégrer à une dimension socio- culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par la même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects sociaux culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplique de l'espace urbain.

La requalification urbaine est devenue une des préoccupations du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, intégration de l'histoire et de l'héritage dans la ville, développement des centres urbains anciens, réappropriation des espaces publics et friches diverses, et protection des formes urbaines héritées et espaces verts, régénération des lieux de mémoire à l'abondance ... etc.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale. Ces derniers sont souvent caractérisés par le développement d'une image contemporaine et nouvelles traduisant des spécificités ambiançales : ambiances et environnement (éléments naturels morphologiques, formes urbaines diverses, image, ...), ambiances et projet (références, application, conception, dispositif spatial, prototypes, programmation, représentation, étude...) et enfin ambiances et patrimoine (lumière, scénographie,...). La qualification de l'ambiance sera fondée sur le stimulus comme signal physique transmis par l'utilisateur (organes sensoriels) qui dans le cadre du patrimoine devient complexe par absence de l'usage d'autant mais que des moyens modernes peuvent recréer et mettre en scène.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante  
*M<sup>me</sup> LAOUES Souad*

## Résumé

Alger, ville côtière méditerranéenne dotée d'une richesse architecturale, urbanistique, et patrimoniale considérable voulant se hisser au rang de métropole. Néanmoins, elle exhibe des stigmates de plusieurs carences causées par son urbanisation non planifiée; aujourd'hui comme le cas de certaines villes, elle est en quête identitaire architecturale permanente.

« Changer pour que tout continue »<sup>1</sup>. Le changement intégré apportera une nouvelle manière de produire la ville sur elle-même dans le respect du paysage urbain déjà existant. La requalification urbaine est aujourd'hui omniprésente sur ces ensembles urbains notamment anciens (centres historiques), qui connaissent le phénomène de gentrification au profit des nouveaux quartiers adaptés au nouveau mode de vie.

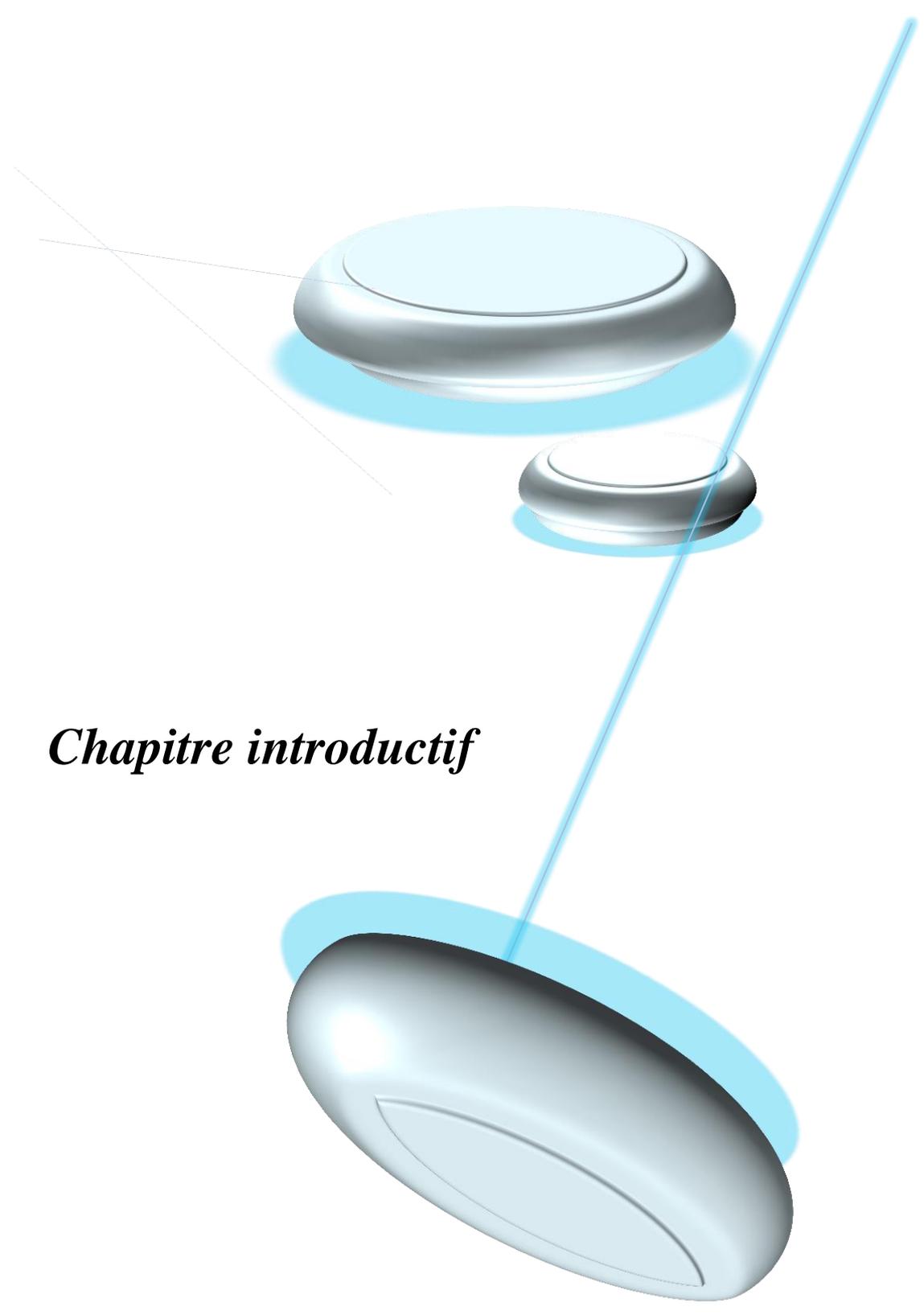
Dans le cas d'Alger le Grand Projet Urbain (GPU) vise à rétablir et à reconquérir tous les espaces de centralité d'Alger afin d'en faire une ville attractive. Le quartier de la marine, située au cœur du Grand Alger, scindée en deux parties contrastées (la Casbah et la partie coloniale), subit les conséquences d'une stratégie urbaine relativement obsolète et incomplète dans le cadre de sa métropolisation. En effet quelques actions ponctuelles par ci par là ont été menées sans incidence effective sur l'ensemble du quartier à grande valeurs patrimoniales.

Notre cas d'étude porte sur la conception d'un projet qui s'inscrit dans les différents visions à l'horizon 2030, où la préservation et la mise en valeur du contexte existant riche en matière d'histoire, architecture, patrimoine, sera mise en avant et une priorité. Notre intervention tentera de répondre par un projet contemporain qui s'intègre dans son contexte mais et par la même, s'efface devant ce dernier. Il allie richesse naturelle à l'image de la mer à la richesse culturelle, deux axes structurant ayant composé le projet dans sa morphologie globale, sa consistance et son image. « The OPEN VIEW, vortex entre le passé et l'avenir », au quartier de la marine symbole de l'histoire multimillénaire d'Alger, traduit une ouverture sur l'avenir dans le respect de l'héritage du passé, tout en contribuant à la construction de la nouvelle image d'Alger métropole.

**Mots clés** : Alger, métropole, richesses patrimoniales, requalification, GPU, Patrimoine, quartier de la marine, projets.

---

<sup>1</sup> GIUSEPPE Tomasi di Lampedusa, IIGattopardo, 1958(traduction française : le Guépard, paris, seuil, 1959, p35



*Chapitre introductif*

## Introduction

La ville, l'espace de vie propre à l'Homme, est un milieu physique — le **milieu urbain** — où se concentre une forte population humaine, et dont l'espace est aménagé pour faciliter et concentrer ses activités, conçue dans le but de répondre à ses besoins. C'est une rétrospective qui se forme et se transforme au gré du temps et de l'histoire exprimant l'évolution complexe des civilisations antérieures. Tout en laissant des empreintes sur l'espace sous forme d'héritage historique, qui constitue un champ d'expression culturel et identitaire.

A l'ère de l'industrialisation, la ville a connu un développement anarchique, lui en estompant sa fonction directrice traditionnelle générant ainsi des situations préoccupantes sur ses biens patrimoniaux. Ceci a été d'autant plus aggravé par la négligence, surexploitation, transformation et urbanisation pastiche, ayant altéré le patrimoine, principalement les vestiges historiques, lieux d'identité et de mémoire par excellence

Au regard des menaces auxquelles est exposé le patrimoine, sa protection, et sa préservation doit dépasser le simple acte de collecte de souvenirs afin d'offrir des conditions de capitalisation et de présentation des ressources patrimoniales. Dans cette démarche de sauvegarde de l'environnement mémoriel, on parvient au jaillissement de nouvelles approches dans l'intervention sur le patrimoine.

Les problèmes liés au déséquilibre, dysfonctionnement et l'instabilité entre les anciens et les nouveaux tissus, nécessitent une thérapie approfondie pour réconcilier la ville et son histoire et ce par le biais de la requalification et réhabilitation des sites anciens. Dans le but d'une continuité historique, logique et sémantique, tout en mettant en avant la quête de l'ouverture mondiale.

Au fil de son histoire et le brassage des civilisations, ainsi que le mélange culturel à travers les siècles, la ville se façonne par ses tissus urbains de manière consécutive, c'est le cas de la ville d'Alger...

Sous l'effet de la mondialisation, Alger s'avère être prédestiné à devenir une métropole internationale. La formation et la transformation de la ville d'Alger, est une résultante d'une gamme de succession et de rupture, correspondantes aux différentes périodes d'occupation dans l'histoire. Chaque occupant essaye de former son tissu urbain sans préserver l'ancien précédent, ce qui accorde à cette ville un caractère urbain irrégulier ou discontinu.

Le quartier de la marine le noyau central de la ville d'Alger, notre cas d'étude pourrait être un générateur de l'urbanisme à l'échelle de la capitale.

## I- Problématique générale

1. Par quel moyen pourrions-nous transcrire un tissu traditionnel chargé de mémoire, porteur de civilisations et de cultures anciennes dans une dynamique urbaine naissante et moderne, tout en attestant la perpétuation et la cohésion des entités de la ville ?
2. De quelle façon parviendrons –nous à redynamiser le centre vétuste et immémorial de la ville d'Alger, tout en prenant en considération ses richesses patrimoniales, valeurs culturelles et vestiges historiques afin de promouvoir et d'impulser le phénomène dit métropolisation ?

## II- Problématiques spécifiques

1. Comment redéfinir et réhabiliter le quartier de la marine en un pôle culturel et touristique attractif tout en exploitant ses potentialités et ses richesses historiques, et par quel moyen pourrions-nous l'inscrire dans la dynamique urbaine métropolitaine de la ville d'Alger ?
2. Comment pourrions –nous assurer la conciliation entre la sauvegarde de l'identité du quartier de la marine et la conception d'un projet nouveau, contemporain, à même de réincarner, régénéré, et promouvoir la relation ville/mer ?

## III- Hypothèses

1. Une assise théorique nous permettrait de mieux appréhender la notion du patrimoine et de son statut dans la nouvelle réflexion de l'urbain et la requalification urbaine, ainsi que l'importance des friches urbaines dans la reconstitution et recomposition de la ville sur elle-même.
2. Une analyse du contexte nous renseignerait sur le caractère des espaces composant le site notamment les éléments patrimoniaux à préserver et les espaces à requalifier, et la manière de procéder à la requalification des friches urbaines dans une logique de

cohésion de l'ensemble des éléments du quartier pour impulser une dynamique urbaine intégrée..

3. La conception d'un projet touristique de loisir et de détente serait la réponse architecturale qui permettra de rehausser l'image du quartier de la marine, articuler la mémoire des lieux et les meilleures interactions et mise en place d'une attractivité indéniable.

#### **IV. Objectifs**

1. Rehausser l'image de la ville, et embellir la baie d'Alger à travers un projet contemporain.
2. Revaloriser les richesses patrimoniales et paysagères que possède le quartier de la marine tout en dialoguant avec le projet.
3. Réconcilier le quartier avec son port, avec la mer et avec la casbah qui constitue son identité.
4. Concevoir un projet à même de redynamiser le quartier et de lui offrir une attractivité, de renforcer son image, reconquérir la friche maritime et d'insuffler une touche contemporaine intégrée.

#### **V. Méthodologie de travail**

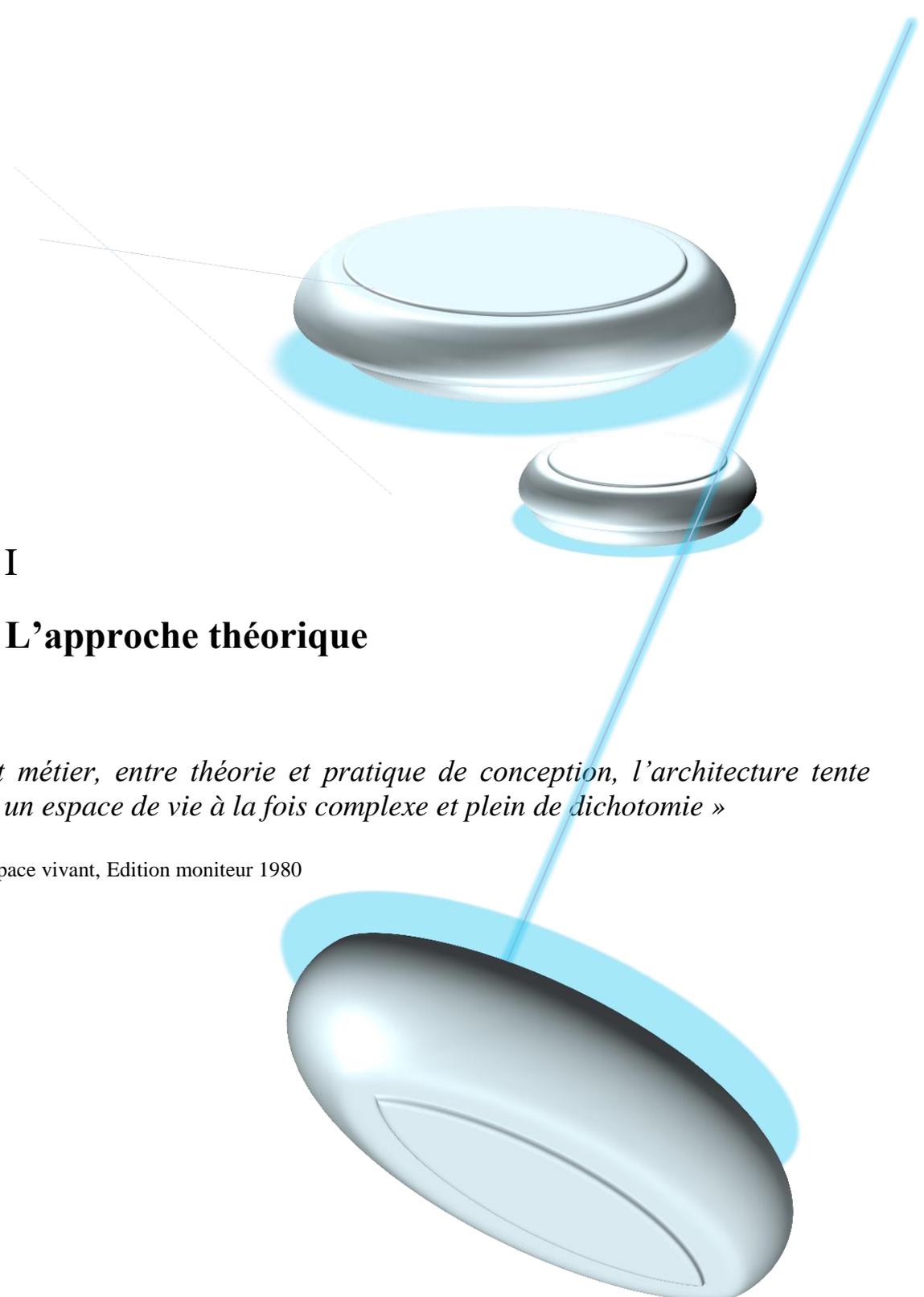
Après les problématiques posées sur différentes échelles, et dans le but d'atteindre les objectifs fixés, nous avons organisé notre travail suivant une méthodologie qui s'effectuera suivant trois parties successives et complémentaires :

Au préalable, et dans un premier chapitre portant sur un corpus théorique, nous avons introduit des concepts liés à l'option ou nous avons abordé la notion de patrimoine et celle de la requalification des espaces urbains.

Dans le deuxième chapitre portant sur l'approche contextuelle, nous avons jugé nécessaire de retracer l'histoire de la ville afin de mettre en valeur les facteurs qui l'ont tracé ainsi que les caractères l'ayant formalisé .Eventuellement, une étude analytique du contexte d'intervention s'est effectuée afin d'appréhender le processus de formation et d'évolution du quartier de la marine –notre site d'étude-

En effet, suite aux synthèses tirées de la lecture urbaine, nous avons abouti à une proposition d'aménagement dans une logique de parcours touristiques et culturels à même d'assurer une continuité urbaine tout en préservant les éléments historiques relatifs à l'identité du lieu.

En fin, dans le troisième chapitre dédié à l'approche architecturale, nous avons entrepris une proposition architecturale, résultat d'une des actions menée sur l'urbain. Un projet à vocation touristique constitue une réponse architecturale visant à attester la jonction de la ville à la mer à même d'émouvoir et d'ébranler les visiteurs ,dans la pérennité de l'identité du lieu .



## Chapitre I

### **L'approche théorique**

*« Entre art et métier, entre théorie et pratique de conception, l'architecture tente d'harmoniser un espace de vie à la fois complexe et plein de dichotomie »*

Jean Cousin : Espace vivant, Edition moniteur 1980

## Introduction

La question de la ville est plus que jamais d'actualité, cette ville qui doit être abordée comme un tout de par sa diversité, elle est à la fois lieu de culture, de commerce, de rencontre et d'éducation. Aujourd'hui et avec l'expansion considérable à laquelle les villes font face, les quartiers historiques qui sont notre héritage urbain, jouant dans nos villes un rôle, non seulement symbolique, mais aussi social, économique et surtout culturel, en tant que lieu de mixité. En l'occurrence, elles sont mises à mal par le développement des périphéries.

Pour remédier à cela nous devons prendre garde à ce que certaines évolutions bouleversantes et profondes ne transforment ces quartiers en lieux de relégation sociale. A l'heure des mutations actuelles qui mettent en place les nouveaux outils opératoires sur l'urbain, les experts doivent repenser la ville et faire de sorte que l'on puisse aller d'un point à un autre en traversant les quartiers et pénétrer dans l'histoire afin non seulement de ressusciter le patrimoine architectural, urbain et social, mais aussi de le moderniser et le rehausser.

A ce juste titre, beaucoup de quartiers anciens se sont conférés le rôle de centres anciens sans y parvenir, car aujourd'hui les villes ont vu leur périphéries se développer et se moderniser en piétinant le prestige des vieux quartiers jadis prospères. On assiste alors à la perte de vitalité et de dynamisme et parfois à leur délaissement en friches. Cette dernière pourra constituer une réponse pour promouvoir le patrimoine afin de devenir un atout de développement de la ville.

La requalification de ces friches s'impose alors comme actions, à même d'apporter un renouveau dans la ville, d'assurer la cohésion entre les entités urbaines et d'instaurer la convivialité et le dynamisme des espaces (bâti, non-bâti, minéral et végétal).

Dans ce présent chapitre, nous tenterons en premier lieu de définir certains concepts relatifs à la thématique ville-port, pour ensuite évoquer la notion des friches urbaines et leurs impacts sur les centres historiques maritimes essentiellement. La notion de requalification urbaine dont l'enjeu majeur est d'enclencher une dynamique de développement fondé sur l'identité portuaire de la ville d'une part et d'en retisser des relations multiples en d'autre part. A la fin de ce chapitre, et pour approfondir nos connaissances sur les interventions actuelles en matière de requalification et valorisation des centres historiques portuaires, nous étudierons aussi quelques exemples des références, à savoir Marseille.

## 1. Le patrimoine notion et définition

Le mot patrimoine vient du vocabulaire du droit. En effet, Françoise Choay le définit comme étant « *L'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions plantaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemblent leurs commune appartenance au passé, ouvres et chefs d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués travaux et produits de tout savoir-faire humain* »<sup>1</sup>. Patrimoine du latin *patrimonium* désigne « *L'ensemble des richesses du monde naturel, culturel ou historique hérités du passé et transmise à une collectivité qui doit le préserver pour le transmettre aux générations suivantes* »<sup>2</sup>.

### 1.1. Les types du patrimoine

#### 1.1. a. Le patrimoine naturel

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent le patrimoine naturel: il est formé par les ressources naturelles comme l'air et l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentées dans la nature, il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers et les fleuves, et les déserts.



**Fig. 1 :** Le port d'Alger  
**Source :** <http://Alger-patrimoine.fr>

#### 1.1. b. Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est constitué de toutes les œuvres d'arts mais aussi toutes les traditions issues des siècles passés. Ex: Objets anciens de département de l'antiquité orientale de musée du Louvre, Bassin d'or et d'argent gravé réalisé en Syrie au début de 14<sup>ème</sup> siècle.



**Fig. 2 :** Bab Zman Tipaza  
**Source :** <http://culture-et-patrimoine.fr>

<sup>1</sup> Françoise Choay, 2007, « *L'allégorie du patrimoine* », édition Seuil. Paris

<sup>2</sup> Charte de Venise, 1964

### 1.1. b.1. Le patrimoine culturel matériel

Il incarne toutes les réalisations de l'Homme à travers le milieu bâti, rural ou urbain (œuvres architecturales anciennes ou nouvelles). Il comprend :

- **Le patrimoine mobilier** : Créations artistiques, mobilier urbain, monuments funéraires.
- **Le patrimoine immobilier** : Groupes de constructions isolées ou réunies, sites archéologiques ...



**Fig.3** : West dar, maison Senhadji  
Source : [http/casbah d'alger.fr](http://casbahd'alger.fr)

### 1.1. b.2. Le patrimoine culturel immatériel

Ensemble de biens immatériels indissociables du patrimoine matériel se résumant en pratiques, expressions, savoir-faires que les communautés reconnaissent faisant partie de leur patrimoine culturel, modes de sociabilisations (coutumes, fêtes).

En Algérie, le patrimoine culturel matériel et immatériel connaît une connaissance de plus en plus soutenue ses dernières années notamment après la promulgation de la loi 98.04 englobant les catégories du patrimoine.

### 1.1. c. Le patrimoine architectural et urbain

#### 1.1. c.1. Le patrimoine architectural

C'est toute l'architecture populaire et vernaculaire, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, il se caractérise essentiellement par des monuments (toute création isolée ou groupée qui porte témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique)



**Fig. 4** : Le Bastion 23  
Source : [http/bastion image.fr](http://bastionimage.fr)

#### 1.1. c.2. Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus, les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents.



**Fig. 5** : Tissu urbain à Alger  
Source : [http/alger patrimoine.fr](http://algerpatrimoine.fr)

## **2. Protection du patrimoine au niveau national**

La protection du patrimoine en Algérie régit par des lois assurant sa bonne tenue. On l'on distingue :

**-La loi de 67-281 du 20 décembre 1967 :** Relative aux biens culturels et fouilles archéologiques.

**-La loi du 90-29 du 1<sup>er</sup> décembre 1990 :** Relative à l'aménagement et l'urbanisme. Elle dicte les règles d'organisation, de production des sols urbanisable dans le cadre du respect de l'environnement.

**-la loi du 98-04 du 15 janvier 1998 :** Relative à la protection du patrimoine en prévoyant des mesures de protection a traves :

- L'inscription sur l'inventaire des biens culturels immobiliers a intérêt historique, archéologique et culturel,
- C'est le classement des dits biens, et une mesure définitive de protection,
- La création des secteurs sauvegardés.

### ➤ **La notion du secteur sauvegardé**

#### **\*Définition et origine du secteur sauvegardé**

Un secteur sauvegardé est une mesure de protection portant sur un secteur présentant historique, esthétique ou de nature. Les secteurs sauvegardé sont définit comme : « un ensemble urbain dont la protection et l'évolution sont assurées par un périmètre délimité par un arrêté interministériel, pour lequel un document d'urbanisme de détail est élaboré : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur »<sup>3</sup> .

#### **\*Définition d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur**

Le PMVSS est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers ancien et historique. Il contient une réglementation régissant les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé.

Le PPMVSS est un instrument de gestion des ensembles urbains historique, qui permet de gérer les aspects de l'aménagement, afin d'intégrer dans la même démarche, préoccupation

---

<sup>3</sup> Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : « intervenir en quartier anciens, Enjeux-démarche –outils »Edition le moniteur, Paris, 1999 P103

patrimoniale et politique urbaine. Ainsi, aujourd'hui, les secteurs sauvegardés doivent s'inscrire dans une démarche d'urbanisme et les préoccupations patrimoniales.

**\*Le PPMVSS a pour but de fixer**

- Les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols,
- Les conditions architecturales selon lesquelles sont assurées la conservation des immeubles et du cadre urbain,
- Les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers protégés situés dans le secteur sauvegardé.
- Parallèlement :
- Il reforme un cadre de vie,
- Il favorise le développement économique qui est une garantie de la vitalité du site et lutte contre les inégalités.

Le patrimoine représente toujours une source fiable afin de valoriser la ville. Depuis quelques années, l'urbanisation planétaire repositionne la ville dans un nouveau contexte urbain, changeant d'échelle spatiale, dont son interprétation laisse place à une nouvelle terminologie qui se traduit par le terme Métropole.



**Fig. 6** : Shanghai, métropole mondiale  
Source : <http://shanghai-metropole.fr>

### 3. La métropolisation face à l'urbanité pastiche

La ville est une alchimie complexe, mais hélas sa croissance urbaine est si pastiche que règne un total dysfonctionnement de l'espace. Tout cela implique la perte de l'urbanité, chose nécessaire à regagner en exigeant un minimum de densité et de mixité. Face à ce problème majeur, la métropole, à travers sa complexité et sa richesse, peut constituer une réponse adéquate aux problèmes de l'urbain. A ce titre, Alger, objet de notre étude est une agglomération urbaine géante, cumulant, à la fois, toutes les fonctions principales à savoir: capitale de pays, pôle économique et industriel, centre administratif et tertiaire. Alors deux notions s'appliquent à ce type de ville métropole aspirant à la métropolisation.

- **Métropole:** Ville importante démographiquement et exerçant une influence significative en tant que centre de décisions économiques et politiques. Ethnologie Grecque du mot métropole métro- métré « mère » et pole « ville » fait référence aux villes contrôlant les colonies.

-**Métropolisation:** Nouvelle situation internationale qui découle de la mondialisation et qui conduit à la mise

en place d'une nouvelle stratégie de développement qui a comme base la trame de nouvelles métropoles .Ce

passage de l'agglomération du statut de la ville au statut de métropole » signifie que la ville affiche aujourd'hui l'ambition de devenir une métropole a vocation mondiale ou à l'échelle mondiale »<sup>4</sup>.



**Fig. 7 :** Londres, métropole mondiale  
Source : <http://métropole.fr>

### 3.1. Notions et concepts appropriés

Dans la quête de la métropolisation un itinéraire nous y est tracé par la notion morale la plus authentique connue par l'Homme à savoir son **identité** qui sera remodelé par le biais du **renouvellement urbain** et la **requalification urbaine**. Actions touchant **l'espace public** et les **vides urbains**, illustrées sur le terrain par certaines opérations de sauvegarde notamment **renovation, restauration, réhabilitation, réutilisation, reconversion, restructuration**.

-**Identité:** Selon Kevin Lynch « une image utilisable requit d'abord l'identification d'un objet, ce qui suppose que l'on distingue des autres choses que l'on connaisse comme une entité séparée, cela se nomme identité non pas au sens d'égalité avec quelque chose d'autre mais au sens d'individualité ou l'unicité»<sup>5</sup>.

-**L'espace public:** La partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics .L'espace public est

donc formé par une propriété et par une affection d'usage<sup>6</sup>.



**Fig. 8 :** Place publique au Hamma Alger  
Source : <http://jardin d'essai.fr>

<sup>4</sup>P.MAUROY, « *La grande ville enjeux du XXI siècle* »

<sup>5</sup> K. Lynch, 1960, édition Dunod, chapitre I l'image de l'environnement, la lisibilité, page 11.

<sup>6</sup> F.Choay .M Pierre, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition puff. 1988.

-**Les vides urbains:** Espace libres entouré, bornés ou jalonnés par des espaces construits, il peut s'agir de places non structurées de friches urbaines ou d'espaces industriels<sup>7</sup>.



**Fig. 9 :** Renouveau du quartier Wilson Reims

Source : <http://image.renouveau.fr>

-**Renouveau urbain:** Le terme renouvellement renvoie à une reprise en profondeur de tissus urbains existant et proche de celui de rénovation. Celui de la requalification caractérise une action qui redonne de la qualité et témoigne d'une volonté de ménager le patrimoine bâti<sup>8</sup>.

- **Requalification urbaine :** D'après le sens du verbe qualifier : « Donner une nouvelle qualification, aptitude, qualité ou valeur », la requalification d'un quartier paupérisé ou d'une ville dégradée désignera l'action par laquelle ce quartier ou cette ville reprenne leurs dynamiques et retrouver leur aptitude à jouer pleinement leur fonction en tant qu'espaces urbains épanouis. Ces



**Figure 10 :** Requalification de Dubai

Source : <http://dubai.image.requ.fr>

fonctions peuvent être perdues comme le cas d'une ville historique ou d'un quartier ancien dévitalisé et qu'on cherche à remettre en valeur comme elles peuvent ne jamais exister et qu'on cherche dans ce cas à créer...C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines techniques juridiques, institutionnelle nécessaire pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues des espaces urbains et leurs vécu<sup>9</sup>.

### -L'ambiance urbaine

« L'ambiance serait l'ensemble d'éléments que les individus associent à telle ou telle ville ou à un quartier, vécu à tel ou tel moment du jour ou de l'année. Une ambiance architecturale ou urbaine se définit comme étant l'ensemble d'aspects sensoriels naissant d'un certain stimulus physique (bruit, lumière...), ce dernier n'est donc pas signifiant sauf s'il est perceptible. L'ambiance n'a donc pas qu'une dimension individuelle. D'autre il faut porter une attention sur les comportements des usagers réceptifs du stimulus, dans la mesure où l'architecture est non seulement une forme visuelle mais aussi habitée, vécue, investie»<sup>10</sup>.

<sup>7</sup>UNESCO: méthodes d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

<sup>8</sup>Gilles Navarrine, 1996, Annales de la recherche urbaine.

<sup>9</sup>Recommencer la ville de zéro Aba SADKI

<sup>10</sup>D. Pumain, T. Paquot, R. Kleinschmager, 2006, p. 13.

**\*Exemple sur la notion de l'ambiance****Cas la Médina de Tunis et la Casbah d'Alger**

L'examen des ressources littéraires et historiques nous renseignent pleinement sur les ambiances jadis caractéristiques des espaces urbains des médinas du Maghreb.

De manière générale, les textes des chercheurs illustrent bien le cas de cet usager en face d'un monument physique spécifié par un ou plusieurs stimuli. Dans ces textes le rapport sensoriel de l'homme au stimulus caractérisant son environnement soit explicitement repérable. A partir de ce recoupement entre les composantes du modèle conceptuel de l'ambiance patrimoniale illustrée dans le voyage de F. Baraudon 1893, il était possible de dégager six (06) catégories d'ambiance présentes dans la Médina de Tunis et la Casbah d'Alger: formelle, lumineuse, aéraulique, thermique, sonore, et odoriférante. Chacune de ces ambiances est suscitée par un stimulus distinct, ce dernier peut varier d'une conformation à une autre, de même qu'on fonction de l'activité principale dans l'espace architectural.

**Synthèse**

Les ambiances patrimoniales des Médinas, Casbahs, mosquées et maisons traditionnelles au Maghreb sont de grande utilité dans le domaine de la pratique architecturale. L'ambiance patrimoniale se prête bien à une pluridisciplinarité procurant multiples méthodes et techniques de recherche pour ainsi faciliter la quête de la recréation de l'ambiance d'autre fois dans nos métropoles de demain.

**3.2. Terminologie liée aux opérations de requalification**

**-Restructuration et régénération** : Ces trois termes sont

d'avantage appliqués au domaine de l'urbanisme et

empruntés à la politique de renouvellement urbain. Ils

désignent le réaménagement d'un quartier ou d'un



**Fig. 11** : Requalification de Tunis  
Source : [http://tunis\\_requ.image.fr](http://tunis_requ.image.fr)

territoire délaissé dans le but de le redynamiser améliorer le cadre de vie.<sup>11</sup>

**-La reconversion :** C'est la conservation d'un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui redonnant une valeur d'usage qu'il a perdue.

Le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais s'effectuent dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originelle.<sup>12</sup>



**Fig.12 :** Reconversion des grands moulins de Pantin en pôle tertiaire  
**Source :** [http :reconversion.fr](http://reconversion.fr)

**-La rénovation :** L'action de remise à neuf, la démolition en vue d'une Reconstruction nouvelle. On lui reproche sur le plan social de rompre les liens de Quartier pour les habitants de favoriser la formation de quartier de luxe au détriment des habitants.<sup>13</sup>

**-La restauration :** Travail minutieux de réparation scientifique et de reconstitution historique, qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible.<sup>14</sup>

**-La réhabilitation :** C'est une intervention menée sur un bien culturel (patrimoine architectural et urbain), en vue de le doter de commodités modernes, en prenant soin d'éviter l'altération de ses valeurs authentiques.<sup>15</sup>



**Fig. 13 :** réhabilitation, mosquée Ketchaoua Alger  
**Source :** Photo prise par l'auteur

En architecture, elle consiste à améliorer l'état d'un

bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Peut également avoir une dimension urbaine et s'appliquer à un îlot ou un quartier, mais concerne essentiellement l'habitat.<sup>16</sup>

**-La réutilisation :** Il s'agit de la réaffectations d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement est un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire. Elle se

<sup>11</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>12</sup>Emanuel Real, ibid

<sup>13</sup>F.Choay, 1992. , « *L'allégorie du patrimoine* », Paris, Ed du seuil.

<sup>14</sup>Emanuel Real, ibid

<sup>15</sup>F.Choay et P. Merlin : dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition puff, 1988.

<sup>16</sup>Emanuel Real, ibid

justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis.<sup>17</sup>

Ces actions et autres font de la ville un milieu meilleur, elles y touchent à tous ces espaces, le port en l'occurrence est une des composantes essentielles d'une ville portuaire à savoir notre cas d'étude (Alger). mais hélas au fil du temps une séparation inexplicable peut toucher cette relation entre la ville et la mer. Alors quel est l'impact de la rupture ville/port sur son développement et comment peut-on y remédier ?

### **3.3. Impact de la rupture ville/ port sur le développement des villes portuaires**

En raison de ce découplage, le système urbain et le système portuaire, l'interface est plongée dans une phase de dysfonctionnement. L'espace est condamné car, il n'est plus utile, et n'étant plus rentable économiquement. De ce fait la ville a du mal à s'intégrer à ce tissu voué à l'abandon. L'interface entre les deux se trouve alors en double décalage par rapport à un port abandonné et une ville qui n'arrive pas à gérer ce dernier. Le délaissement aura naturellement pour conséquences la dégradation de l'interface ville/port, et l'apparition de ce qu'on appelle les friches portuaires.

## **4. Les friches urbaines et portuaires**

On dénombre plusieurs types de friches : culturelle, industrielle, militaire, commerciale, enfin les friches portuaires sur lesquelles on mettra l'accent.

**-Les friches urbaines :** Résultent en apparence de l'abandon d'un lieu par une activité (productive, résidentielle, de loisir...) dès lors qu'il n'y a pas eu de reprise rapide selon une modalité d'occupation de substitution. C'est durant ce temps qu'on observe l'inversion de deux valeurs, inversion dont on ne discernait auparavant que des prémices, sa valeur marchande suivant une courbe « en creux » inverse de celle de sa valeur symbolique. Cette dernière pourra un moment donné de sa montée susciter des « repreneurs » qui réinvestiront le lieu faisant osciller leur projet entre une restauration à l'identique ou une tabula rasa.<sup>18</sup>

<sup>17</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>18</sup> Philippe Bachimon, Paradoxales, friches urbaines, in revue, université d'Avignon, UMR Espace, Dev.

**-Les friches portuaires :** Sont constituées d'espaces, de bâtiments, de matériels portuaires qui ont perdu leur utilité en raison de leur vieillesse, de leur obsolescence par rapport à d'autres équipements, ou de leur situation. Ainsi, le port les a peu à peu délaissés, ne les a plus entretenus ce qui a engendré une dégradation. Ainsi les friches portuaires se caractérisent par : -leur ancienne vocation portuaire, la proximité de l'eau, leur abandon, leur aspect dégradé et image négative.<sup>19</sup>



**Fig. 14 :** Friche portuaire, port d'Alger  
**Source :** Photo prise par l'auteur

L'apparition des friches industrialo-portuaires a fait perdre à la ville une part importante de ses atouts, agrandissant le fossé qui sépare le point de vue économique, environnemental et social. Ville et le port. Aujourd'hui ces friches sont considérées comme réserve foncière, et il est établi que la requalification des friches portuaires est une action qui a des conséquences positives pour les villes.

## 5. Etude d'exemples de requalification : Cas de Marseille

**Marseille** est une commune française au sud-est de la France.

C'est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

□□Euro-méditerranéen: La reconquête urbaine de Marseille.



**Fig. 15 :** Situation de la ville de Marseille à l'échelle de la France  
**Source :** <http://euromed.fr>

### 5.1. Présentation du projet

□L'Euro-méditerranéen se résume à des projets d'urbanisme.

C'est un projet stratégique dont plusieurs quartiers vont être transformés:

1. La cité de la méditerranée,
2. Quartier d'affaire de la joliette,
3. Le pôle saint Charles,
4. La rue de la république,
5. Le pôle multimédia de la Belle- de-Mai.

<sup>19</sup>Emanuel Boubacha, professeur d'histoire-géographie, le phénomène des friches urbaines.

➤ **Problématique**

Comment réaménager la ville de Marseille tout en conservant son potentiel historique, renforçant son potentiel paysager et en supprimant la rupture entre la ville et la mer?

**5.2. Intérêt du projet**

Afin de s'inventer un nouveau destin et de changer l'image de Marseille, la ville et l'état ont imaginé un ambitieux programme de développement économique liant les entreprises tertiaires et la requalification urbaine, afin de revitaliser le port et la ville. L'objectif d'Euro Med lancé en 1995 est plus ambitieux qu'une simple opération de réaménagement portuaire par une requalification urbaine au profit des friches portuaires, la cible d'Euro Med est de revitaliser, restructurer et de ré-identifier la ville de Marseille qui a longtemps souffert à cause de la rupture ville/port qui remonte à la révolution industrielle.<sup>20</sup>



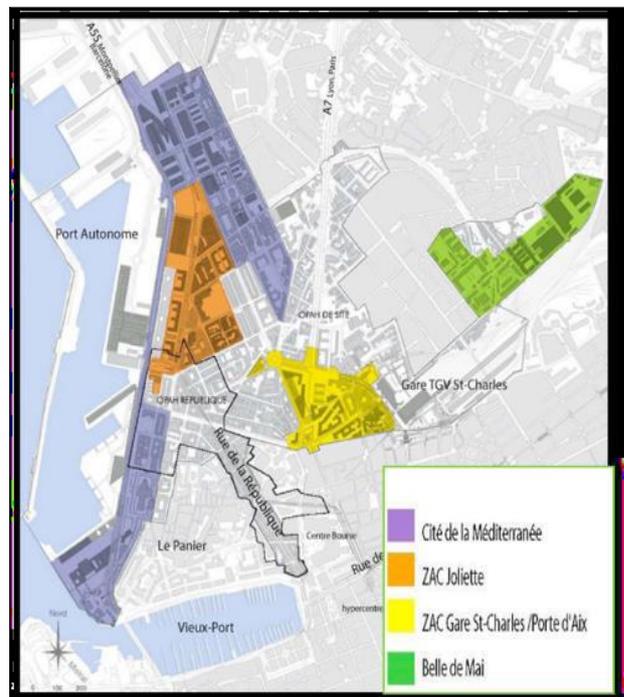
**Fig. 16 :** Surplombée de Marseille  
Source : [http :euromed.fr](http://euromed.fr)

La ville de Marseille affiche son renouveau à travers la recomposition de la façade littorale. Ce projet rassemble sur 480ha, des quartiers hétéroclites dans lesquels se côtoient anciens noyaux villageois, entrepôts et friches industrielle s et grands équipements ferroviaires ou routiers.

Par ailleurs, Euro-méditerranéen doit relier dans un projet urbain des quartier disparates malmenés par l'histoire .

**Les objectifs visés par le projet Euro Med**

- Renouveler l'interface urbano-portuaire,
- Renforcer les infrastructures de transport,
- Améliorer le paysage urbain de la ville notamment sa vitrine maritime,



**Fig. 17 :** Euro-méditerranéen : La reconquête urbaine de Marseille  
Source : [www.marseillerenouvellement.com](http://www.marseillerenouvellement.com)

<sup>20</sup> Brigitte Bertoncello, Jérôme Dubois, Marseille Euromedeteraneenne accelerateur de metropole, édition parenthèses, Marseille, 2009

- Recréer des espaces publics,

L'opération se compose de 4 d'intervention,

- la cité de la méditerranée, la ZAK Joliette,
- la ZAK Gare saint Charles/porte d'Aix et Belle

de Mai.

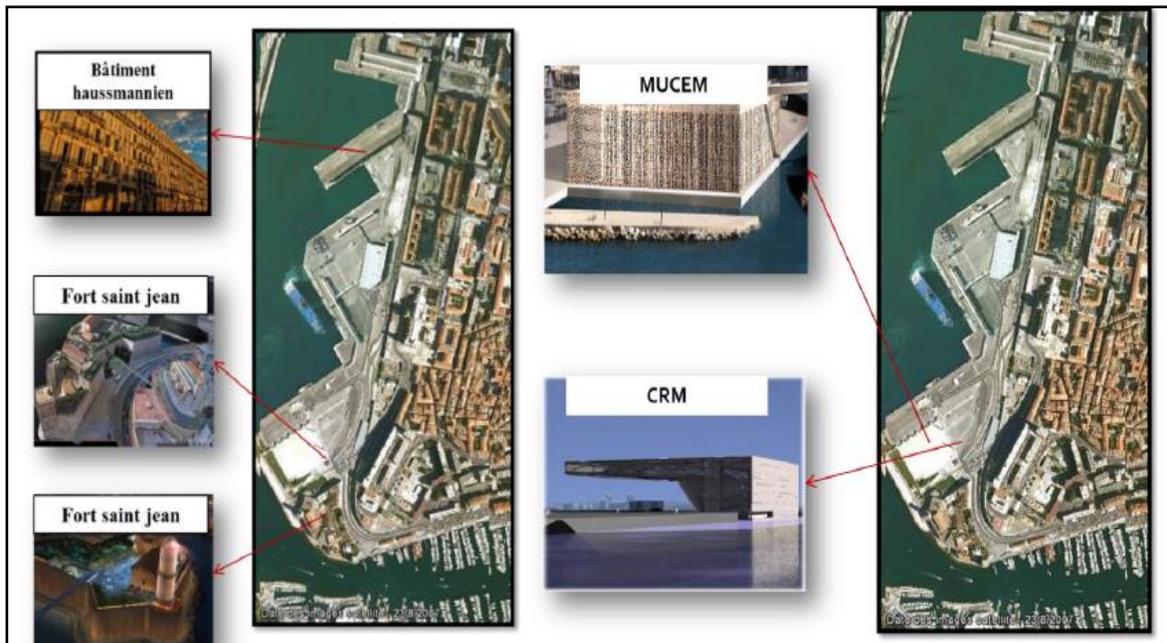
### Les actions de requalification

- Les centres pour tertiaire ; création de plus d'un million de mètres carrés de bureaux.
- 540.00 m<sup>2</sup> de logements
- Rénovation, réhabilitation, restauration des anciennes bâtisses en état de vétuste.
- 400.000 m<sup>2</sup> dédiés aux activités de proximité et des équipements publics
- Réalisation d'activité de plaisance et de loisir à l'instar de port de plaisance sur les anciens quais.
- Réalisation d'infrastructures de transport pour renforcer les transports dans la ville (à l'instar de lignes de Tramway, ligne TGV, tunnel).

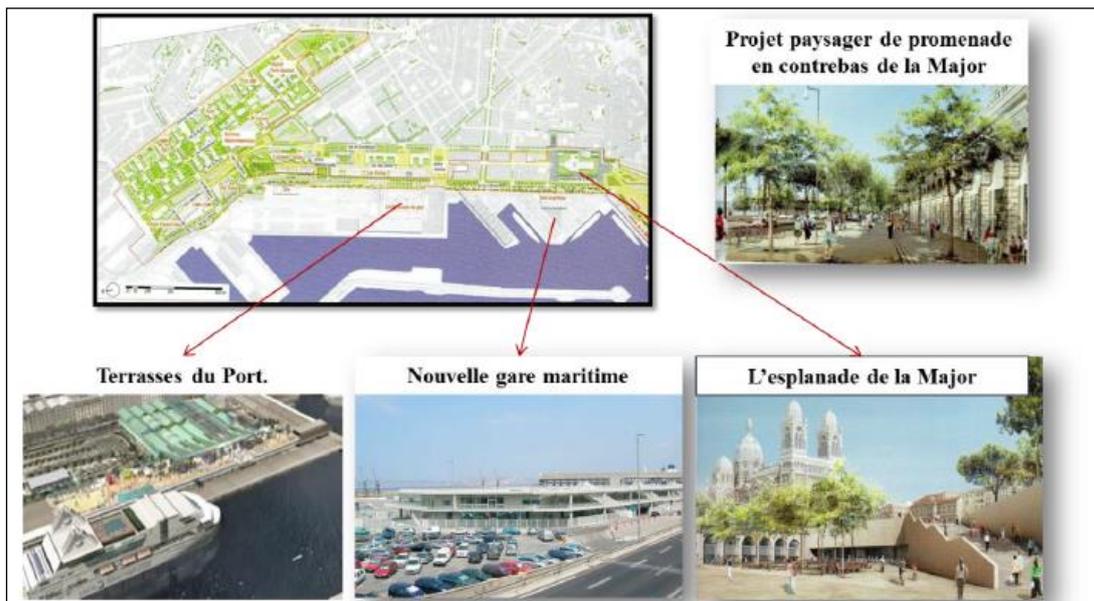
### L'intervention sur les espaces publics: (jardins et placettes)



**L'intervention sur le bâti: Réhabilitation du bâti historique (Patrimoine)**



**Figure 19:** Les bâtiments historiques réhabilités et les bâtiments neufs  
 Source :[http /euro med .com](http://euro med .com). Traité par l'auteur.



**Fig. 20 :** Les terrasses, les esplanades et les jardins publics  
 Source :[http/euro méd .com](http://euro méd .com). Traité par l'auteur.

**-La cathédrale de la Major –Le parvis des escales**

Espace public qui va être relié par une passerelle à la terrasse de la nouvelle gare maritime de la major. Cette place entièrement accessible au piéton permet d'admirer directement la mer et d'installer des activités de détente et de loisir.

### -Les terrasses du port

Le complexe commercial et de loisir (les terrasses du port) de 41.000m<sup>2</sup> comprendra une esplanade de 13.000 m<sup>2</sup> qui logera les quais sur 120m.

Ces promenades, cafés, restaurants, salle de fitness ou encore piscines seront destinées aux marseillais et aux voyageurs qui transitent par la gare maritime

### -Le grand équipement culturel euro Med center

Conçu par l'architecte Massimiliano fuksas, en tout 70000m<sup>2</sup> de bureaux, hôtel de 5 étoiles, un centre de congrès et une salle de cinéma. La façade d'entrée en forme de dauphin culminera 30m de hauteur.



**Fig.21** : vue sur EuroMed center  
Source : [www.ogerinternational.com/assets](http://www.ogerinternational.com/assets).



**Fig.22** : Projet Euro Med à Marseille

## Conclusion

Les villes portuaires suscitent depuis une quinzaine d'années un intérêt sans précédent, justifié par la remise en cause de l'interaction entre deux dynamiques (urbaine, portuaire) qui accélèrent leurs dissociation spatiales et fonctionnelles. A la lumière de ce constat, nous avons consacré ce chapitre théorique, qui constitue l'ossature de notre travail, pour comprendre ce phénomène de rupture ville port.

Aujourd'hui, avec la volonté de procurer une nouvelle image au port, de le réconcilier avec la ville, plusieurs actions peuvent être mises en place, à savoir la **requalification urbaine**, la **reconversion des friches portuaires**, la **réhabilitation du patrimoine de la ville**, le **réaménagement des espaces publics**, et la **création des promenades piétonnes**.

L'analyse des exemples à savoir Marseille nous apprend beaucoup sur la diversité des moyens de réagir face à cette désuétude des ports, et démontre qu'il est illusoire de penser à un modèle d'approche global, car l'intervention dépend largement des spécificités de chaque ville portuaire, et le degré d'interdépendance entre l'urbain et le portuaire.



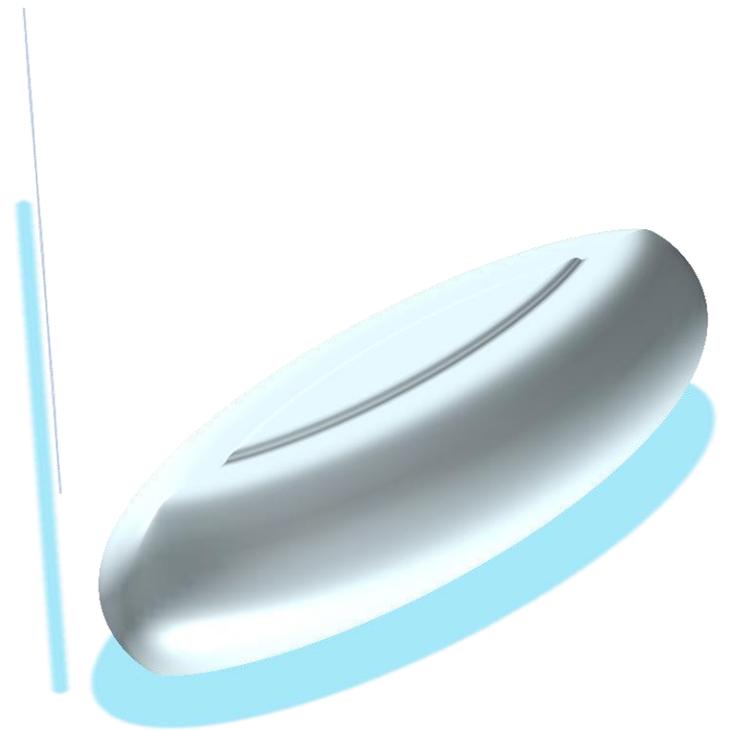
---

## Chapitre II

### L'approche contextuelle

*« Chaque site possède déjà la réponse à ce qu'il doit devenir à travers le bâtiment. L'architecture doit seulement apporter la solution qui est déjà implicite dans le site ».*

*Mario Botta*



## Introduction

La ville est toujours en perpétuel mouvement, une rétrospective dans le temps et à travers des moments forts peut révéler les changements et les évolutions. Le brassage des civilisations et le mélange de cultures ont abouti au fil du temps à donner des tissus urbains successifs façonnant la ville. Alger représente un véritable témoin.

La ville d'Alger dispose de diverses potentialités naturelles, héritage historique et culturel lui conférant une forte richesse patrimoniale ou encore touristique.

L'enjeu majeur des villes, notamment Alger est d'exister au regard du processus dit mondialisation, de s'y positionner et par conséquent de s'intégrer dans ce réseau mondial de métropoles et de devenir ainsi un bastion de tourisme mondial aux attraits multiples. Cette ville a subi des transformations dues aux successions de faits urbains à travers l'histoire, chaque phénomène est marqué par un occupant dans une période donnée tentant à former son tissu urbain en marginalisant l'ancien, ce qui procure à la ville un caractère urbain irrégulier et informel.

## 1. La ville d'Alger

### 1.1. Présentation de la ville d'Alger

Alger la Blanche, capitale de l'Algérie, vaste territoire sur lequel une grande richesse s'étend lui procurant ainsi le statu de siège d'attractivité importante. Sa tournée vers la mer a l'image d'un amphithéâtre, d'où elle se donne en spectacle ajoutant à cela son urbanisation unique, faisant d'elle la principale porte d'entrée vers l'intérieur du pays.



**Fig.23.** La ville d'Alger

Source : Source : <https://www.google.dz/search>.

### 1.2. Le choix de la ville d'Alger

- Son statut de capitale du pays
- Sa position géographique surplombant la méditerranée
- Son long littoral
- Son héritage culturel
- Son héritage historique consistant l'échantillon idéal de l'histoire de l'Algérie
- Son ouverture à d'éventuelles projections et améliorations sur son territoire
- Projets et équipements d'envergure
- La possibilité de devenir métropole mondiale avec toute potentialité possible.

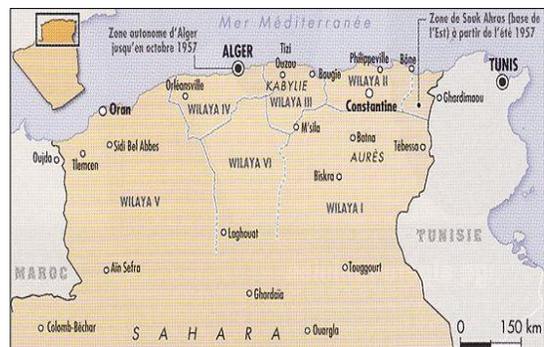


**Fig.24** : Situation d'Alger  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

### 1.3. Situation géographique de la ville d'Alger

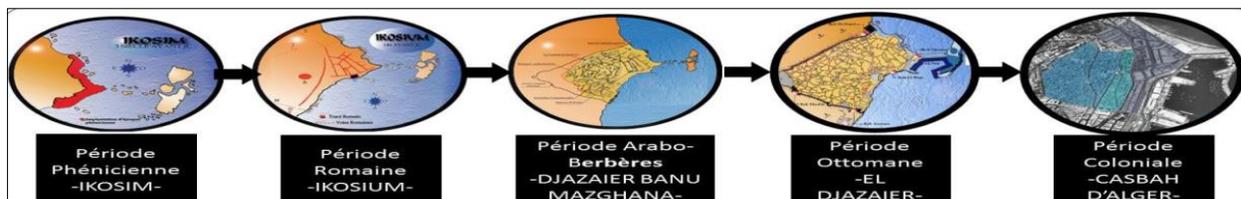
Alger se situe au centre géométrique de la côte algérienne son territoire s'étend sur une superficie de 300Km environ et bordée au nord par la Méditerranée. Elle est délimitée par :

- La mer méditerranéenne au Nord.
- La wilaya de Tipaza à 70 km par la RN 11.
- La wilaya de Blida au Sud à 51 km par la RN23.
- La wilaya de Boumerdes au Sud-est à 20 km par la RN 5.



**Fig.25.** Les limites de la ville d'Alger  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

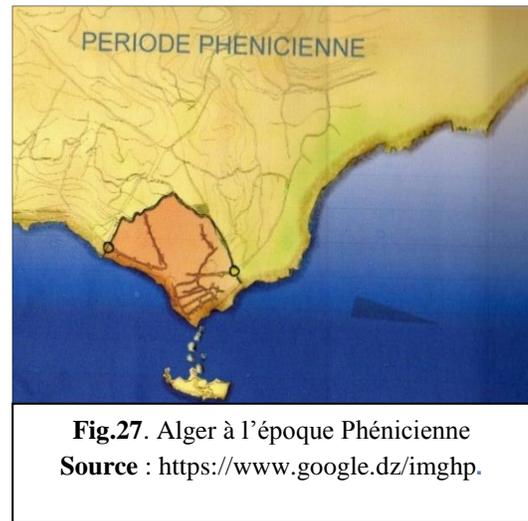
### 1.4. Alger, existence historique et évolution patrimoniale



**Fig.26.** L'évolution historique et urbaine de la ville d'ALGER  
Source : <http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

**1.4.1 L'époque Phénicienne (IVème siècle av. J-C) ICOSIM**

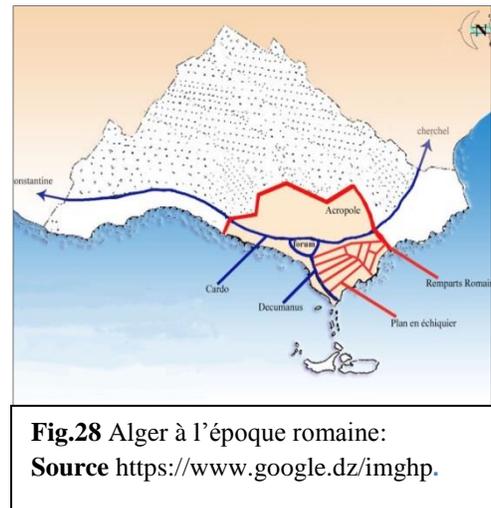
<b>Fait historique</b>	L'avènement des phéniciens (grands commerçants marins qui installaient des comptoirs commerciaux tout le long de la côte méditerranéenne tous les 30 à 50 km ou une journée de navigation.
<b>Faits urbains</b>	-Installation d'un comptoir commercial -Mise en œuvre de deux voies naturelles (cours d'eau) par les quelles les autochtones commerçaient avec les phéniciens
<b>Eléments de permanence</b>	-Le site. -Le comptoir phénicien.



**Conclusion partielle:** Cette époque correspond au 1er établissement humain, à caractère commercial.

**1.4.2. Epoque romaine (40 ans av. J-C) ICOSIUM**

<b>Fait historique</b>	-L'avènement des Romains (grand conquéreur de moyen âge attiré par la position stratégique d'Alger sur la côte méditerranéenne.
<b>Faits urbains</b>	(tracé en échiquier), suivant deux axes: -Établissement d'un premier tracé de la ville -Est ouest : cardo, et nord sud:decumanus. -L'intersection de ces axes forme le forum (espace central public) -Extension du cardo engendre la rue vers Constantine. -Construction d'un aqueduc alimentant la ville en eaux qui

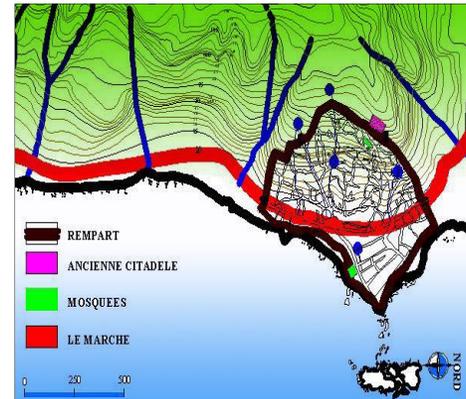


**Conclusion partielle:** Cette époque correspond à l'établissement d'un premier tracé de la ville.

	contribua plus tard dans le tracé de la rue Laghouat
<b>Eléments de permanence</b>	Les deux axes majeurs (cardo/decumanus). Le forum (place de martyrs actuellement).

**1.4.3. L'époque Berbéro-musulmane (Xème siècle)**

<b>Fait historique</b>	L'arrivée de Bouloughine
<b>Faits urbains</b>	-Établissement d'un noyau berbéro musulman à l'intérieur d'un mur d'enceinte superposé sur la structure existante (romaine). -L'organisation de la ville se fait en deux parties: - la partie haute: résidentielle - la partie basse: espace public (marché)
<b>Eléments de permanence</b>	-La mosquée de la place des martyrs actuellement -Cardo maximus. -Le documanus maximus. -Trame quadrangulaire. -La place du marché (ex forum romain).



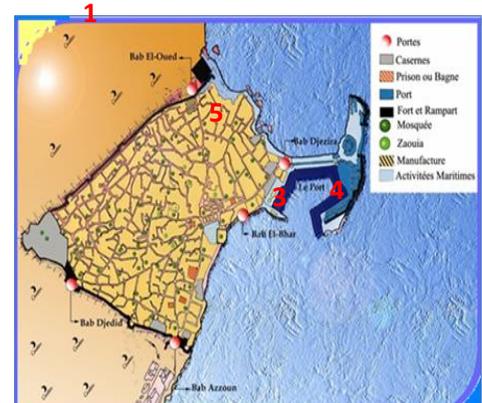
**Fig. 29** Alger à l'époque Berbéro-musulmane

Source <https://www.google.dz/imghp>.

**Conclusion partielle:** Cette époque correspond à la restructuration de l'espace algérois selon les traits socioculturels musulmans.

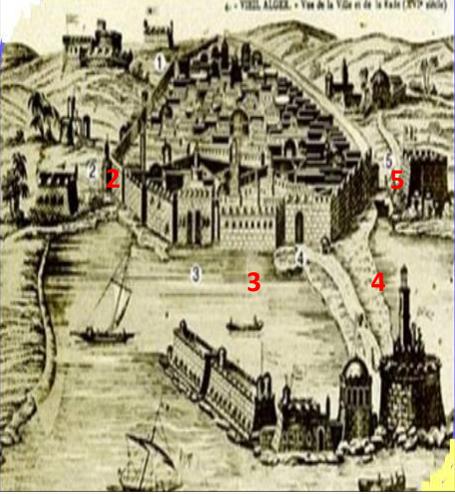
**1.4.4. Période Ottomane : (1516-1830) XVIème siècle AV J**

<b>Fait historique</b>	L'avènement des turques: la ville devient une capitale économique et politique, elle connue un essor commercial et démographique
<b>Faits urbains</b>	-Reconstruction et agrandissement des remparts, ponctués par cinq portes. -Reconstruction d'une nouvelle citadelle -Fortification du port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieur.



**Fig. 30** Alger à l'époque Ottomane

Source <https://www.google.dz/imghp>.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Densification du tissu existant</li> <li>-La ville s’organisait en deux parties:</li> <li>-La partie haute: l’habitat et activités artisanales</li> <li>-La partie basse: siège du pouvoir</li> </ul>	
<p><b>Eléments de permanence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La casbah et les cinq portes d’Alger</li> <li>-La mosquée de la place des martyrs actuellement</li> <li>- La rue Souk El Kabîr (ex cardo maximus).</li> <li>-La rue Bâb El Djazira (ex Documanus maximus).</li> <li>-La trame quadrangulaire.</li> <li>-La place du marché (ex forum romain).</li> <li>-La mosquée « Masdjid El Kabîr ».</li> </ul>	

**Conclusion partielle:** l’avènement de l’architecture néo-mauresque.

**1.4.5. Période coloniale Française (1830-1962)**

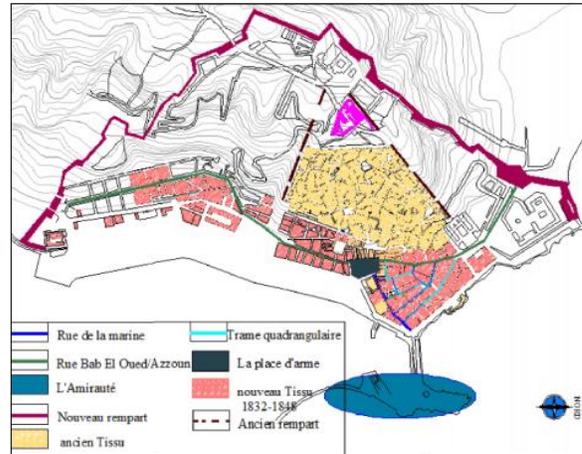
Cette période ayant contenue des changements profonds et rapides, elle se devise à son tour en plusieurs étapes .Nous limerons à résumer les faits les plus marquants et rappeler les plans d’urbanisation les plus célèbres, et les plus influents sur l’évolution du cadre urbanisé.



**Fig. 32** Alger à la période coloniale  
**Source :** <https://www.google.dz/imghp>.

**1.4.5.1. Alger entre 1830 -1846 : la réappropriation de l'espace**

<b>Fait historique</b>	la première phase était caractérisée par une occupation militaire
<b>Faits urbains</b>	-Travaux de réarrangement de la casbah, afin d'adapter la structure de la ville aux exigences militaires. -Projection d'une rue (Casbah) -Aménagement de la place d'arme actuelle place des martyrs
<b>Eléments de permanence</b>	-Rue Bâb El Oued Bâb Azzoun (ex rue Souk El Kebir). -La rue de la Marine (ex rue Bab El Djazira). -La trame quadrangulaire. -La place d'arme (ex place du marché).



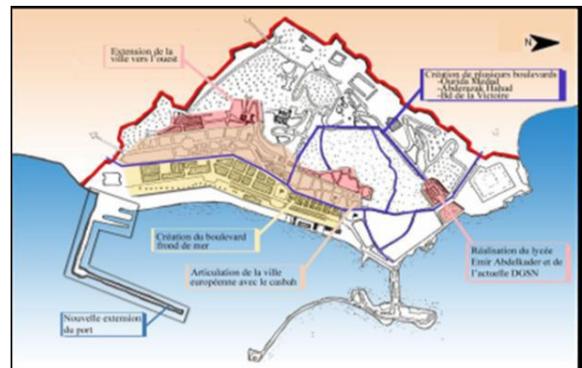
**Fig.33** Alger entre 1830-1846  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

**Conclusion partielle:** Exclusion de la structure socio spatiale et réappropriation de l'espace

**1.4.5.2. Alger entre 1846-1880 : urbanisme militaire**

Elle est marquée par des interventions de soudure et de suture ayant pour but l'articulation du nouveau tissu avec l'ancien. Le quartier d'Isly est relié à Mustapha et Alger atteint la pleine du Hamma.

<b>Fait historique</b>	l'arrivée du second empire de Napoléon III	
<b>Faits urbains</b>	Application d'une politique de conservation des grands centres urbains et la réalisation du front de mer	
<b>Eléments de permanence</b>	-Rue Bâb El Oued Bâb Azoun (ex rue Souk El Kebir).	



**Fig.34** Alger entre 1846-1880  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

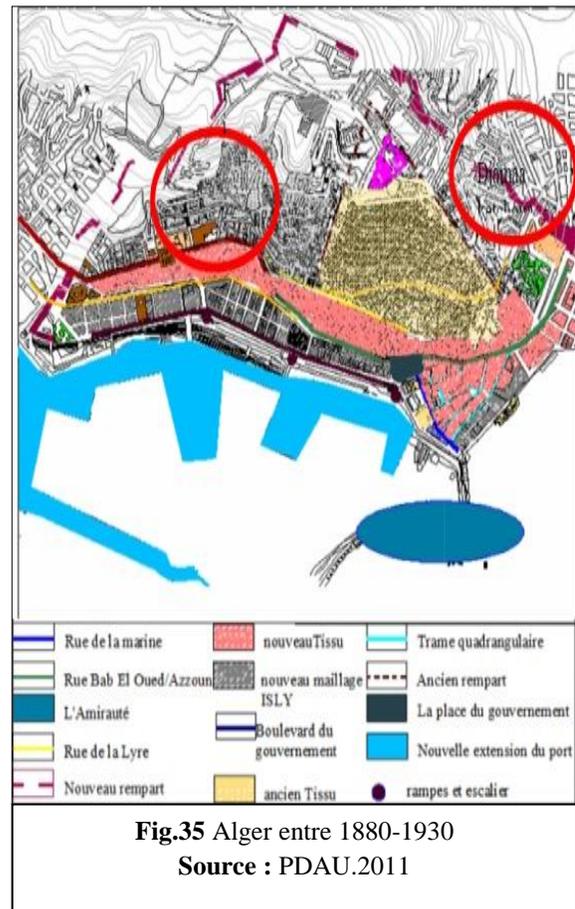
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La rue de la Marine (ex rue Bâb El Djazira.</li> <li>-La trame quadrangulaire.</li> <li>- La place d'arme (ex place du marché).</li> <li>-Masdjid Elkbir</li> </ul>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Conclusion:** L'avènement d'un urbanisme à caractère militaire

➤ Les éléments de permanence

**1.4.5.3. Alger entre 1880-1930 : l'urbanisme civil**

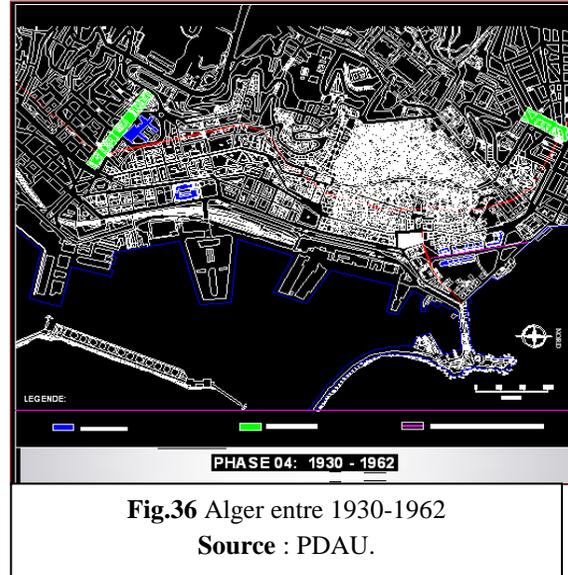
<b>Fait historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Passage d'un statut militaire à un statut économique</li> <li>-L'émergence d'une nouvelle idéologie</li> <li>-La négociation du génie militaire et les responsables civils</li> <li>-Suppression des remparts</li> </ul>
<b>Faits urbains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'éclatement de la ville d'Alger</li> <li>-La transformation des remparts en boulevards</li> <li>-Apparition d'une nouvelle forme architecturale « le Néo –mauresque »</li> </ul>
<b>Eléments de permanence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les deux axes structuraux</li> <li>-L'arsenal</li> <li>-Le jardin d'essai, le port</li> <li>-Le front de mer</li> </ul>



**Conclusion:** Début de l'urbanisme civil

**1.4.5.4. Alger entre 1930-1962**

<p><b>Fait historique</b></p>	<p>-Avènement du mouvement moderne avec les C.I.A.M en 1929                  -Célébration du centenaire colonial en 1930                  -Plan de Constantine en 1958</p>
<p><b>Faits urbains</b></p>	<p>-Transition de l'urbanisme d'alignement à l'urbanisme de zoning                  -Opération de prestige et de grands investissement (palais du gouvernement, l'hôtel de ville)                  -Réalisation des logements sociaux (diar Es shems, les dunes,)</p>
<p><b>Eléments de permanence</b></p>	<p>-Les deux axes structuraux                  -L'arsenal                  -Le jardin d'essai, le port                  -Le bâti néo-moresque                  -rue Thiers (Boualem Rochai)</p>



**Fig.36** Alger entre 1930-1962  
 Source : PDAU.

**Conclusion**

La période 1930-1962 est marquée par l'apparition de l'architecture moderne, c'est l'époque des logements sociaux en Algérie.

**Synthèse**

Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a évolué; résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site s'inscrivait dans le périmètre déjà établi, en adoptant les tracés majeurs et en renforçant l'armature urbaine existante.

L'avènement des colons à crée une rupture avec la tradition en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale, cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes d'urbanisation totalement différents.

• **Propositions urbaines**

❖ **Le projet d'Eugène de REDON 1884**

- Son but : Maintenir le centre de gravité de l'agglomération aux alentours de la place du gouvernement.
- Le plan proposé est un plan en damier avec de larges rues parallèles de 10m afin d'aérer le quartier en créant des percées sur la mer.

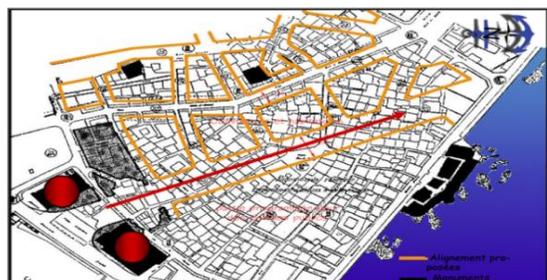


**Fig.37** Intervention de REDON 1884  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

❖ **La proposition de PROST 1933**

Ce projet comportait essentiellement : Une grande artère de circulation qui traverse le quartier du Nord au Sud et le divise en deux parties :

- 1- La partie Est comprise entre la voie de circulation et la mer.
- 2-La partie Ouest réservée aux commerces et à l'habitat.



**Fig.38** Intervention de PROST 1933  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

Une artère commerçante respectant le tracé de la rue Bab El Oued.

❖ **Proposition de le CORBUSIER 1939**

Dans le plan Obus le Corbusier voulait projeter trois tours reprennent le triangle de la marine. La tour qui se trouve à la pointe de l'amirauté destinée pour une cité d'affaires, les deux autres pour l'habitation. Immeuble bas pratique pour le commerce.



**Fig.39** Intervention de Le CORBUSIER 1939.  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

### ❖ Le projet SOCARD 1942

Elle fut approuvée en 22 août 1942, elle consiste en :

-La création d'un boulevard principal (1<sup>er</sup> Novembre) avec un réseau orthogonal de rues, organisant des barres la bordant (8 niveaux).

-Conservation des deux mosquées ; démolition du palais consulaire pour la création d'une liaison entre le boulevard front de mer et 1<sup>er</sup> Novembre.

-Création de la place trapézoïdale ouverte sur la mer.

-L'équilibre et l'échelle de l'ancienne ville est rompue à cause des barres qui est une véritable barrière à la mer.



**Fig.40** Le projet de SOCARD1942  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

### ❖ Projet de HANNING 1958

- Un volume dominant posé sur un socle de service et parkings regroupant les fonctions d'hôtel urbain et centre d'affaire, une liaison piétonne le relie a la mer.
- Démolition du palais consulaire afin de créer une place historique entre les deux mosquées.



**Fig.41** Le projet de HANNING1958  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

- Création d'une voie de circulation reliant l'avenue 1 Novembre à l'avenue de l'ALN

## Synthèse des propositions

Le quartier de la Marine représente une réelle préoccupation depuis longtemps; ainsi pour régler ses problèmes de nombreuses propositions ont été faites ou chaque une d'entre elles s'orientent selon des objectifs bien précis, mais en générale ils proposent:

- La proposition du boulevard 1er novembre

- Régler le problème de l'ALN
- Conservation des éléments historiques

**Remarque**

Ce qui a attiré notre attention c'est l'évolution des propositions, car au début les actions se limitaient au cœur du quartier sans l'Amirauté ce qui son enclavement, mais il fallait proposer de far là où il a proposé une université en 1996 a la jetée.

**1.4.6. Période postcoloniale**

**1.4.6.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962**

Après l'indépendance la ville d'Alger n'a cessé de se développer et de revoir son urbanisme, elle fut période de réflexion et de l'étude socio-économique de la ville, et la compréhension du processus de la formation du tissu ; dans le but de la sauvegarde.

Les premières réalisations étaient résumées dans la restauration et la réaffectation des structures existantes, par la suite de nouveaux projet et structures plus appropriés ont vu le jour.

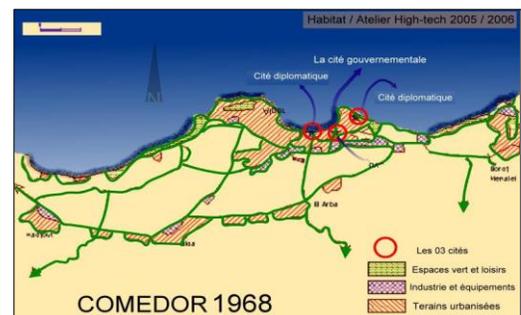
Pour cela plusieurs politiques d'aménagement ont été proposées afin d'orienter l'action d'urbanisation après 1962 et on note :

**1.4.6.2. Le COMEDOR 1968**

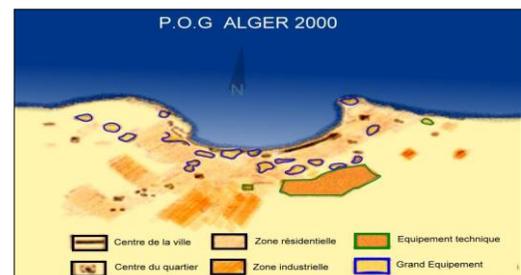
Il établit les fondements d'une action de sauvegarde du centre historique, chargé de l'agrandissement de la ville d'Alger vers l'est allant de la place des martyres vers Harrach.

**1.4.6.3. POG 1975 (plan d'orientation générale)**

Il suit les directives du COMEDOR, et propose du



**Fig.42** Le COMEDOR 1968  
 Source :<http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrac>

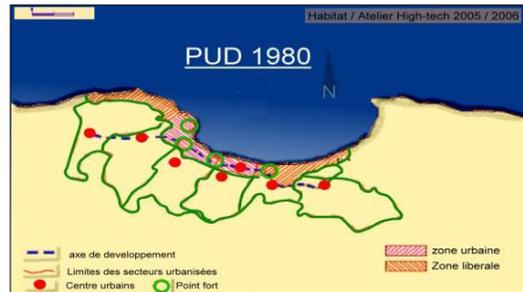


**Fig.43** Le POG1975  
 Source :<http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrac>

périmètre d'urbanisation, réalisation de grand projet d'habitat et la prise en charge de l'infrastructure routière.

#### 1.4.6.4. PUD 1980 (plan d'urbanisme directeur)

Il repose sur la confirmation du centre linéaire existant par des prolongements à l'est jusqu'à Hocine Dey, au nord-ouest jusqu'à Bab el Oued pour former un hyper centre.



**Fig.44** Le PUD 1980

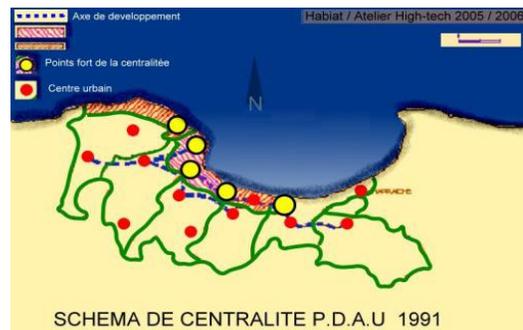
Source: [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/)

#### 1.4.6.5. PDAU 1995

##### (Plan directeur aménagement et d'urbanisme)

Organise Alger suivant les quatres points focaux de centralité :

- La Casbah ; centre historique culturel et touristique.
- Le 1er Mai ; centre administratif et économique.
- Le mémorial du Hamma ; ensemble politique et culturel.
- L'embouchure d'El Harrach carrefour commercial et foncier



**Fig.45** Le P.D.A.U. 1991

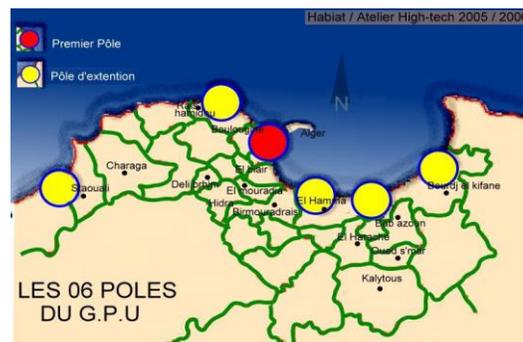
Source: [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/culturel/pages/75\\_evoluti](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/75_evoluti)

#### - Le GPU et la métropolisation de la ville d'Alger

Dans l'obligation de reconsidérer le statut d'Alger selon les fonctions métropolitaines spécifiques qu'elle doit assurer au plan national et de l'insérer dans la trame des villes internationales. L'apparition de GPU était un besoin et une nécessité dont son objectif est :

- Promouvoir Alger sur le plan urbain.
- Développer Alger sur le plan économique.
- Conforter Alger sur le plan social.
- Valoriser Alger sur le plan culturel.

Le PDAU a été abandonné.



**Fig.46** Le GPU 1996

Source : [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/culturel/](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/)

➤ **Alger, ville monde : l'étape de la consolidation**

**Propositions du CNERU pour la baie d'Alger**

- le pole n:01 La marine, la basse Casbah, Ben m'hidi, Didouche Mourad, le port.
- le pole n:02 Le 1er Mai, EL Hamma, le ravin de la femme sauvage.
- le pole n:03 Le Caroubier, EL Harrach, les pins maritimes.
- le pole n:04 Bordj EL Bahri, le Lido, verte rive, Stamboul.
- le pole n:05 El kittani, cap Caxine.
- le pole n:06 El Djamila, Zeralda, les dunes.

La programmation d'équipements devra s'astreindre aux équipements de type social, cinq typologies fonctionnelles étant distinguées :

- Équipements scolaires d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.
- Équipements de santé.
- Équipements d'action sociale, équipements sportifs, équipements culturels.

**1.4.6.6. Le plan stratégique d'Alger et le plan d'orientation**

➤ **Le défi la wilaya d'Alger à l'avenir: Une autre Alger est possible**

Cette vision de l'aménagement du territoire revêt, à sa base, un dessin stratégique consolidé par un ensemble de sept 'ambitions' qui visent à configurer l'« Alger de demain »

Quatre étapes séquentielles furent définies, qui visent, sur 20 ans, à donner corps aux 'ambitions', que ce soit dans le contexte national algérien ou dans le contexte international.

- Faire d'Alger une ville emblématique, qui se transforme en restant elle-même.
- Eco-métropole de la méditerranée et ville jardin qui maîtrise son étalement et restaure ses équilibres écologiques.
- Faire d'Alger un moteur du développement tertiaire de l'Algérie.

➤ **Etape 1 : 2009/2014 : Le cinquantenaire de l'Indépendance -L'étape de l'embellissement-**

- La réhabilitation du centre historique d'Alger (Casbah).
- Projection de plusieurs équipements éducatifs et sportifs

- Cette étape permet d'assurer une mobilité par la création de passage spécifique pour les bus et la création de stations de Metro, tramway et de train.



**Fig. 47** Le nouveau stade de Berraki  
Source <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach.jpg>



**Fig. 48** La grande d'Alger  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach.jpg>

➤ **Étape 2 : 2015/2019 : Le grand événement international l'étape de l'aménagement de la baie**

- Poursuite de l'aménagement de la baie.
- Réalisation d'un nouveau port en eaux profondes.
- Récupération du foncier et leur conversion en d'autres vocations urbaines.



**Fig. 49** Embellissement du front de mer  
Source : <http://blog.l.fr/algerie/oued el harrach.jpg>

➤ **Étape 3 : 2020/2024 : L'éco-métropole de la Méditerranée l'étape de la requalification de la périphérie**

Cette étape permet de rendre Alger comme capitale économique qui s'impose à l'échelle africaine à savoir mondiale.



**Fig. 50** Embellissement du front de mer  
Source : <http://blog.fr/algerie/oued el harrach.jpg>

**Etape 4 : 2025/2029 : Alger, ville monde l'étape de la consolidation**

Contrôle de la croissance urbaine vers les terrains agricoles par la création de ceintures végétales.



**Fig. 51** La nouvelle image des rues d'Alger

Source : Source : [http://blog.lefigaro.fr/algerie/oued el harrach.jpg](http://blog.lefigaro.fr/algerie/oued%20el%20harrach.jpg)

**Synthèse**

**➤ Potentialités**

- Sa position géostratégique faisant d'elle un point de transition entre l'Europe et l'Afrique.
- Son héritage historique, culturel ainsi que les atouts naturels.
- Son statut de capitale qui fait d'elle un lieu de concentration de l'intérêt national, et une plaque tournante de l'économie nationale.
- Le réseau de communication: autoroutes et voies expresses, le métro, l'aéroport international et le port.

**➤ Carences**

- Prolifération d'activités obsolètes et nuisibles.
- Rupture de l'équilibre entre les espaces urbains et les espaces verts.
- Insuffisance et mauvaise organisation des transports en commun.
- Faible articulation entre les quartiers.
- Etouffement du centre historique qui provoque une extension anarchique vers Hamma-Hussein Dey vers l'Est.
- Bande littorale mal exploitée.

Tous ces soucis et autres sont déjà bien étudiés par le plan directeur de l'aménagement et d'urbanisme PDAU, certes restent quelques modifications, mais le plan cerne le nécessaire. Avec cette brève étude de la ville d'Alger, on peut aisément constater qu'elle fait partie des villes algériennes les plus riches en histoire, culture et identité. Le quartier de la marine qui est notre site d'étude illustre le minimum d'une histoire incomparable.

## 2. Le quartier de la marine

### 2.1. Le choix du site

L'intérêt historique, culturel et touristique que revêt la ville d'Alger principalement le quartier de la marine, présente un élément central et lui procure une valeur irréversible.

Le quartier de la marine représente le noyau historique d'Alger, site chargé de mémoire et d'histoire et lieu coïncidant entre nature et culture, possédant une exceptionnelle richesse naturelle et culturelle à valeurs patrimoniales considérables. C'est à base de ces critères que notre sélection du quartier de la marine comme site d'étude s'est motivée.

D'une manière plus explicite, le quartier offre des atouts inestimables à savoir : Son potentiel touristique ; notamment sa situation stratégique embrassant la mer par la baie d'Alger, bénéficiant ainsi d'une vue panoramique extraordinaire. Ainsi que son potentiel culturel, un patrimoine architectural et urbain notamment à haute valeur historique, culturelle et archéologique, procurant une image fascinante au quartier et lui permettant une destination labélisée : Culture, patrimoine et tourisme.

### 2.2. Présentation du quartier

Le quartier de la marine, cœur historique de la ville d'Alger, représente la première implantation humaine de toute la ville, ayant subi de considérables transformations à travers des époques qui se sont succédées à travers le temps et l'histoire, laissant ainsi des empruntes formant de lui un site chargé de mémoire, d'identité et donc de



**Fig.52** Vue panoramique du quartier  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

patrimoine.

### 2.3. Situation

Le quartier de la marine se situe à l'extrême ouest de la baie d'Alger dans la commune de la casbah, articulant la mer à l'est, la casbah à l'ouest, bab el oued et oued Koriche au nord et Isly au sud. Il est doté d'une position centrale à l'échelle de la ville articulant le port et la casbah.

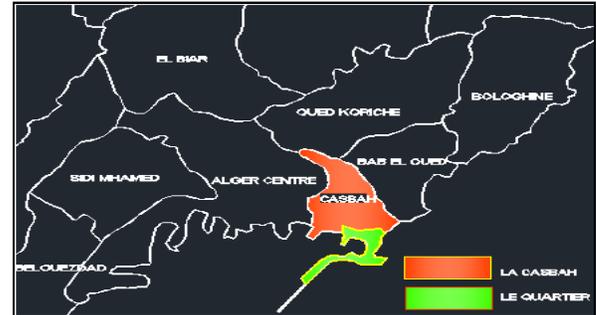


Fig. 53 La commune de la Casbah  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

### 2.4. Limites du quartier

Le quartier de la marine s'étend sur une surface de 35.70ha pour une population estimée à 4573 habitants qui donne une densité de 128habitants /h. Le quartier est délimité :

- Au nord par la rue OUDELHA MOHAMED et la DGSN.
- A l'Est par la mer.
- Au Sud par l'ascenseur de la gare maritime et la place MOHAMED TOURI.
- A l'ouest par les rues BAB AZZOUN-BAB EL OUED et la place des martyrs.

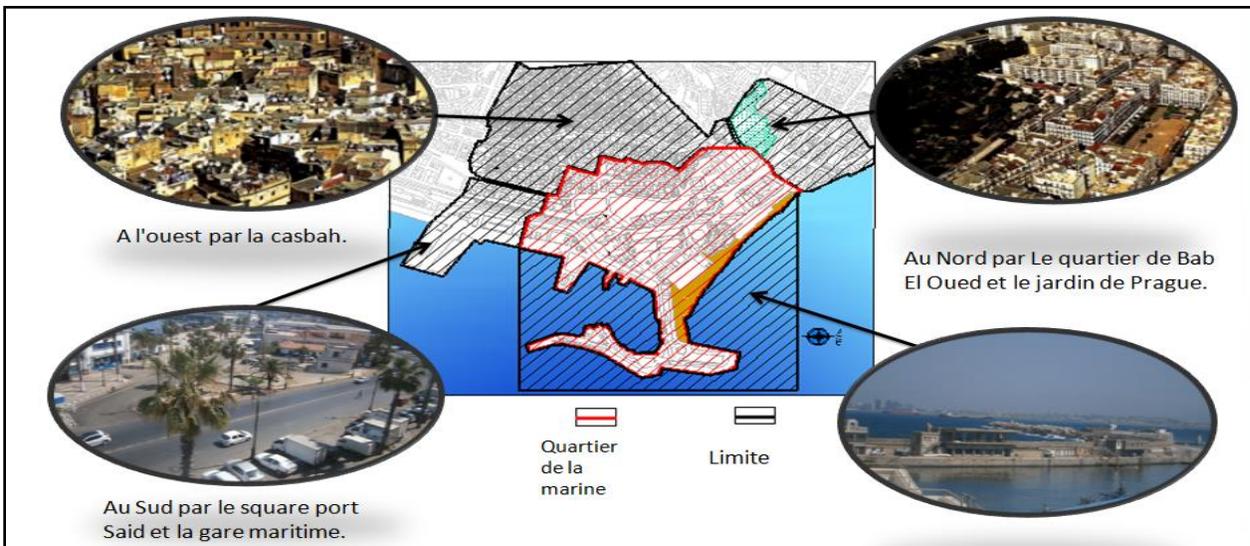
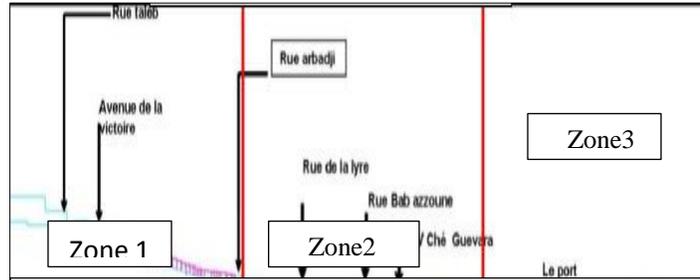


Fig. 54 Limites du périmètre d'étude  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

## 2.5. Topographie



**Fig. 55** Forme du terrain  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.



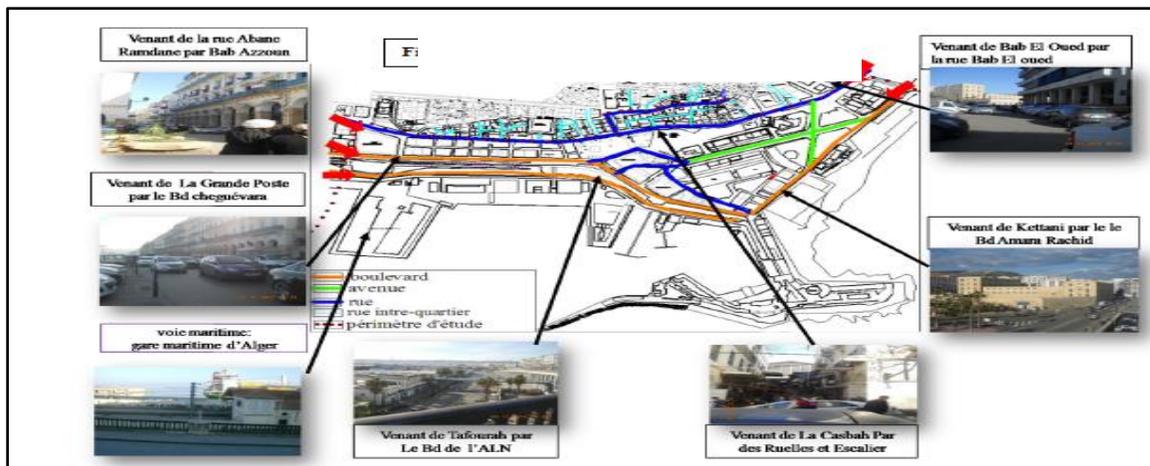
**Fig.56** Le relief du quartier  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

Sa morphologie a favorisé l'installation de l'Homme .Le quartier de la marine s'étend sur un terrain aplati par le double niveau des voutes qui le soutiennent, il se trouve en surplomb par rapport au port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel et une vitrine de la ville d'Alger appréciée depuis la mer.

- Terrain relativement plat dans la partie basse du quartier avec une pente douce.
- Terrain à moyenne pente dans la basse Casbah actuelle.
- Terrain à forte pente dans la haute Casbah.

## 2.6. Lecture analytique de l'aire d'étude

### 2.6.1 L'accessibilité



Les rues Bâb El Oued, Bâb Azzoun, Ben Chenab, Amar El Kama présentent un flux piétonnier important pour diverse raisons:

- Voies traversantes qui reçoivent les flux piétons depuis Bâb el Oued et la Casbah et les distribuent vers Alger centre et Bâb El Oued.

### Synthèse partielle

- Le site bénéficie d'une accessibilité mécanique, avec des flux très importants au niveau du Boulevard Che Guevara, le Boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, et le boulevard Amicarl Cabral ainsi que la rue de la marine.
- Ces boulevards reçoivent une circulation mécanique de transit très importante. Donc entre l'axe Bâb el Oued-Bâb Azzoun et la mer, la circulation piétonne est faible en raison de la prédominance de la circulation mécanique de transit, en plus de la coupure topographique entre le Bd de l'ALN qui n'encourage pas ce type de circulation.

Selon Philippe panerai,

« Le parcellaire est un ensemble de divisions du sol en parcelles et sa présentation cartographique. Désigne généralement tout partage du sol et l'ensemble des lots qui le constituent, quelles que soient leurs dimensions ou leurs formes. »

### La trame urbaine

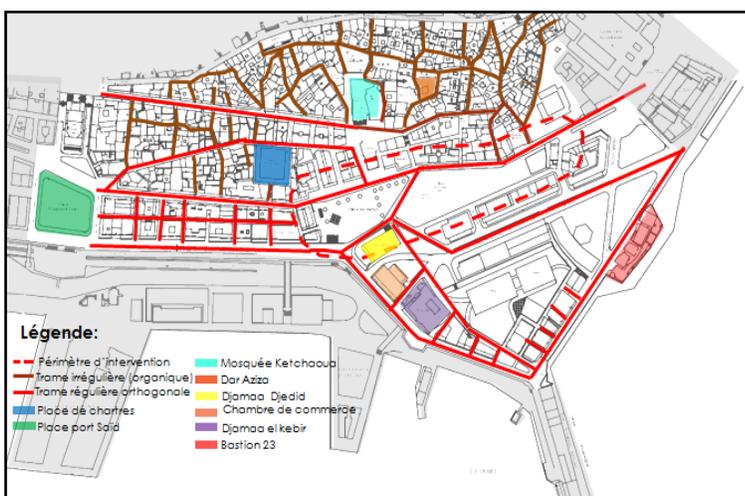


Fig.58 La trame urbaine

Source : <https://www.google.dz/imghp>.

On distingue deux types de trame au niveau de notre site :

- Une trame irrégulière de forme organique (tissu traditionnel)
- Une trame rectiligne due à l'intervention des colons de 1832- jusqu'au 1950 en commençant par la restructuration des rue (Bâb Azoun Bâb el oued, rue de Chartres rue de la Marine et le boulevard de Che Guevara ex projet Soccard.

### 2.6.2. Typologies des tissus



**Fig.59** Carte représentant les tissus urbains  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

#### A. Le tissu mixte

Il est situé à la basse casbah entre la rue Bâb El Oued, Bâb Azzoun et la rue de la Lyre( actuelle Arezki Bouzrina) . C'est la 1ère intervention du génie militaire français pour approprier la casbah. Les constructions traditionnelles :

- Sont étroitement imbriquées et accolées les unes des autres.
- Interrompues uniquement par les ruelles et les cours intérieures avec un gabarit homogène R+1/R+2.
- Façade aveugle.
- Les façades sont de style **néo-classique** européen: les colonnes et pilastres, corniches, balustres, grands arcades occupés par le commerce.



**Fig.60** Croquis de le Corbusier  
Source : <http://dessincorbusier.fr>

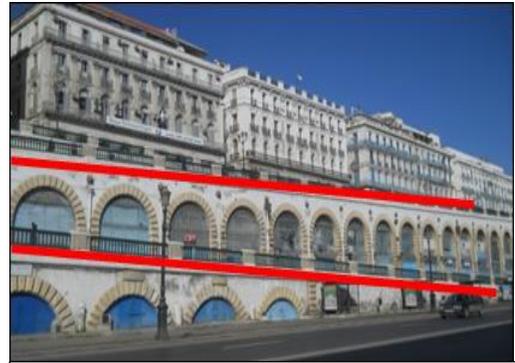
- Le passage de l'extérieur vers l'intérieur de l'îlot se fait par une succession de moment hiérarchisé : Rue, ruelle, impasse.

**États du Bâti:** Grand état de dégradation, risque de ruine.

### **B. Le tissu haussmannien**

Il est apparu après la démolition de la basse casbah qui coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly.

- Un tissu régulier, constitué de parcelles en damier et de rues larges et alignées.
- Les rues souvent bordées d'arcades ou de galeries sur pilotis, donnant sur des commerces au Rez-de-chaussée.
- La façade urbaine du boulevard front de mer est d'une richesse architecturale d'une très grande qualité (façades monumentales) très distinctes et remarquables.



**Fig.61** Immeuble Chassériau

Source : Auteur

### **Constat**

Ce tissu se trouve en rupture par ses différences de niveau dans le quartier.

Le bâti en bon état.

### **C. Le tissu moderne**

Dans sa démarche de faire table rase avec l'histoire, le style moderne privilégie la standardisation (souci d'ordre quantitatif : construire le plus grand nombre de logement, et qualitatif : assurer un confort d'hygiène (Ensoleillement et lumière) ce qui est représenté par le projet Soccard.

- Passage de l'îlot à la barre.
- Gabarit R+7 à R+9.
- Soubassement : remplacé par galerie de pilotis au lieu d'arcades.
- Couronnement de corniche est remplacé par un retrait.



**Fig. 62** Les barres Soccard

Source : Auteur



**Fig.63** Le conservatoire

Source : Auteur

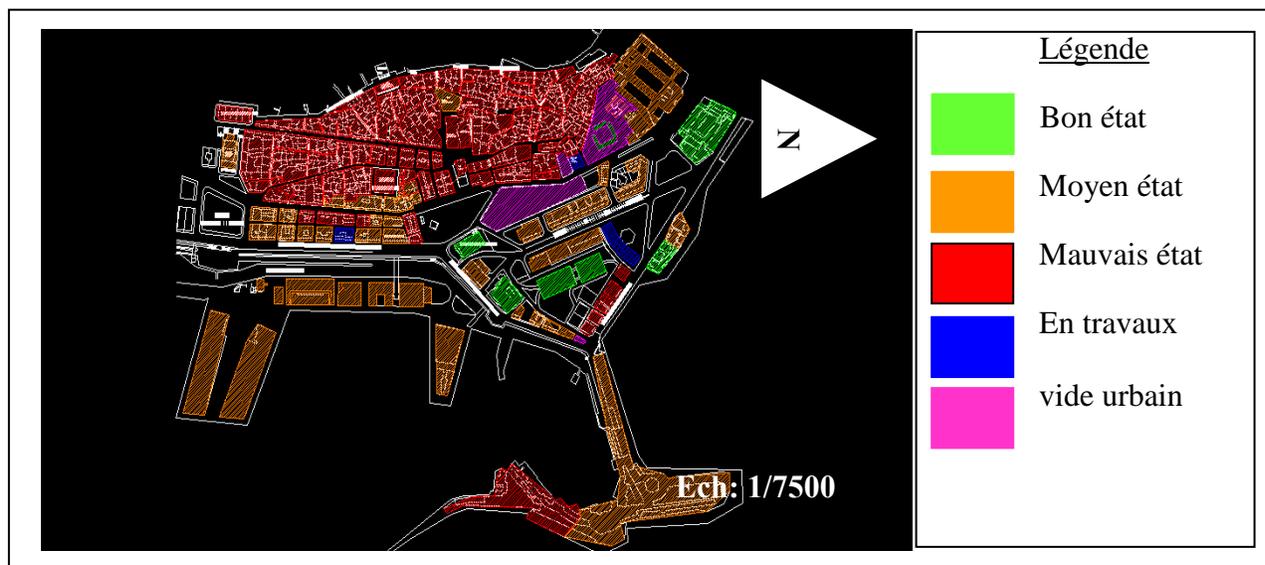
### Constat

Le quartier de la marine possède un riche potentiel architectural, historique et culturel. En l'occurrence sa structure globale due à l'absence d'homogénéité et de continuité entre ses différents tissus représente une rupture.

### Enjeux

Création de continuité et d'homogénéité entre les différents tissus.

#### 2.6.3 Etat du bâti



**Fig.64** Carte illustrant l'état du cadre bâti

Source: mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.

- L'effondrement de quelques bâtisses à engendrer des vides urbains tel est le cas au niveau de l'îlot lalahom, ou on constate des parcelles vides, qui ont été occupé par du commerce informel, ces îlots se situent de part et d'autre de la mosquée Ali Betchin.
- Un pourcentage important du bâti en bon état, ce bâti présente des dégradations superficielles au niveau de l'esthétique de la façade.

Ces vides en question peuvent être récupérés pour densifier et atténuer la rupture évoquée, ils peuvent être destinés à la typologie habitat ou bien au commerce.

### 2.6.4 Les équipements

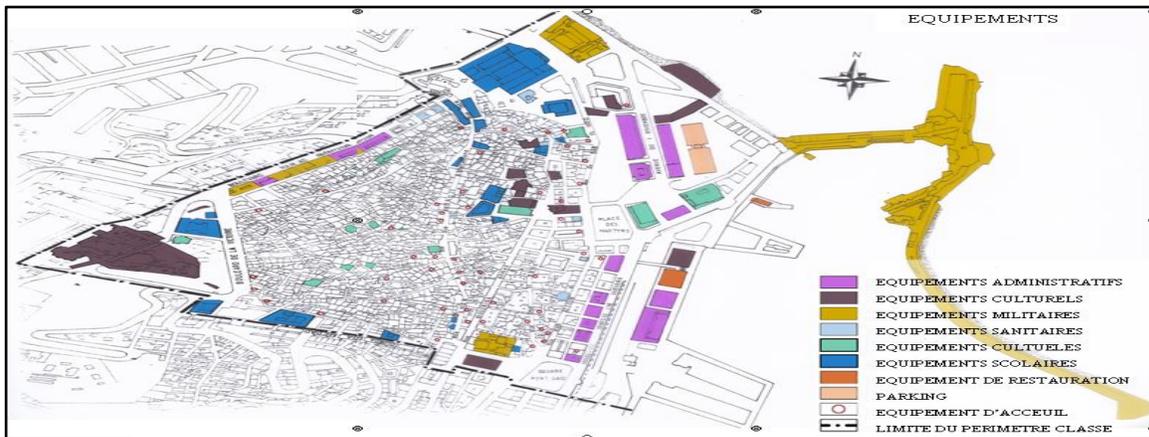


Fig. 65 mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.

- Manque des équipements d'ordre sportifs et de loisir.
- Les équipements éducatifs répondent de manière satisfaisante aux besoins de la population.
- Les équipements administratifs se concentrent le long du boulevard Che Guevara, et au niveau de la marine aussi, et ils répondent aux besoins de la population de manière satisfaisante.

### 2.6.5 Le système viaire

#### Les voies selon Kevin Lynch

« Ce sont des chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement. Rues, allées piétonnes, voies de chemin de fer...etc)<sup>1</sup> »

#### Le boulevard Che Guevara : Reliant square port Said et place des martyres

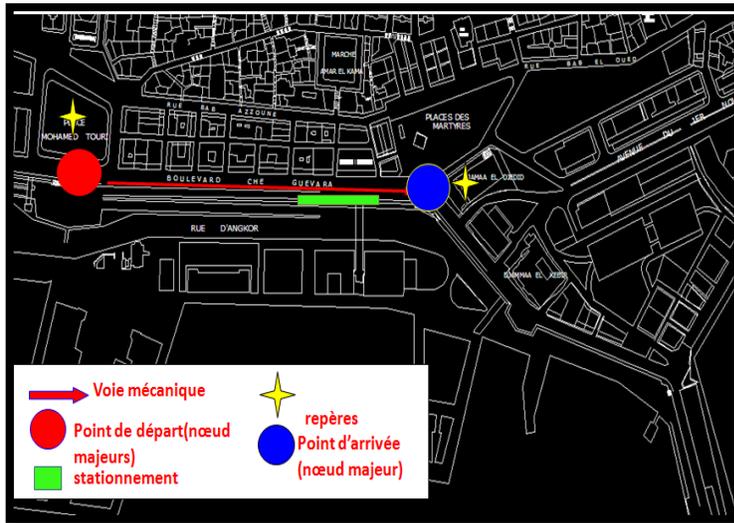
##### Situation dans la trame urbaine

Il articule entre deux nœuds importants et il constitue le front de mer de la ville d'Alger.

##### Dimension

- Accès mécanique de largeur de 16m et c'est une voie à double sens.
- Accès piéton de largeur de 3m.

<sup>1</sup> Kevin LYNCH, l'image de la cité.



**Fig.66** Boulevard Che Guevara  
Source mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.



**Fig.67** Photos du boulevard  
Source : Auteur

**-Les activités autour de la voie**

Des activités commerciales dans certains immeubles, au niveau inférieur (les galeries) et des services s'y trouvent aussi dans quelques immeubles.

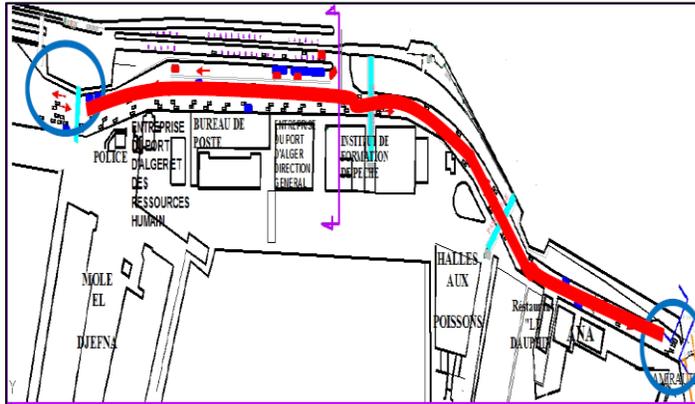
**-Trafic:** Un flux assez important aussi bien piéton que mécanique.

-Absence totale de la végétation.

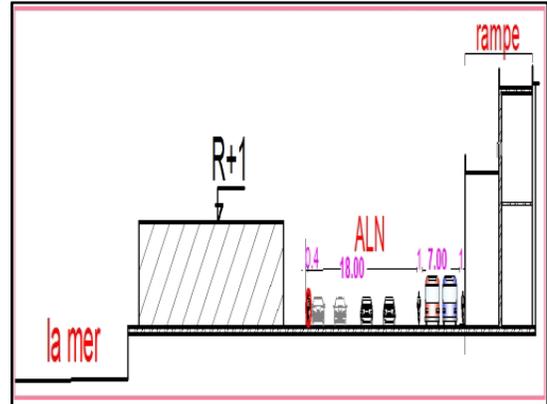
**Le diagnostic**

- Le boulevard Che Guevara offre une perspective sur la mosquée « Djamaa El Djedid » qui été là avant même l'existence du boulevard.
- Boulevard ouvert sur la mer et le port et il offre une vue panoramique sur la baie d'Alger ce qui fait de lui un front de mer.
- Il a une identité très forte assurée par les arcades et on le repère facilement.

**C. Le boulevard de l'ALN : Reliant la gare Ferroviaire et le boulevard Amara**



**Fig.68** Vue sur le boulevard de l'ALN  
Source : PPMSV



**Fig.69** Coupe sur le boulevard de l'ALN  
Source : Auteur

- Il est la continuité de la RN 11 voie à double sens d'une largeur de 18m.
- Parois EST définie par la continuité des voûtes qui soulèvent le boulevard Che Guevara.
- Immeuble dédié à l'activité portuaire.
- Parois OUEST définie par la pêche et le port de l'amirauté.

**Synthèse**

- Voie à caractère de transit
- Un flux de piéton quasiment nul vu le manque d'attractivité dans la partie basse due à la fermeture du port, les voûtes et la plus part des sous-sols.

Cette voie accentue la rupture ville/ mer .

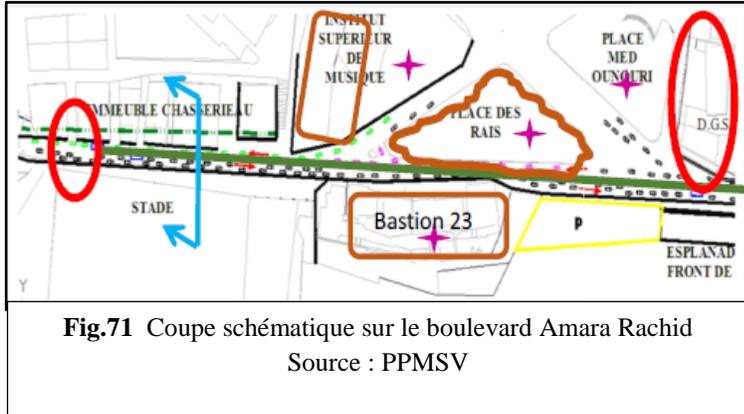


**Fig.70** Avenue de l'ALN  
Source : Auteur

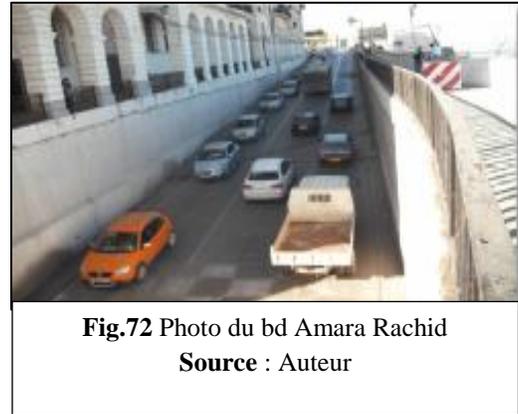
**Légende**

- Boulevard ALN
- Bd Che Guevara

**D. Le boulevard Amara Rachid : Reliant le tunnel de l’amirauté et la DGSN**



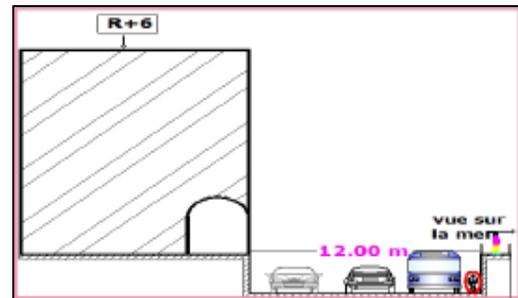
**Fig.71** Coupe schématique sur le boulevard Amara Rachid  
Source : PPMSV



**Fig.72** Photo du bd Amara Rachid  
Source : Auteur

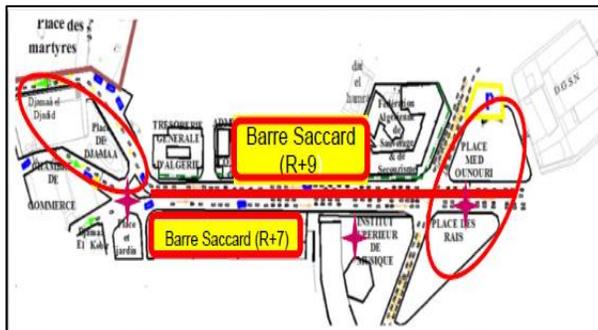
Cet axe est défini par une paroi supérieure imperméable de gabarit R+5 (Chassériaux) avec un étage attique avec une circulation sous arcades non fonctionnelle. Il jouit d’une vue panoramique vers la mer.

- Voies à double sens à caractère de transit, sans animation due au manque d’activités attractives à cause de ses parois qui sont mal définies.
- Accentuation de la rupture ville mer.
- Non prise en charge de piéton (absence de trottoir et moment d’arrêt).
- Il rend l’accès au bastion 23 difficile, même dangereux.

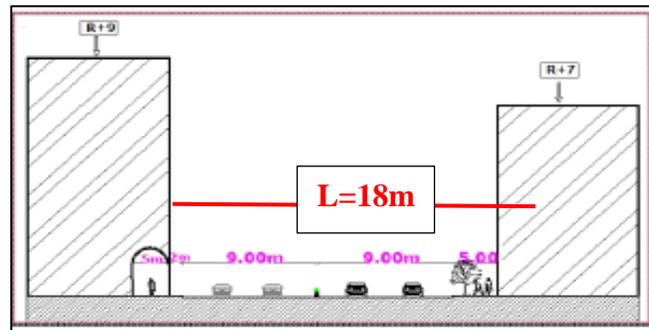


**Fig. 73** Coupe schématique  
Source : Auteur

**E. Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre : Reliant la place des Rais et djamaa el Djedid**



**Fig.74** Coupe schématique sur l’avenue  
Source : PPMSV



**Fig. 75** Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

- Elle assure l'articulation entre le nord et le sud de la ville,
- elle est bordée par les barres Soccard de deux parois :
- 1ere paroi: gabarit R+9 avec une galerie à portique, elle porte le trésor, commerces au RDC et logement à l'étage
- 2ème paroi: Gabarit R+7 abritant les chèques postaux, le siège de l'assurance, conservatoire.



**Fig.76** Rue du 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

**Synthèse**

- L'activité administrative à grande échelle est dominante ce qui a généré sa faible fréquentation piétonne en plus d'un flux mécanique très important, accentuant le caractère de transit.
- L'avenue est très animée en vue des services qui s'y déroulent, son ouverture sur la mer.



**Fig.77** Galerie 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

**Boulevard Amical Cabral : Reliant la place des martyres à l'amirauté**

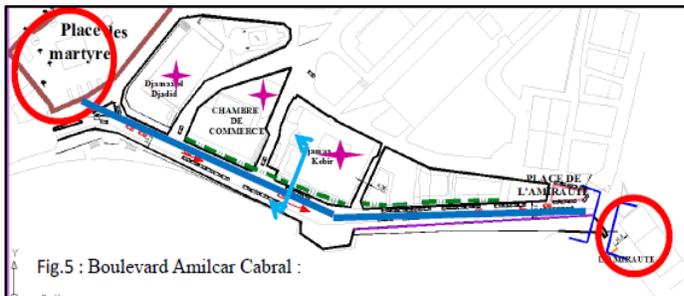
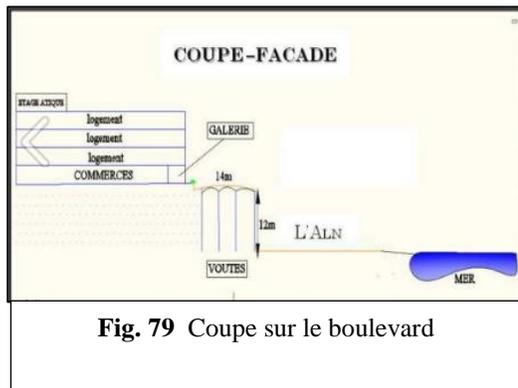


Fig.5 : Boulevard Amilcar Cabral :

**Fig. 78** Schématisation du boulevard  
Source : PPMSV



**Fig. 79** Coupe sur le boulevard

- Voie de desserte à faible flux d'une largeur de 14m à sens unique.

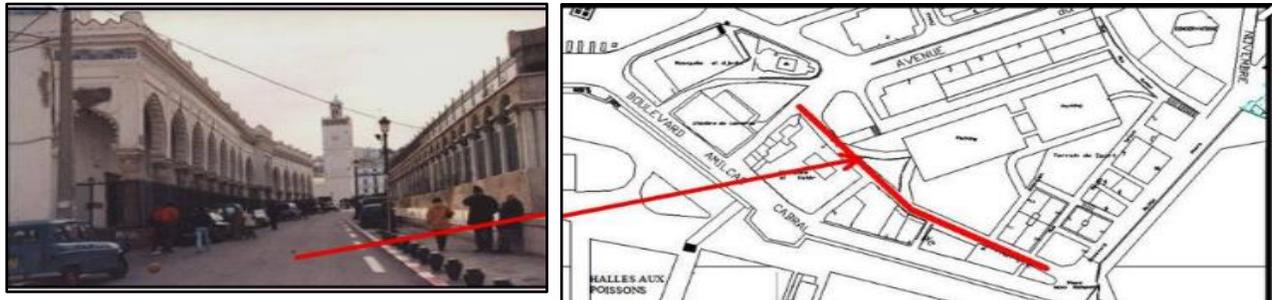
- Constitue un balcon urbain offrant une vue panoramique vers la mer, avec un gabarit de R+3 du style néo-classique, il assure la continuité avec le Che GUEVARA.

### Synthèse

- C'est un boulevard qui a perdu son vécu (fermeture des commerces) vu la fonction de l'amirauté et l'absence d'activités attractives. Une voie de transit, et aujourd'hui Utilisée comme une aire de stationnement.



**La rue de la marine** : Reliant la place de l'amirauté a djamaa el djdid



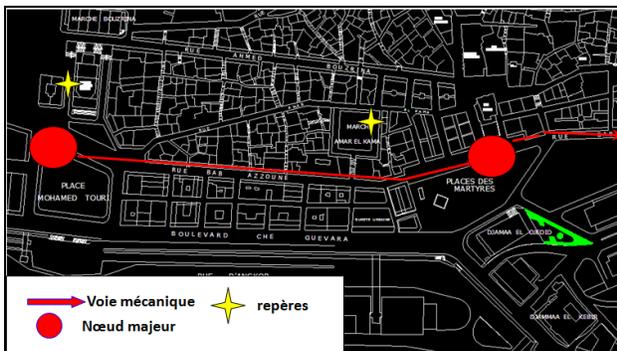
**Fig.80** La rue de la marine  
Source : Auteur

- Voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de 6m
- Son tracé correspond au documanus romain
- Rue large de 6m, à un seul sens ponctué par: Les immeuble Chassériau, djamaa el djdid, place hadj Mrizek, des équipements de services (parking douane).

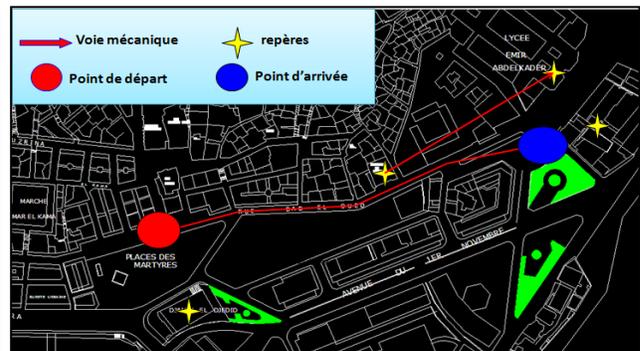
Elle se trouve dénuée d'importance à cause de:

- Le manque d'attractivité, et l'amirauté qui joue le rôle d'obstacle de la ville vers la mer.
- Voie utilisé pour passage au parking, et comme aire de stationnement
- C'est une voie non animée à cause de la fermeture des galeries de Djamaa El Kabîr

### La rue Bâb Azzoun Rue Bâb El Oued



**Fig.82** Rue Bab Azzoun  
Source : PPMSV



**Fig.83** Rue Bab El Oued  
Source : PPMSV

- Elle comporte des bâtiments très vétustes et beaucoup de vides urbains.
- Le commerce informel est très présent et participe à l'anarchie de la circulation.
- Rue très structurante pour les piétons, et générant une forte activité commerciale.

- Une identité très forte assurée par les arcades et par son caractère historique particulier.
- Rue très dynamique et très commerçante (diverses d'activités).
- C'est une rue très fréquentée d'où sa forte urbanité.



**Fig.84** Rue Bâb El Oued  
Source : Auteur

### **Enjeux**

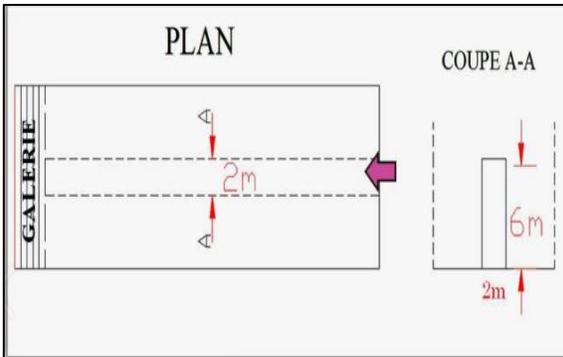


**Fig. 85** Rue Bâb El Oued  
Source : Auteur

Renforcer sa destination à la circulation piétonne, en excluant la circulation mécanique, en vue de préservation de son urbanité.

## Le passage urbain

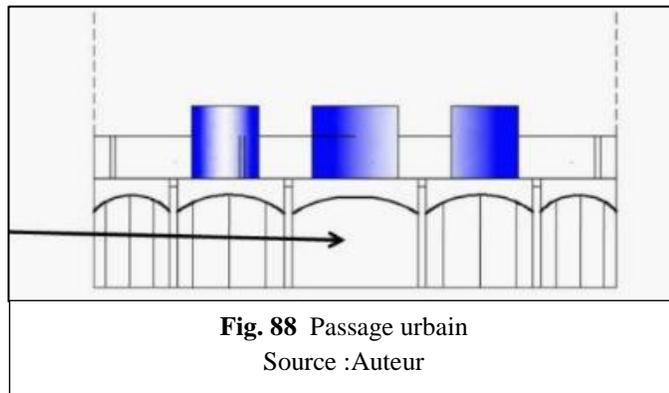
*Définition* : « Il s'agit d'un passage piéton à vocation commerciale qui traverse un immeuble tout en articulant deux moments forts »<sup>2</sup>



**Fig.86** Dimensions du passage urbain



**Fig.87** Passage urbain articulant la rue de charte et la place des martyres

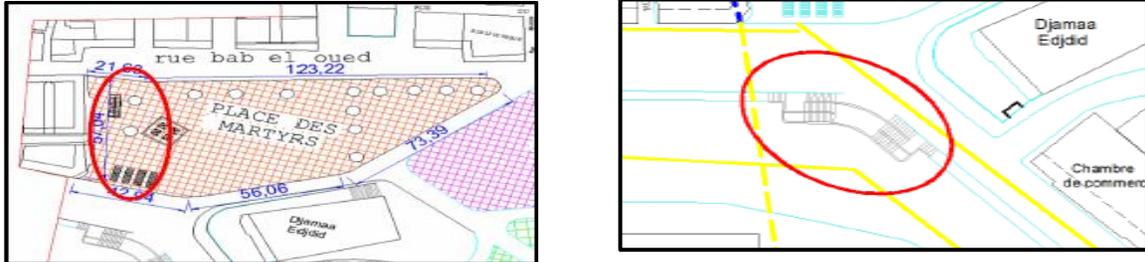


**Fig. 88** Passage urbain  
Source :Auteur

## Articulation ville-mer

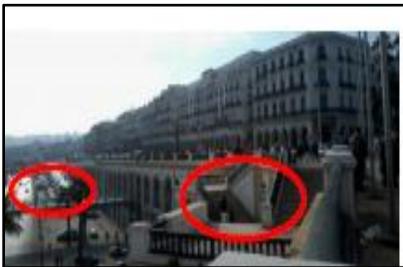
- Des escaliers et passerelles au niveau du front de mer et aussi des escaliers de la place des martyres, qui assurent l'articulation **verticale** entre la mer et la ville.
- Un faible flux dû à la fermeture des sous-sols de la place des martyres et manque d'activités attractives.

<sup>2</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Passageurbain\\_\(architecture\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Passageurbain_(architecture))



**Fig89.** Articulation verticale quartier-mer  
Source :Auteur

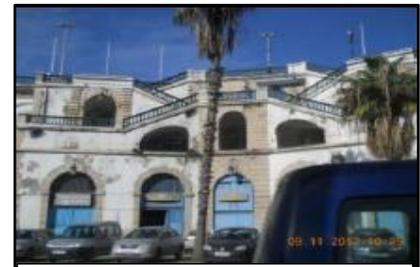
L'articulation horizontale est assurée par les voutes et les sous-sols, qui étaient des espaces commerciaux, elle a disparue à la fermeture de ces derniers.



**Fig.90** Vue des escaliers urbains  
Source : Auteur



**Fig.91** Vue des sous-sols urbains  
Source : Auteur



**Fig.92** Escaliers et passerelles  
Source : Auteur

### Constat sur les voies

- Le maintien d'activités économiques importantes : tel que le commerce ;
- Absence de notion d'hierarchie : voies mal structurées ;
- Une saturation des voies mécaniques, commerçantes, (Bâb el oued-Bâb- Azzoun) ;
- Les aboutissements des axes importants mal définis ;

### Enjeux

- Redonner la vie à la ville ; et la ville aux piétons ;
- Réaménagement des voies ;
- Rééquilibrer et réorganiser les déplacements au sein du quartier ;
- Créer un mode de déplacement adéquat pour le quartier.

### 2.6.6 Les espaces publics : Places et nœuds

Du latin « platea » (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent, c'est un lieu de rencontre, un moment statique et du choix directionnel. C'est un espace de transition et d'articulation.<sup>3</sup>

#### La place des rais

-Place aménagée, face au Bastion 23 et le conservatoire lui donnant une dimension culturelle.

-Place submergée au cœur des voies à forte circulation causant son dysfonctionnement (carrefour).

-Place avec un aménagement fortuit mais on constate l'absence de vie

**Diagnostic** :-Place non vécue.

-Entourée de voies à flux important.

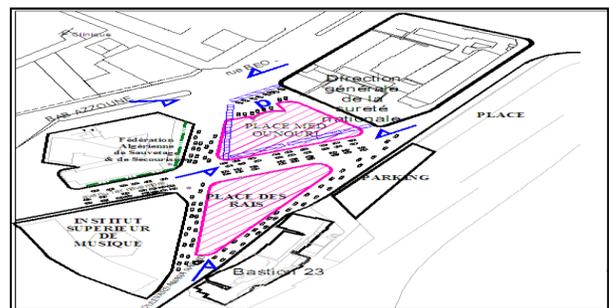
-Place aménagée face au Bastion 23 et le conservatoire lui donnant une dimension culturelle.

#### Place Ounouri

Elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne porte « Bâb el oued »,

Ses parois sont définies par :

Le lycée Bugeaud et les immeubles de rapport 1871, d'un gabarit de R+3 à R+4 avec une architecture néoclassique. La (DGSN).



**Fig.93** Vue en plan de la palais des Rais  
Source : PPMSV



**Fig.94** Bastion 23  
Source : Auteurs

<sup>3</sup>DICTIONNAIRE de l'urbanisme.

L'immeuble d'angle de Socard 1950 de R+7 qui présente une architecture moderne.



**Fig.95** Place Ounouri

Source : Auteur

### **La place de l'Amirauté**

#### **Situation**

-Élément à moyen degré de permanence, se situe à l'emplacement de l'ancienne porte Bab El Djezira, avait un grand rôle dans la mise en relation de la ville à la mer.

-La place s'articule avec la place des martyrs par la rue de la marine et le boulevard Amilcar.

#### **Diagnostic**

-Elle n'assure pas la connexion entre la ville et l'amirauté (zone militaire).

-Place de dimensions réduites.

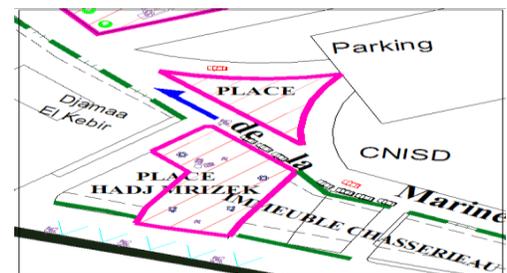
-Elle se trouve isolée de toute animation urbaine.

### **Place Hadj M'rizak (Tlemcani)**

Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain, Les édifices qui la délimitent le quartier perd son identité historique, culturelle et artistique.

#### **Diagnostic**

- Le quartier perd son identité historique, culturelle et artistique
- Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain. Les édifices qui la délimitent
- bâtiments Chassériaux) sont en état vétuste.



**Fig.96** Vue en plan de la place Tlemcani

Source : PPMSV



**Fig.97** Place Ounouri

Source : Auteur

### La place Ben Badis

À la cour de tissu mixte, elle vient se superposer à la rue entourée d'édifices à forte charge historique : DAR AZIZA, la mosquée ketchawa, le palais Hassan pacha. Résultant d'un projet urbain inachevé (projet SOCCARD), en continuité avec la place des martyres.

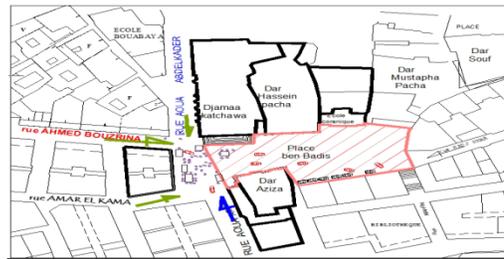


Fig.98 Vue en plan de la place Ben Badis  
Source : PPMSV

### Diagnostic

- Elle joue le rôle d'articulation entre la haute et la basse casbah.
- Elle se trouve mal définie, résidu d'intervention coloniale sur le tissu traditionnel.
- Occupée par des airs de stationnement ce qui défigure son image et diminue la valeur des édifices historique donnant sur elle.



Fig.99 Place Ben Badis  
Source : Auteur

### Place des martyres

Elle se situe au centre de la basse casbah à l'intersection des deux axes structurant rues Bâb el oued, Bâb Azzoun et la rue de la marine ainsi que le boulevard Che-Guevara et avenue 1er novembre et boulevard Amilcar Cabrel.

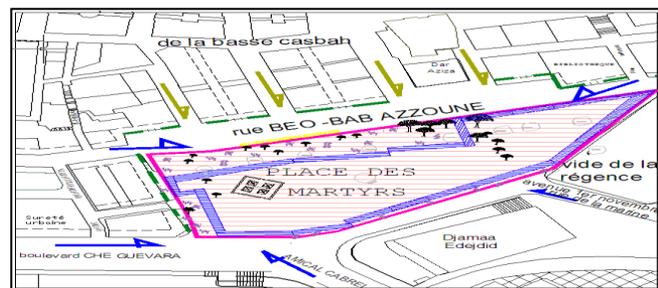


Fig.100 La place des martyrs  
Source : PPMSV

### Le projet du métro d'Alger

Ce projet est considéré comme l'un des éléments moteurs de l'insertion urbaine, il aura impérativement une implication directe sur l'intégration de la Casbah à l'ensemble métropolitain et participera à sa dé marginalisation. Deux stations ont été prévues dans l'étude du métro ponctuent cette ligne :

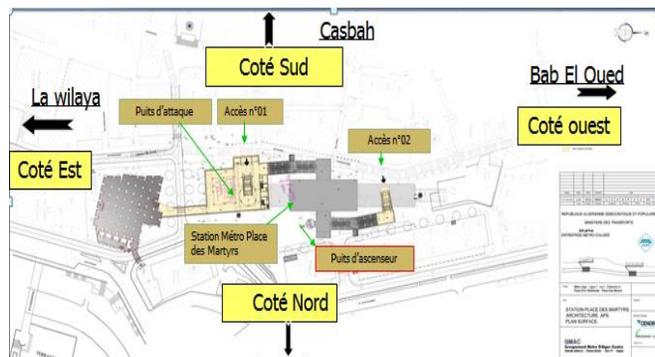


Fig.101 Vue en plan général de la station  
Source : CNRA Alger

Le tronçon Place Emir Abdelkader – Place des Martyrs  
Deux Stations <Ali Boumendjel> et <Place des Martyrs

**La valeur patrimoniale et historique de la place des martyres**

Le Metro d’Alger et GMAC ont accepté le défi de trouver une solution alternative de façon à préserver le patrimoine archéologique d’Alger dans laquelle il est prévu d’intégrer les vestiges Archéologiques découverts au niveau de l’Accès Sud, et qui comprend une salle d’expositions.



**Fig.102** Vestiges archéologiques  
Source :CNRA Alger

**Les fouilles archéologiques préventives de la place des martyres (6 juin 2013-1<sup>er</sup> octobre 2015)**

Les vestiges mis au jour, représentant différentes séquences historiques stratifiées, seront restitués et valorisés en direction du grand public, à travers la création d’un musée de site. Le projet initial de station de métro a fait l’objet d’une modification afin de réduire l’impact de la station sur son environnement urbain, et à préserver le patrimoine historique.



**Fig. 103** Vue générale des vestiges



**Fig.104** Vue sur l’ex rue



**Fig.105** Tombe de l’époque



**Fig. 106** Mur circulaire entourant la fondation du café



**Fig.107** Citerne de l’époque ottomane



**Fig.108** La mosquée Sayida

## Diagnostic

- Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville.
- Elle assure une articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.
- Elle a toujours constitué un lieu de communication sociale.
- Elle possède deux niveaux de sous-sols non accessibles au public qui sont en liaison

### 2.6.7 Le paysage urbain : La recherche de la mémoire du lieu

« Le regard construit des paysages différents selon les distances prises par l'observateur entre son poste d'observation et la scène observée. C'est donc aussi une question d'échelle Plus l'observateur s'approche de la scène plus il voit de détails, mais moins de spectacle. À la limite il est sur scène, et cela implique de considérer autrement le spectacle. »<sup>4</sup>

#### a. Le patrimoine bâti, les éléments de repères

Les éléments de permanence qui ont marqué l'ancienne médina sont les monuments culturels et culturels qui sont classés par leur grande valeur historique, architecturale et que nous citons

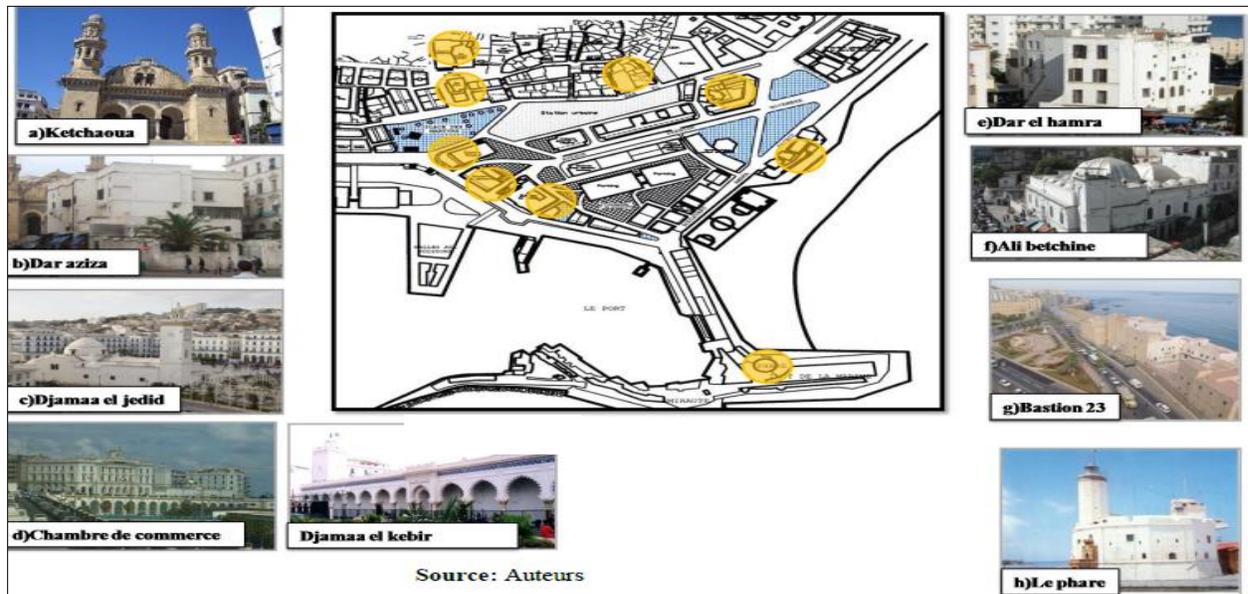


Fig.109 Les monuments historiques : éléments de repère du quartier  
Source : Traité par l'auteur

<sup>4</sup> (\*) Maria Luiza Carrozza, « Paysage urbain : matérialité et représentation », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques  
URL : <http://ccrh.revues.org/2600> ; DOI : 10.4000/ccrh.2600

## Les mosquées

**Djamaa el Kabîr** : C'est la plus ancienne mosquée d'Alger, située sur la rue de la Marine. L'un des rares édifices construit en 1324 et témoigne du passage des Almoravides à Alger, classé patrimoine en 1967.



**Fig.110** Djamaa EL kebir  
Source : Auteur

**La mosquée Ketchaoua** : l'un des joyeux édifices religieux d'Alger, construite en 1612. En 1832, elle fut convertie en premier lieu en église catholique puis devenue la Grande Cathédrale d'Alger. En 1962, elle fut réaffectée au culte musulman. Son architecture actuelle n'est qu'un aspect très lointain de l'ancienne architecture arabo-mauresque.



**Fig.111** Djamaa ketchaoua  
Source : Auteur

**Djamaa Ali Betchine** : La mosquée ALI BETCHINE a été construite en 1622, à l'intersection de la rue Bab El Oued et la rue de la CASBAH, extrémité du tissu mixte. C'est le plus ancien monument qui nous soit parvenu de la période turque à Alger.



**Fig. 112** Djamaa Ali Betchine  
Source : Auteur

**Djamaa El Djedid** : Appelée aussi la mosquée de La Pêcheur. Elle se situe entre la place des Martyrs et la chambre de commerce. Elle est fondée en 1660 à l'époque de la régence turque et c'est le type le plus frappant et le plus intéressant par sa conception architecturale.



**Fig.113** Djamaa El Djedid  
Source : Auteur

**La mosquée du port** : Appelée aussi Masjid El Marsa. Elle est contiguë à la grande voûte de l'Amirauté, près de laquelle se trouvait Bordj El Kabîr (le grand fort). Cette mosquée fut après 1830 englobée en des bâtiments nouveaux.



**Fig.114** La mosquée du port  
Source : Auteur

### Les palais

**Dar Aziza** : elle donne sur la place des Martyrs, Dar Aziza fait partie des palais de la basse Casbah.



**Fig.115** Dar Aziza  
Source : Auteur

**Dar Al-Hamra** : Edifié par le Dey Hocine en 1816, il est situé entre la rue Bab El Oued et les barres Soccard. Actuellement c'est le siège de la « Fondation et de la délégation de la casbah » Sa particularité se traduit par sa façade à l'europpéenne.



**Fig.116** Dar Al Hamra  
Source : Auteur

**Le palais des rais ex-Bastion 23** : Il présente le dernier fragment du tissu de la basse Casbah, regroupant trois palais : 17, 18, 23 de style moresque ainsi il s'impose par son architecture introvertie comme élément singulier dans son environnement.



**Fig. 117** Le bastion 23  
Source : Auteur

**L'amirauté** : constituée à l'époque précoloniale le seul port économique et politique existant. A usage défensif, elle formait pendant la période ottomane un lieu prospère composé de plusieurs bâtisses édifiées : Bordj el Fnar cet ensemble a subi de nombreux remaniements, des extensions, sans pour autant changer l'aspect ; il fut affecté pour des activités militaires.



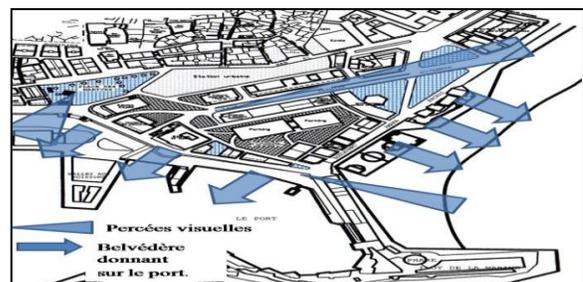
**Fig.118** L'amirauté  
Source : Auteur

### Diagnostic

- Ces monuments se trouvent défigurés par les immeubles mitoyens dégradés, ainsi que la présence de marchés informels.
- On remarque même la dégradation du cadre bâti de ces monuments historiques.
- La passivité de ces monuments, isolée de toute animation urbaine, ils sont devenus des éléments singuliers par les nouvelles fonctions administratives attribuées.

### 2.6.8 Le paysage naturel: une image à sauvegarder

- Les balcons de front de la mer mal exploités
- Fréquenté surtout par des personnes âgées. Pour les autres catégories c'est juste un lieu de passage.
- Mobilier urbain non adéquat.
- Sentiment de barrière par rapport à la mer.
- Balade interrompue par une série d'obstacles.



**Fig.119** Les percées visuelles et le paysage naturel



**Fig. 120** percée visuelle de la place des martyrs  
Source : PPMSV

## Le port: un potentiel non exploité

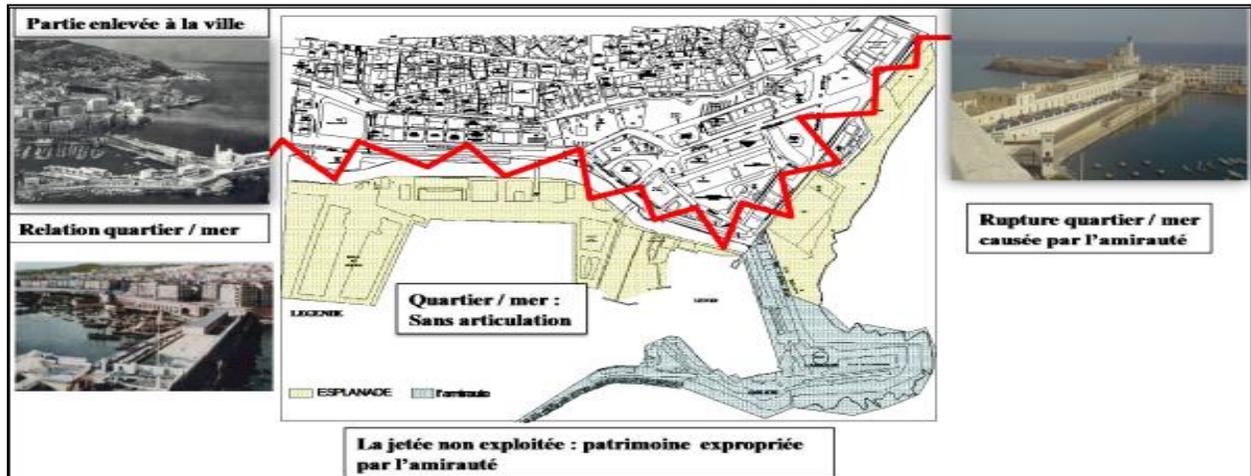


Fig.121 rupture quartier-mer  
Source : Traité par l'auteur

Malgré le potentiel dont il jouit, on remarque une énorme rupture entre le port et la ville. Qui est accentuée par plusieurs facteurs, des limites physiques et non franchissables.



Fig.122 Le port de pêche  
Source : Auteur

Notre quartier contient un nombre de percées qui donnent directement sur la mer, actuellement personne n'en profite à cause de son caractère transitoire, la fonction militaire de l'amirauté.

### Constat

- Le quartier possède un potentiel paysager naturel et urbain
- (les percées visuelles, les promenades) mal exploité,
- aboutissement des parcours mal fini dû à la présence de l'amirauté
- Manque d'espaces verts et jardins, moments d'arrêt mal défini, éléments de repères mal structurés.
- La casbah, le quartier, le port et la mer sont mal articulés.

**Enjeux**

- Développer une trame verte dans le quartier.
- Rétablir les relations quartier/mer, quartier/port et quartier/casbah.
- Agir pour un meilleur profit du paysage urbain et naturel.

<b>Potentialités</b>	<b>Carence</b>
Le quartier présente une richesse paysagère vers la mer grâce au potentiel naturel, le site accidenté sur lequel s'accrochent les maisons de la casbah qui intègrent en gradin une continuité visuelle vers la mer.	rupture quartier-mer : absence de toutes activités de loisir dans le port de l'amirauté malgré sa valeur historique et son cadre attractif non accessible au public en raison de sa fonction militaire.
Richesse et hétérogénéité du style architectural et des tissus qui composent le quartier de la marine.	Un flux mécanique très important ce qui confère au quartier de la marine un caractère de transit.
Richesses historique correspondant à l'ensemble des vestiges de l'histoire qui témoignent de l'importance du quartier à travers le temps,	Potentialités non exploités : le port, l'amirauté et la plage polluée.
Potentialités administratives et économiques par la présence d'équipements tels que le trésor, la chambre de commerces commerciaux éducatifs.	vétusté du bâti. absence de l'identité du lieu. Passivité des monuments historiques : ces édifices sont isolés de toutes animations urbaines.

## 2.7 Synthèse des actions

Pour répondre au mieux aux différents points relevés dans le diagnostic, nous avons tenté de cerner les grands axes de nos interventions, suivi d'un plan d'aménagement englobant la matérialisation de ces actions par des opérations urbaines à l'échelle du quartier et son environnement, ceci dans le but d'apporter des réponses aux soucis majeurs liés au diagnostic qui se résument en 3 axes principaux :

1. Rétablir la relation entre le quartier de l'époque coloniale et la casbah,
2. Résoudre les problèmes à l'intérieur du quartier,
3. Assurer la continuité entre la basse casbah, intérieur du quartier avec le port, ainsi rétablir la relation quartier – mer, quartier- port.

### a-Proposition au niveau du quartier

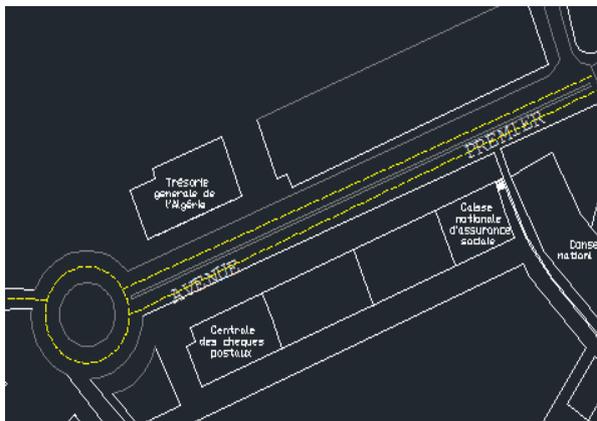
#### -Réaménagement des voiries à savoir

Favorisations de la circulation piétonne et prise en charge du trafic transit par :

- Création de 2 trémies : La première reliant 1<sup>er</sup> novembre à l'avenue de l'ALN sous la chambre du commerce



**Fig. 124 :** Avenu 1 er Novembre avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD

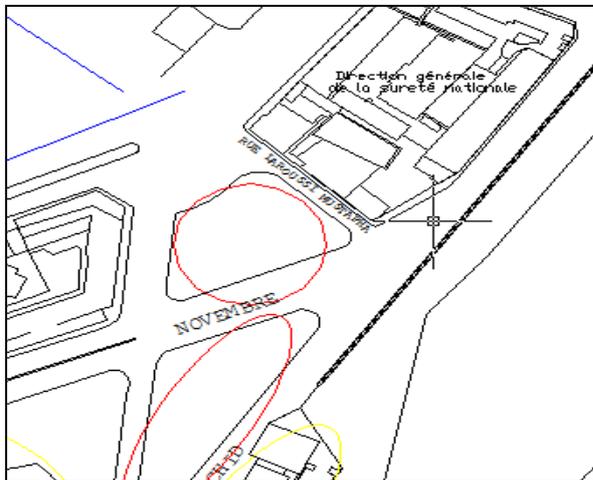


**Fig. 125 :** vue en plan sur la première trémie avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 126 :** vue en plan sur la première trémie après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

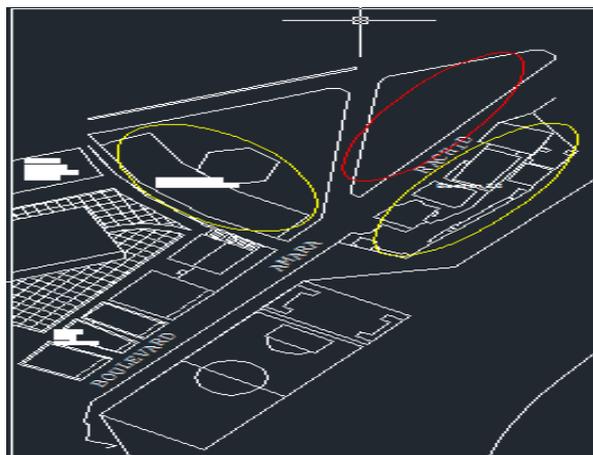
- La deuxième trémie articule le boulevard 1er novembre et la DGSN sous la place Mouhamed Ounouri.
- Aménagement des avenues par intégration de la végétation
- Création des percés dans les immeubles Soccard au a niveau du RDC afin d’assurer la continuité avec le vide de la régence, et avoir des percées vers la mer.
- Réaffectation du boulevard Amara Rachid en voie piétonne par la création d’un tunnel allant jusqu’à la DGSN
- Elargissement de la voie AMARA Rachid du côté du bastion 23 afin de faciliter l’accès à ce dernier ainsi pour une circulation aisée autour de cet édifice à haute valeur patrimoniale.



**Fig.127** : vue en plan sur la deuxième trémie avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



**Fig. 128** : vue en plan sur la deuxième trémie après intervention  
**Source** : rendus lumion, intervention par l’auteur.

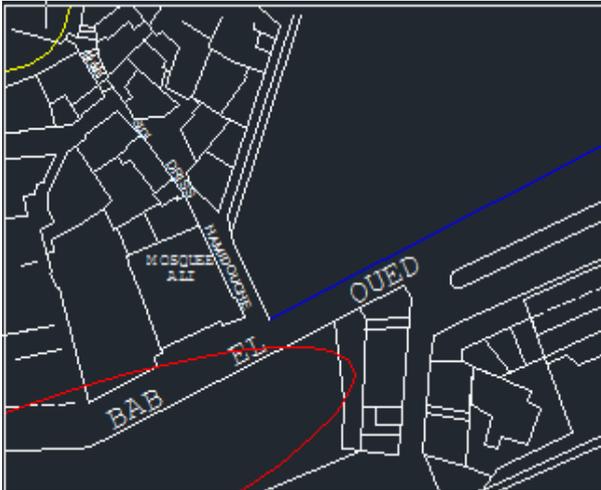


**Fig. 129** : vue en plan la rue Amara Rachid avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD

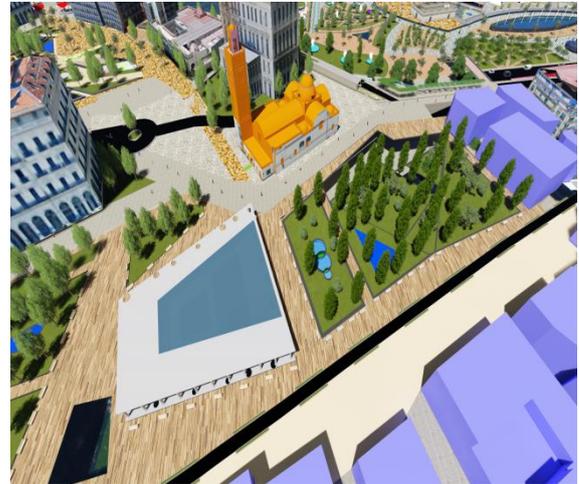


**Fig. 130** : vue en plan la rue Amara Rachid après intervention  
**Source** : rendus lumion. intervention par l’auteur.

- Revalorisation des axes historiques à savoir : Bâb el oued, Bâb Azoun et la rue de la marine.



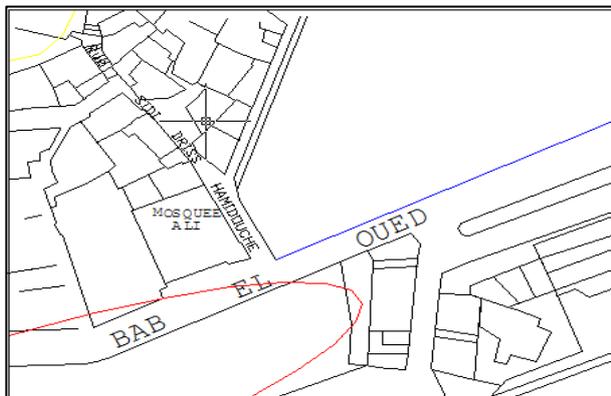
**Fig.131** : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun avant  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 132** : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun après  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### b) Les interventions sur la basse casbah

- Réhabilitation des façades et réaffectation des palais
- Aménagement des aboutissements du quartier vers la casbah
- Affectation des RDC des palais aux activités artisanales
- Création d'une placette et d'un parking à côté de la mosquée Ali Betchine



**Fig. 133** : mosquée Ali Betchine avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 134** : mosquée Ali Betchine après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### c) Les places et les jardins

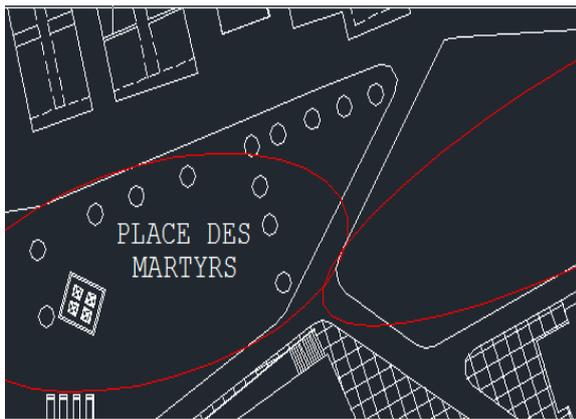
#### La place des martyrs

Lieu de mémoire par excellence, espace chargé de patrimoine historique notamment par les vestiges trouvés récemment lors des fouilles archéologiques effectuées sur cette place. À cet effet, nous avons mené des opérations sur ce lieu afin de lui retrouver sa mémoire et son rôle jouissant d'articuler le quartier avec la casbah

#### Actions

Un assemblage de la place des martyrs et celle du vide de la régence

- La création d'un musée archéologique à ciel ouvert entouré d'un amphithéâtre.
- Projection des deux accès au sous-sol et une bouche de métro.
- La réhabilitation de kiosque musical.
- La libération du reste de l'espace pour la manifestation culturelle.



**Fig. 135** : la place des martyres avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 136** : la place des martyres après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig. 137** : Vestiges historiques de la place des martyres  
Source : Photo prise par l'auteur

Exemples de référence



**Fig. 138** : Station musée Athènes  
 Source : [www.google.com](http://www.google.com)



**Fig. 139** : Station musée projetée par GMAC  
 Source : Direction Des infrastructures métro d'Alger

**LA Place Mohammed Ounouri**

Le jumelage des deux places Mohamed Ounouri et la place des rais destinées aux manifestations culturelles (musicales, théâtrales...etc).



**Fig. 140** : la place Mohamed Onouri après intervention  
 Source : Carte Auto-CAD, intervention de l'auteur



**Fig. 141** : la place Mohamed Onouri avant intervention  
 Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig.142** : exemple de traitement de placette  
 Source : Modern Urban park design, Boston, USA

## Les parcours écologiques

### La place Mohammed Touri, l'aboutissement de la coulée verte

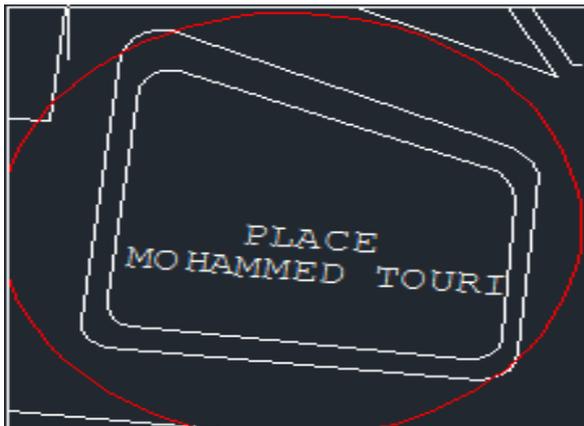
-La reconnexion de place Mohamed Touri au TNA par la création d'une trémie au-dessous de la rue bab Azzoun.

-Une allée piétonne qui traverse le cœur du périmètre comme un véritable ruban de verdure dans un milieu urbain dont l'objectif : Ouvrir la ville et l'apaiser.

Cette percée permettra de prolonger la coulée verte et la lier avec le front de mer ce qui renforcera le lien mer- ville. L'aboutissement de la trame écologique sera un lieu de convivialité dans un aménagement paysager qui allie la verdure et l'eau pour une meilleure qualité des espaces qui répondent aux différentes attentes d'utilisation multiples : activités ludiques, détente.

L'alliance entre le minéral et le végétal permet d'ordonner l'ensemble des espaces de la coulée en une vaste entité paysagère.

Favoriser la circulation piétonne sur la mécanique au cœur de la place en injectant escalier matérialisé par une pyramide en verre évoquant celui du musée du Louvre, nous protégeons ainsi les promeneurs, comme nous préservons la façade du théâtre et des alentours qui mènent vers les sous-sols et la façade maritime.



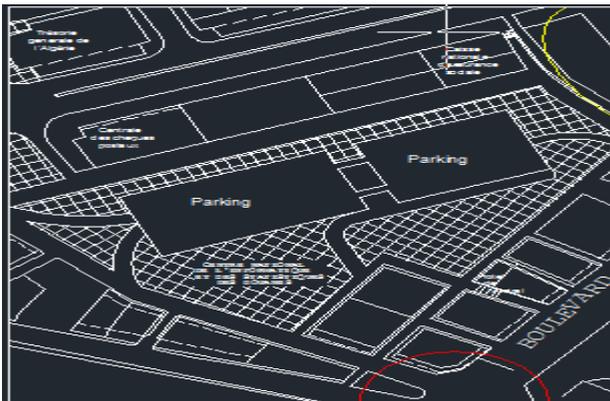
**Fig.143** : la place Mohamed Touri avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



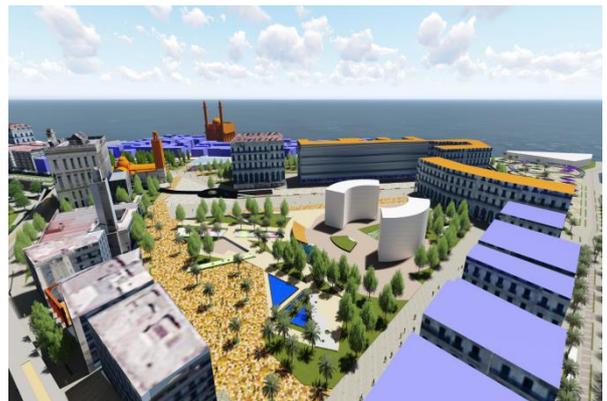
**Fig. 144** : la place Mohamed Touri après l'intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

**Délocalisation du parking vers l'extrémité du quartier**

L'assiette récupérée recevra un équipement culturel qui participera à la réanimation de la ville, l'équipement que nous projetons s'agit d'un conservatoire de musique traditionnelle, afin de nous intégrer avec l'environnement immédiat de par le prolongement de l'activité avoisinante, notamment le prolongement de l'activité du conservatoire de musique en injectant un autre du type traditionnel qui cernera les activités culturelles traditionnelles tout en rappelant la mémoire et l'identité du lieu.



**Fig.145** : l'emplacement du parking avant intervention  
 Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 146** : l'emplacement du parking après intervention  
 Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

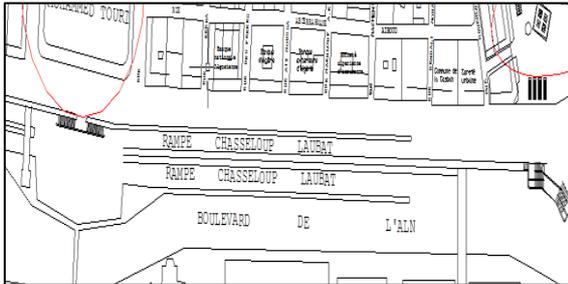
**Exemples de référence**



**Fig. 147** : Exemples de référence utilisés lors de l'intervention  
 Source : www.google.com

**-Articulation ville –mer**

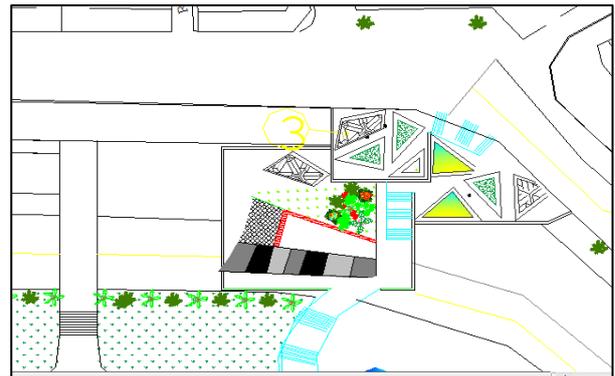
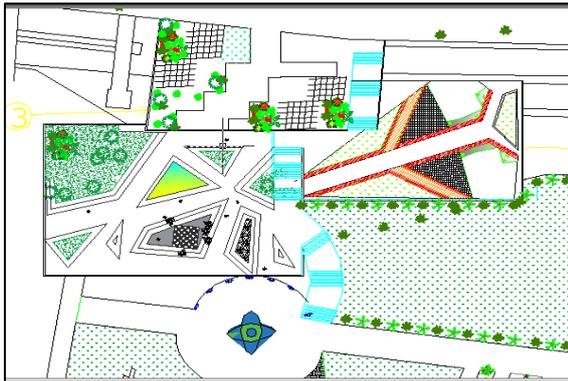
Assurer la liaison entre le quartier et la mer en créant un ensemble de terrasses, rampes et escaliers urbains permettant la reconnexion du quartier avec le front de mer, désencombrement de la façade maritime, tout en dégagant des perspectives et des vues sur mer.



**Fig. 148** : Le balcon maritime avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig.49** : le balcon maritime après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig. 150** : zoom sur les terrasses suspendue créés après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

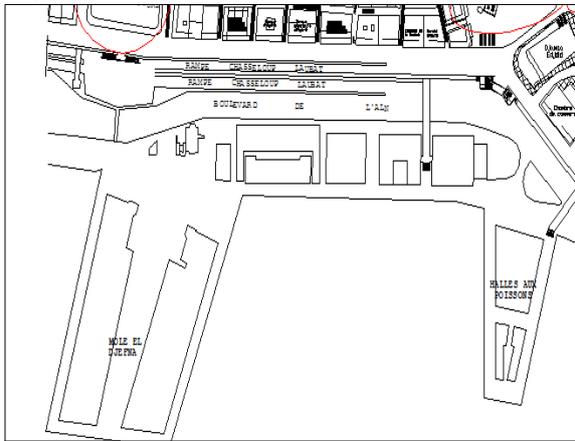
**-Parcours touristique maritime**

➤ **Requalification du port**

Concernant l'aménagement du port, on s'est inscrit dans la structure existante suivant l'aménagement des espaces portuaires initié par le GPU qu'est axée sur la reconquête de front de mer de la capitale.

- Requalification des friches portuaires
- Requalification du port de pêche en port de plaisance destiné pour le loisir et la détente en projetant des équipements culturels rappelant l'identité du quartier ainsi que des

équipements de loisir en vue d'attraction de touristes (amphithéâtre de verdure, cité des arts traditionnels...)



**Fig. 151** : Le port avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 152** : le port après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



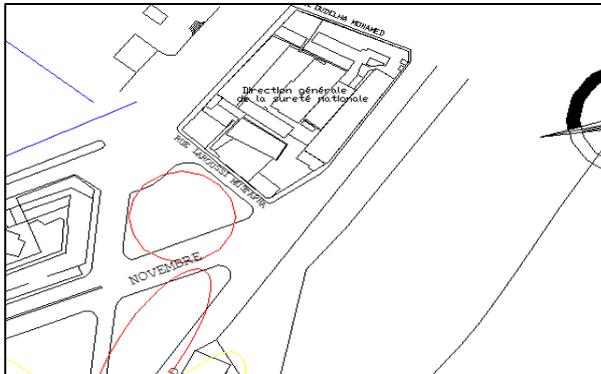
**Fig. 153** : Exemples de référence utilisés lors de l'intervention  
Source : [www.google.com](http://www.google.com), le Master plan Alger centre

### Proposition d'une esplanade maritime

- Une esplanade tout le long du front de mer, comme espace de vie attractif qui regroupe des aires de jeux, des espaces de détente.
- Un parcours animé par des espaces de vente, loisirs, et de détente, pergolas, aires de jeux, jardins de musique, espaces verts ainsi un amphithéâtre en rappel à la présence romaine sur le site.
- Projections des rampes animées aux niveaux de balcon front de mer qui mènent vers le port afin de l'articuler avec le reste du quartier.

Eventuellement dans le but d'ouvrir le quartier sur la mer, un parcours touristique dédiés aux piétons s'étend le long du front de mer, en passant par l'amirauté traversant le bastion 23 jusqu'à aboutir à la

placette que nous avons projetée et qui se réduit à une sorte de balcon urbain surélevé abritant des espaces verts aménagés et des rampes et escaliers permettant le passage au sous-sol dédié à un aquarium vers la placette supérieure.



**Fig. 154 :** L'esplanade maritime avant intervention  
**Source :** Carte Auto-CAD



**Fig. 155 :** le balcon urbain après intervention  
**Source :** rendus lumion, intervention par l'auteur.

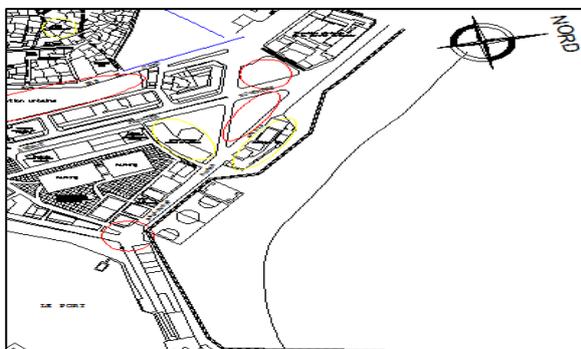
### Zone de loisirs au bord de la mer

La mer est une potentialité paysagère qu'on a proposé de mettre en valeur et offrir un cadre de vie propice à la détente, aux loisirs et à la promenade en proposant une balade tout au long du littoral agréable qui s'unie avec la **promenade maritime**.

Cette entité ludique abrite des équipements de loisirs, de découverte, et de détente (des salles d'aérobic, des salles de spectacles, des restaurants, des salles de jeux, des espaces de jeux pour enfants...etc.).

### Aqua parc

A ces équipements ludiques, s'ajoute un Aqua parc, un espace agréable pour se distraire, accompagné par des espaces de consommations (restaurants ...Etc.) et des aires de jeux dans le but d'animer la plage et la revivre.



**Fig. 156 :** La plage avant intervention  
**Source :** Carte Auto-CAD(Auteur)



**Fig. 157 :** la plage après intervention  
**Source :** Carte Auto-CAD, intervention par l'auteur.

### L'aboutissement de la promenade touristique

Afin de mieux animer ce parcours touristique, nous avons proposé une île artificielle qui sera l'aboutissement du touriste vers un espace événementiel, espace agréable au plein cœur de la mer, dédié aux événements, expositions et différentes activités touristiques, il est doté d'un hôtel, des espaces d'expositions, zénith, des espaces de consommation et autres encore...

C'est le projet de la méditerranée qui contribuera à répondre à la problématique majoritaire du quartier de la marine notamment l'inscrire à l'échelle de grandes métropoles.

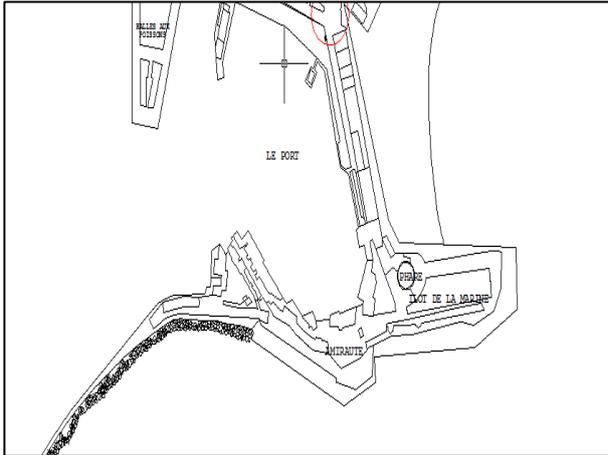


**Fig. 158** : l'île flottante projetée  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### -L'amirauté

Comme on l'a indiqué précédemment, la promenade touristique aura également un passage par l'amirauté, lieu à vocation militaire abritant un patrimoine historique à haute valeur patrimoniale. A cet effet, ce lieu de mémoire sera l'espace de transition entre le port et la plage entre le pôle dédié au tourisme culturel et le pôle destiné au tourisme balnéaire, pour cela nous avons projeté les actions suivantes :

- Reconversion fonctionnelle de l'amirauté et réouverture au grand public
- Sa réaffectation de façon à souligner sa valeur historique en faisant de lui un musée de l'armée et d'exposition de navires
- Intégration d'espace de restauration, loisir



**Fig. 160** : l'Amirauté avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig.159** : l'Amirauté après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

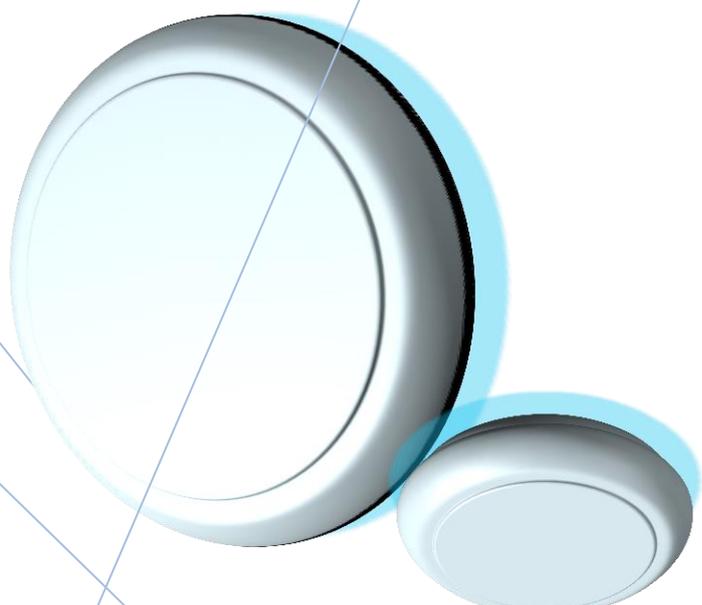


**Fig. 161** : l'Amirauté, espace de transition entre l'entité port et l'entité plage.  
Source : Cartes Auto-CAD

### Synthèse générale

-Le quartier de la marine présente une situation privilégiée, de par sa position face à la mer, sa centralité par rapport à la ville et sa facilité d'accès.

-Il présente des potentialités et richesses multiples (culturelles, historiques, patrimoniales, architecturales, urbaines, paysagères), majoritairement inexploitées. Il existe cependant différents problèmes et paradoxes. La nécessité de faire de ce quartier un centre culturel et historique charnière entre les entités de la ville est primordial, pour définir sa vocation principale, dans un cadre plus global dans la métropolisation de la ville d'Alger.

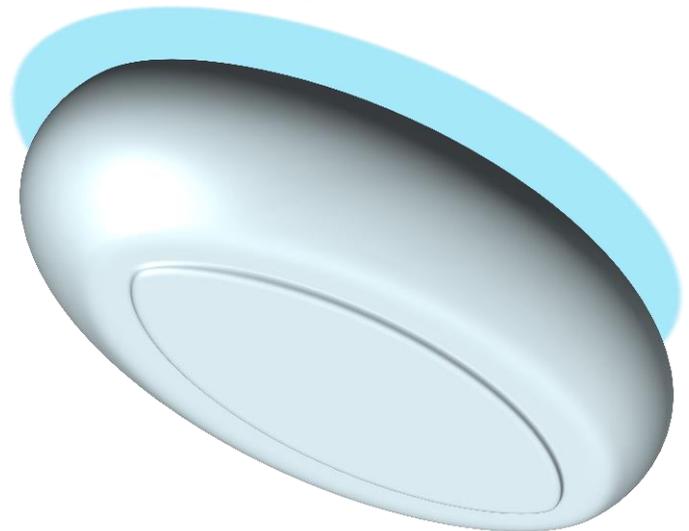


## Chapitre III

### **L'approche architecturale**

*« L'architecture est un grand livre de l'humanité. L'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, comme intelligence »*

*Victor Hugo « Notre dame de paris »*



## 1. L'assiette d'intervention

**1.1 Le choix de l'assiette :** Le choix s'est effectué suite à sa position stratégique sur la baie d'Alger.

C'est le lieu le mieux adéquat pour les activités de loisirs et le tourisme, dont l'avantage est d'embellir l'image de la ville, cela permet d'élargir le rayon d'influence du projet et de l'ouvrir vers le bassin méditerranéen. C'est un pont articulateur entre la ville et la mer.

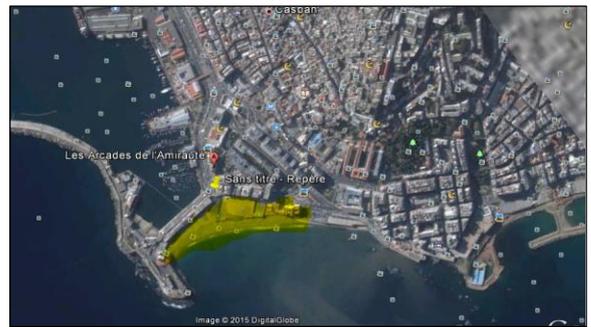
## 1.2 L'étude de l'assiette d'intervention

### a. Sa situation

L'assiette d'intervention est située à la partie basse du quartier, sur la bande littoral Algéroise.



**Fig 162:** Vue aérienne de situation du site par rapport au quartier.  
Source : Google earth



**Fig. 163:** l'assiette d'intervention  
Source : prise par l'auteur

### b. Ses limites

L'assiette d'intervention est délimitée :

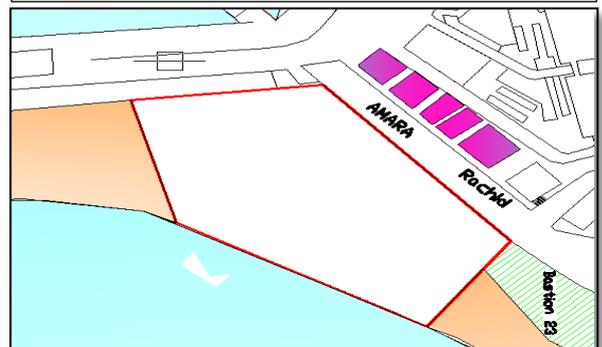
- Au NORD par : la Bastion 23.
- Au SUD par : l'amirauté et le phare.
- A l'EST par : la mer.
- A l'OUEST par : le boulevard AMARA Rachid.



**Fig. 164:** limites de notre assiette.  
Source : Google earth personnalisé.

### c. Sa forme

Elle est d'une forme presque triangulaire sa surface est de 23.000m<sup>2</sup>, l'assiette est au niveau altimétrique 0m par rapport à la mer, -12m par rapport au quartier et -4m par rapport à la jetée khier Eddine.



**Fig. 165 :** formes et dimensions du terrain.  
Source : Auteur

**d. L'accessibilité**

On a plusieurs possibilités pour y accéder à l'assiette d'intervention :

**-Le boulevard Amilcar Cabral** : c'est une voie de desserte à faible flux d'une largeur de 14m, relie la place des Martyrs à l'Amirauté.

**-La rue de la marine** : Voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de 8m, son tracé correspond au Documanus romain. Elle relie deux moments forts la place Amilcar Cabral et la place des martyrs.

**-Le boulevard de l'ALN** : Situé au-dessous du boulevard Che -Guevara, dans la continuité de l'autoroute. C'est une voie de transit d'une largeur de 18m.



**Fig. 166:** L'accessibilité à l'assiette d'intervention  
Source : Google earth personnalisé.

**1.3 Potentialités et carences**

**1-Potentialités**

Sa richesse en patrimoine architectural, historique et culturel ; l'existence de plusieurs édifices résultat des traces des différentes époques nettement présentées dans les lieux.

- **L'amirauté**

Où se trouve le phare qui est un patrimoine historique remonte à la période turque, il est d'une forme particulière qui assure son rôle de repère. Aujourd'hui le phare a perdu son importance par la fermeture de l'amirauté par les militaires.



**Fig. 167:** Le phare et l'amirauté depuis le port.  
Source : <http://Mitual-héritage.crevilles-dev.org>

- **Palais des Rais (ex bastion 23)**

C'est la limite restante de la basse casbah après l'intervention française sur le quartier de la marine, c'est un bâtiment classé, son style mauresque témoigne du passage de la période ottomane.



**Fig. 168:** L'ex bastion 23 depuis la place des rais.  
Source : Auteur

- **Bâtiments Chassériaux**

Répondent à une organisation urbaine tout à fait différente de celle existante. Bâties à l'époque coloniale d'une architecture imposante, purement française, témoin d'une présence coloniale qui reflète la volonté d'attribuer à l'Alger l'image française

- **La mer**

Limite naturelle de notre assiette.

Un potentiel qui rend la parcelle très particulière.

La redéfinition de ce dernier est nécessaire pour reconquérir et affirmer l'image portuaire de la ville.

- Elle présente le point de rencontre de la mer/quartier.
- Animation du quartier par l'intégration de nouvelles activités.
- Le lieu le mieux adéquat pour le tourisme et loisir.



**Fig. 169:** Les bâtiments chasseaux depuis l'assiette  
Source : auteur.



**Fig.170 :** Les bâtiments chasseaux depuis l'assiette  
Source : auteur.

## 2-Les carences de l'assiette d'intervention

- La rupture entre le quartier et l'assiette.
- Aboutissements mal finis des voies de circulation au niveau de l'assiette.
- Les limites non franchissables : L'amirauté en raison de sa fonction militaire est devenue une zone passive sans animation, elle joue le rôle de barrière.
- La mer un potentiel mal exploité.

*« La mer fait renaître, dans un monde de plus en plus cloisonné et parcellaire (par la division du travail, par la dislocation du paysage urbain). Elle restitue la sensation d'infini : horizon illimité, rythme éternel des flots, surface physique et immense vide de toute présence humaine permanente. Dans une vie confinée, emprisonnée par un cadre de béton, elle fait pénétrer le souffle, du grand large, pour le corps comme pour l'esprit. L'ouverture sur la mer est l'un des poumons par lequel respire le monde urbain moderne ... »<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Philippe Saint-Marc AA : 175, « L'homme et le littoral

Dans le but de rétablir la relation du quartier avec son environnement, comment intégrer notre projet dans un site historique en tenant compte de ses éléments singuliers. Comment pouvons-nous aussi rappeler et faire rencontrer le corps et l'esprit de l'homme moderne avec la mer et lui donner cette sensation d'infini et d'illimité dans le monde cloisonné et parcellaire de l'urbain ?

## **2. Le choix du thème**

Dans le but de répondre aux objectifs fixés, notre choix s'est porté sur un centre aquatique et de loisirs permettant de rétablir la relation entre le quartier avec son environnement essentiellement la mer, celui-ci est composé de deux entités, savoir :

- La première abrite un équipement destiné à recevoir un centre aquatique.
- La deuxième entité destinée aux loisirs extérieurs et activités en plein air (pieds dans l'eau).

### **Le rôle du centre aquatique**

- Inscrire le projet dans la dimension environnementale et touristique de la ville.
- Offrir un lieu attractif de fréquentation importante conçu dans l'optique d'une gestion dynamique.
- Offrir un lieu accueillant de rencontre et de vie, d'ambiance chaleureuse et engageante pour les différentes clientèles ;
- Le manque d'infrastructures de ce genre ;
- Plus d'attractivité hors de la saison estivale,
- Zone côtoyée par les estivants,
  - Détente,
  - Distraction,
  - Loisirs,
- Inoculer la culture de sport nautique et la vulgariser.

## 2.1. Définitions étymologiques

- **Centre:** lieu dédié à une activité particulière.
- **Aquatique:** Où il y a l'eau.
- **Détente:** distraction, pause, repos.
- **Ludique** un lieu où s'amuse toute catégorie de gens avec des zones à vagues, des rivières et fontaines artificielles ; un moment de décontraction et de bonheur garanti sous l'effet des parcours qui invite aux jeux.
- **Sauna** Le sauna est une petite cabane de bois ou une pièce dans laquelle on prend un Bain de chaleur sèche, pouvant varier de 70 C à 100 C pour le bien-être.
- **Hammam** c'est un espace de santé de bien-être, (hammam eau chaud) est un bain de vapeur humide puisant ses origines dans les thermes romains.
- **Loisir** nom commun masculin ; singulier c'est Possibilité offerte (à quelqu'un de faire Ou ne pas faire quelque chose) (Soutenu) ; Synonyme : permission -Détente physique et Intellectuelle (soutenu) (D'après le dictionnaire Encarta).

- **Les hydro massages relaxants.** Ex : **Les douches à affusions**

il s'agit d'une pluie d'eau traitée et dispersée par une rampe de jets filiformes d'une fine averse d'eau chaude. pratiquée dans des box individuels pour une relaxation maximale.

- **Musicothérapie**

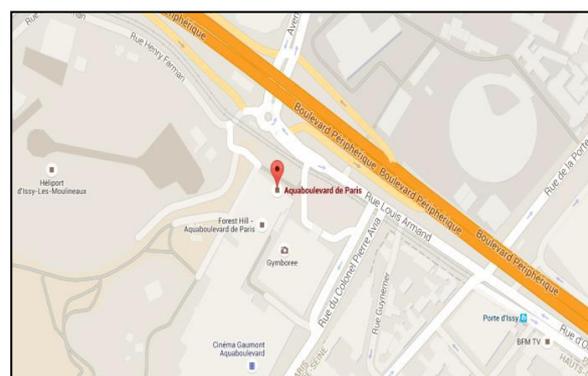
Technique qui utilise le rythme de la musique Pour la relaxation.

## 2.2 Analyse des exemples

### 2.2.1. L'Aqua-boulevard de Paris

**Aqua-boulevard** est un complexe de loisirs situé dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris (France)

Il comprend, sur une superficie de plus de six hectares :



**Fig. 171 :** Plan de situation  
Source : Google maps/aqua boulevard.

- Le principal parc aquatique d'Île-de-France, d'une superficie de 7 000 m<sup>2</sup>, avec plage l'été
- Des cours d'Aquagym avec vélos dans l'un des bassins
- Une salle de remise en forme et de fitness avec de nombreux appareils de cardio-training tels que tapis roulants de marche, vélos, rameurs, etc.

- Une salle de musculation de 1 400 m<sup>2</sup>,
- Sept cours de tennis (individuels ou a deux) dont un à l'extérieur, six courts de squash,
- Un sauna et un hammam,
- Un complexe de cinémas,
- Des salles de réunion, des bureaux, des boutiques telles que Décathlon
- Des boutiques de restauration et un fast-food,
- Une salle de jeux vidéo ou dynamiques.



**Fig.172:** Façade arrière  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.



**Fig. 173:** entrée principale.  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.

Le hall bassin principal est 100 % ludique ; il comprend :

- des bassins à vagues.
- 11 toboggans géants.
- Aquarium : son bassin de réception a des parois vitrées à l'entrée du parc aquatique.
- Aqua glisse : un toboggan que l'on descend sur de grosses bouées.
- Aqua Jonas : le départ se situe dans la baleine, il est réservé aux tout-petits éventuellement accompagnés de leurs parents.
- des centres de remise en forme



**Fig.174:** Intérieur de l'aqua-boulevard  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.



**Fig.175:** Aqua Jonas avec la baleine  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.

### Autres attractions

D'autres attractions se retrouvent à l'analogie de nombreux parcs, tels :

- Les vagues, générées toutes les demi-heures dans le bassin principal. Celui-ci étant également souvent doté de planches-matelas flottants, sur lesquelles il est possible de se tenir debout en équilibre ou surfer,
- Des jacuzzis générant des bulles dans des bassins à eau plus chaude,
- Une corde permettant un "saut de Tarzan" dans le bassin à partir d'un tremplin surélevé,
- Un jeu d'échecs géant et un minigolf ,



**Fig. 176:** Vue sur le bassin principal  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.



**Fig. 177:** Extérieur du parc aquatique  
Source : Google earth/aqua boulevard/image.

### Le second exemple

#### 2.2.2. Centre Aquatique Courchevel

##### Présentation

Courchevel est une station de sports d'hiver de la vallée de la Tarentaise, située sur le territoire communal de Saint- Bon-Tarentaise. Elle abrite divers équipements tel se présente un de plus phare qui est le centre aquatique à qui revient une majeure attractivité à travers les divers divertissements ; détente & bien être proposés.



**Fig 178.:** Centre aquatique Courchevel  
Source : [www.centreaquatique.mairie-courchevel.fr](http://www.centreaquatique.mairie-courchevel.fr)

##### Programme

➤ **Espace ludico-sportif** :un espace destiné pleinement aux divertissements baignades plongés fou-rire et joie notamment avec l'énorme toboggan intérieur instaurant une ambiance festive au sein des bassins.



**Fig 179.** Bassin ludique  
Source : [www.centreaquatique.mairie-courchevel](http://www.centreaquatique.mairie-courchevel)



**Fig.180** espace surf.  
Source : [www.centreaquatique.mairie-courch](http://www.centreaquatique.mairie-courch)

**Espace Soins esthétiques (beauty space) :** Le but est de garantir aux utilisateurs des soins personnalisés et individuels en cabine; en les apaisant par des techniques douces apportant un bien-être. Cet espace pousse à profiter de moments privilégiés et penser à prendre soin de soi.



**Fig 181** Espace soins et beauté esthétique  
Source : [www.centreaquatique.mairie-courchevl.fr](http://www.centreaquatique.mairie-courchevl.fr)



**Fig. 182** Espace bien être  
Source : [www.centreaquatique.mairie-courchev](http://www.centreaquatique.mairie-courchev)

### Espace Bien être (Wellness Space)

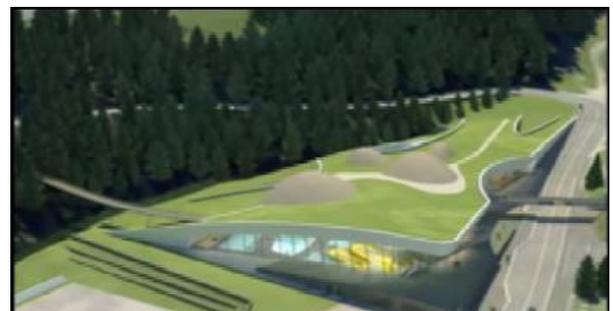
Un espace bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi et solarium privatif.

Et pour se défouler, ce petit joyau de relaxation dispose également d'une salle de cardio-fitness.

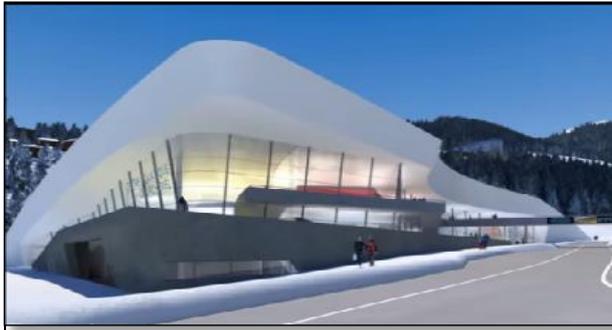
## Concepts du centre aquatique de Courchevel

### □ Concepts liés au contexte

- **intégration au paysage :** avec une toiture en forme de vague qui vient épouser le terrain et rassembler tout le programme de ce bâtiment autour du site dans le but de faire disparaître dans la nature toute en intégrant un programme ambitieux et volumineux et de créer une architecture résolument contemporaine et respectueux de son environnement



**Fig 183.:** Toiture du centre aquatique  
Source : [www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr](http://www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr)



**Fig.184** Façade principale  
Source : [www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr](http://www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr)

➤ **Concepts liés au thème**

**-Convivialité : espace ludique-sportif** : espace orienté vers la famille avec : des bassins de nages (intérieure / extérieure), rivière artificielle, penta glisse, bassin de saut, bassin dédié aux petits enfants.

- **La transparence**: ouverture vers la vallée et les montagnes ce qui offre aux publics et aux visiteurs à l'intérieur du projet une adéquation et une authentification aux sites propres alpins de Courchevel. r



**Fig. 185**: Bassin ludique  
Source : [www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr](http://www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr)



**Fig 186.**: Bassin bien être  
Source : [www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr](http://www.centreaquatique.mairiecourchevel.fr)

**-Continuité extérieure** : Espace bien être bassins bien-être intérieure se prolongeant en toute continuité avec extérieure et ensemble de saunas paysagers.

## La Synthèse

À partir de l'analyse des exemples ci-avant nous avons pu tirer quelques concepts qui se proclament adéquats à notre volonté de conception sur l'aspect formel et fonctionnel à savoir :

**Points tirés du 1<sup>er</sup> exemple (programme et fonctionnement)**

- Programme
- Répartition des espaces intérieurs
- Appellation des espaces
- Aménagement des espaces extérieurs

### Concepts tirés du 2ème exemple

- **Concepts liés au contexte**

- ✓ **Le Seuil** : l'effet de seuil se présente comme un palier qualitatif et quantitatif relatif à l'image, à la qualité urbaine mais aussi à la reconnaissance internationale.
- ✓ **Transparence** : Propriété qu'a un corps, un milieu, de laisser passer les rayons lumineux, de laisser voir ce qui se trouve derrière. La transparence offre une continuité qui permet d'éclairer les espaces.
- ✓ **La perméabilité** : Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ses différents accès (piéton et mécaniques), et les relations fonctionnelles entre les différentes entités internes. Elle peut se traduire aussi à travers les relations visuelles internes et externes de l'équipement.

- **Concepts liés au thème**

- ✓ Continuité extérieure,
- ✓ Convivialité,
- ✓ Le programme,
- ✓ Traitement de façades.

« Le programme est un moment en avant-projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire »<sup>2</sup>

### 1-Programme qualitatif et quantitatif

En effet, cette démarche programmatique est un outil de travail qui permet de définir les différents espaces du projet, leurs fonctions et leurs rôles.

Niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface total	
Sous-sol 1 Niv (- 04.06)	E	Stockage 1	1	18m <sup>2</sup>	18m <sup>2</sup>	
	N	Stockage 2	1	22m <sup>2</sup>	22m <sup>2</sup>	
	T	Stockage 3	1	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>	
	R	Stockage 4	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>	
	E	Stockage 5	2	17m <sup>2</sup>	17m <sup>2</sup>	
	T	Stockage 6	1	25m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>	
	I	Buanderie	1	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>	
	E	Local de réparation	1	21m <sup>2</sup>	21m <sup>2</sup>	
	N	Dépôt entretien	1	20m <sup>2</sup>	20m <sup>2</sup>	
			Dépôt matériel	1	13m <sup>2</sup>	13m <sup>2</sup>
			Dépôt plongé	1	13m <sup>2</sup>	13m <sup>2</sup>
			Bureau de l'arbitre	1	14m <sup>2</sup>	14m <sup>2</sup>
			Lingerie	1	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>
			Patinoire	1	190m <sup>2</sup>	190m <sup>2</sup>
	M	Régie speakers	1	49m <sup>2</sup>	49m <sup>2</sup>	
	A	sonorisation	1	7m <sup>2</sup>	7m <sup>2</sup>	
	I	Billetterie	1	144m <sup>2</sup>	144m <sup>2</sup>	
	N	Cafète	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>	
	T	Salle de soins	1	16m <sup>2</sup>	16m <sup>2</sup>	
	E	Sanitaire h	1	25m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>	
	N	Sanitaire f	1	230m <sup>2</sup>	230m <sup>2</sup>	
	A	Vestiaires	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>	
	N	Hall	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>	
	C	Ascenseur 1	4	5m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>	
	E	Ascenseur 2	2	10mé	10m <sup>2</sup>	

<sup>2</sup> Alex Sowa, architecture d'aujourd'hui n°339

Niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface totale
Sous-sol 2 Niv (- 08.12)	P A R K I N G	Espace de stationnement	50 places	15m <sup>2</sup>	750m <sup>2</sup>
		Local chaufferie	1	27m <sup>2</sup>	27m <sup>2</sup>
		Local climatisation	1	26m <sup>2</sup>	26m <sup>2</sup>
		Groupe électrogène	1	26m <sup>2</sup>	26m <sup>2</sup>
		Bâche d'eau	1	26.5m <sup>2</sup>	26.5m <sup>2</sup>
		Sanitaire f	1	5m <sup>2</sup>	5m <sup>2</sup>
		Sanitaire h	1	5m <sup>2</sup>	5m <sup>2</sup>
		Ascenseur 1	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>
		Ascenseur 2	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
Ascenseur 3	6	5m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>		

Plan RDC Niv (+1,00)		Salon d'accueil	1	124m <sup>2</sup>
		Orientation et information	1	120m <sup>2</sup>
		Patio	1	250m <sup>2</sup>
	S	Boutique mémoire d'océan	1	12m <sup>2</sup>
	P	Terrasse	1	170m <sup>2</sup>
	O	Exposition faune et flore	1	30m <sup>2</sup>
	R	Garderie enfant	1	27m <sup>2</sup>
	T	Cafète	1	67m <sup>2</sup>
		accessoires natation	1	12m <sup>2</sup>
	L	Cabinet médical	1	10m <sup>2</sup>
	O	Visite personnel	1	12m <sup>2</sup>
	I	Vestiaires + douches	1	12m <sup>2</sup>
	S	Piscines	1	488m <sup>2</sup>
	I	Bassin de natation	1	100m <sup>2</sup>
	R	Bassin enfance	1	18m <sup>2</sup>
		bassin ludique	1	50m <sup>2</sup>
		Restaurant	1	50m <sup>2</sup>
	A	Ascenseur 1	2	15m <sup>2</sup>
	Q	Ascenseur 2	1	5m <sup>2</sup>
	U	Ascenseur 3	1	6m <sup>2</sup>
A				

**Tableaux1, 2,3 :** Programme de l'univers sport, loisirs aquatiques et mémoire de l'océan

niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface total
Plan 1 <sup>er</sup> étage (+5,06)		Salon de billard	1	100m <sup>2</sup>	100m <sup>2</sup>
		Salle de billard	1	109m <sup>2</sup>	109m <sup>2</sup>
	T	Beauty espace	1	105m <sup>2</sup>	105m <sup>2</sup>
	H	Patio	1	250m <sup>2</sup>	250m <sup>2</sup>
	A	SPA	1	34m <sup>2</sup>	34m <sup>2</sup>
	L	Hammam	1	23m <sup>2</sup>	23m <sup>2</sup>
	A	Sauna	1	24m <sup>2</sup>	24m <sup>2</sup>
	S	Jacuzzi	1	30m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>
	S	S+D+E	1	44m <sup>2</sup>	44m <sup>2</sup>
	O	Salon d coiffureh	1	90m <sup>2</sup>	90m <sup>2</sup>
	T	Soin et beauté f	1	95m <sup>2</sup>	95m <sup>2</sup>
	H	Salle de yoga	1	70m <sup>2</sup>	70m <sup>2</sup>
	É	Salle de gymnase	1	120m <sup>2</sup>	120m <sup>2</sup>
	R	Exposition	1	45m <sup>2</sup>	45m <sup>2</sup>
	A	Sanitaire H	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	P	Sanitaire F	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	I	Ascenseur	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>
E	ascenseur	4	6m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>	

Tableau 4 : Programme de l'univers thalassothérapie

niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface totale
<b>Plan 2 Eme étage Niv (+9,12)</b>		salon d'accueil	1	100m <sup>2</sup>	100m <sup>2</sup>
		Patio	1	250m <sup>2</sup>	250m <sup>2</sup>
	C	auditorium	1	226m <sup>2</sup>	226m <sup>2</sup>
	U	Salle de jeux	1	64m <sup>2</sup>	64m <sup>2</sup>
	L	Boutiques	4	13m <sup>2</sup>	52m <sup>2</sup>
	T	Exposition de vestiges	1	166m <sup>2</sup>	166m <sup>2</sup>
	U	Atelier d'art	2	12m <sup>2</sup>	24m <sup>2</sup>
	R	Atelier de savoir-faire	1	16m <sup>2</sup>	16m <sup>2</sup>
	E	Atelier d'artisanat	1	14m <sup>2</sup>	14m <sup>2</sup>
		Salle pedagogique1	2	65m <sup>2</sup>	140m <sup>2</sup>
		Salles pédagogique 2	1	40m <sup>2</sup>	40m <sup>2</sup>
		Salle de lecture	1	102m <sup>2</sup>	102m <sup>2</sup>
		Bibliothèque	1	25m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>
	S	Salle polyvalente	1	95m <sup>2</sup>	95m <sup>2</sup>
	A	Salle internet	1	100m <sup>2</sup>	100m <sup>2</sup>
	V	Sanitaire H	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	O	Sanitaire F	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	I	Ascenseur 1	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>
	R	Ascenseur 2	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		ascenseur3	4	5m <sup>2</sup>	20m <sup>2</sup>

**Tableau 5 :** Programme de l'univers culture et mémoire du lieu

Niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface totale
<b>Plan 3 Eme étage Niv (+13,18)</b>		Bureau d'association 1	1	51m <sup>2</sup>	51m <sup>2</sup>
	A	Bureau d'association 2	2	54m <sup>2</sup>	108m <sup>2</sup>
	R	Bureaux divers	1	34m <sup>2</sup>	34m <sup>2</sup>
	T	Salle de réunion	1	95m <sup>2</sup>	95m <sup>2</sup>
		Restaurant algérois	1	350m <sup>2</sup>	350m <sup>2</sup>
		Restaurant	1	630m <sup>2</sup>	630m <sup>2</sup>
	C	contemporain	1	110m <sup>2</sup>	110m <sup>2</sup>
	U	Cuisine	1	245m <sup>2</sup>	245m <sup>2</sup>
	L	Buffet spécialités	1	224m <sup>2</sup>	224m <sup>2</sup>
	I	diverses	4	12m <sup>2</sup>	48m <sup>2</sup>
	N	Expositions	1	170m <sup>2</sup>	170m <sup>2</sup>
	A	gastronomique	1	250m <sup>2</sup>	250m <sup>2</sup>
	I	Boutiques	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	R	Terrasse	2	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
	E	Patio	1	12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>
		Sanitaire H	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		Sanitaire F	4	5m <sup>2</sup>	20m <sup>2</sup>
		Ascenseur	2	12	24m <sup>2</sup>

**Tableau6 :** Programme de l'univers gastronomie et art culinaire

Niveau	Entité	Espace	Unité	surface	Surface totale
Plan 4 Eme étage Niv (+17,24)	H I S T O I R E	Exposition époque phénicienne	1	58m <sup>2</sup>	28m <sup>2</sup>
		Exposition époque romaine	1	38m <sup>2</sup>	28m <sup>2</sup>
		Exposition époque berbéro musulmane	1	28m <sup>2</sup>	28m <sup>2</sup>
		Exposition époque ottomane	1	28m <sup>2</sup>	28m <sup>2</sup>
		Exposition époque moderne	1	30m <sup>2</sup>	28m <sup>2</sup>
		Cafète	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		Sanitaires	1	5m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		Sanitaire hommes	2	5m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup>
		Sanitaires femmes	1	12m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		Ascenseur 1	1	10m <sup>2</sup>	10m <sup>2</sup>
		Terrasse	1	20m <sup>2</sup>	20m <sup>2</sup>
		Ascenseur2	1	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>
		Aquarium	1	18m <sup>2</sup>	18m <sup>2</sup>

Tableau7 : Programme de l'univers histoire

Entités	Surface
<b>Entretien et maintenance</b>	<b>955m<sup>2</sup></b>
<b>Parking</b>	<b>917.5m<sup>2</sup></b>
<b>Sport et loisirs aquatiques</b>	<b>1578m<sup>2</sup></b>
<b>Thalassothérapie</b>	<b>1181m<sup>2</sup></b>
<b>Culture et savoir</b>	<b>1476m<sup>2</sup></b>
<b>Art culinaire</b>	<b>2391m<sup>2</sup></b>
<b>Histoire</b>	<b>245m<sup>2</sup></b>
<b>Total</b>	<b>8743.5 m<sup>2</sup></b>

Tableau8 : Surfaces totales

## 2. La démarche du projet

«Plus tard, quand je suis revenu à l'architecture, c'est après un long travail, quasiment philosophique, sur son pourquoi»<sup>3</sup>.

Les données qu'offrent à la fois le site, le thème, la culture et le style architectural constituent la source de la naissance d'un projet. Pour notre cas c'est la composition de toutes ces données qui nous ont permises de concevoir une esquisse du projet.

□ **Le site** : le quartier de la marine : L'intervention en quartier ancien lance le défi de l'équilibre par la conciliation des contraires. Patrimoine naturel (la Mer) patrimoine culturel et historique (le bâtis, monuments et équipements ...)

□ **Le thème** : le centre aquatique sous thème générique « le tourisme ».

□ **La culture** : la tradition architecturale algéroise de la casbah qui se concentre sur une organisation centralisée autour d'un patio.

□ **Style architectural**

L'architecture de demain par le respect du patrimoine d'hier, la rencontre douce et le dialogue entre l'histoire et le futur donne naissance à notre projet.

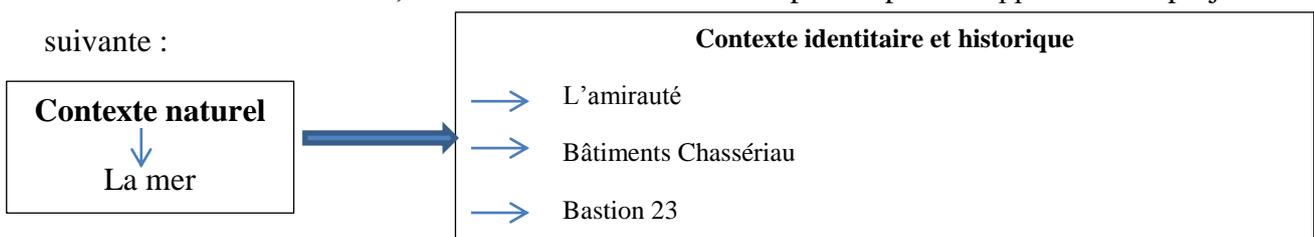
## 3. La philosophie du projet

Lorsqu'on arrive à Alger par voie maritime on aperçoit sur le port une double rangée de voûtes supportant un boulevard, ce dernier s'étend d'une extrémité à l'autre de la ville en passant par le quartier de la marine .C'est la première implantation humaine de toute la ville, elle a subit toutes les transformations relatives aux différentes époques historiques laissant plusieurs empreintes faisant de lui un quartier riche en patrimoine et en histoire.



**Fig. 187** La façade maritime  
Source : Auteurs

Nous avons fondé notre processus de réflexion pour la conception de notre projet sur l'analyse des données contextuelles, identitaires.... Ainsi notre philosophie d'approche du projet est la suivante :



<sup>3</sup> Alex Sowa, architecture d'aujourd'hui n°339

## 4. Processus de la conception architecturale

### 4.1. Conceptualisation

Dans cette partie, nous allons élucider notre architecture qui est fondée sur une étude multidimensionnelle abordée dans les chapitres précédents.

Notre réflexion architecturale émane des spécificités du site présentés auparavant et de l'ensemble des connaissances préalables inoculées pendant nos études en architecture et qui touche cinq volets importants lors de la conception qui sont :

- Formel ;
- Fonctionnel ;
- Structurel ;
- Environnemental;
- Patrimonial

Les concepts de bases ciblés sont :

#### a)-les concepts liés au site

La continuité historique et patrimoniale, la morphologie du site, la forme géométrique du site, la continuité urbaine, le concept des axes, relation ville/mer, le dynamisme de l'espace et la façade maritime.

#### b)-les concepts liés au thème

L'alignement, la transparence, la légèreté, les parcours, le seuil, perception visuelle, l'articulation – percée visuelle vers la mer, espace jardin –mixité sociale, une diversité et multiplicité des activités.

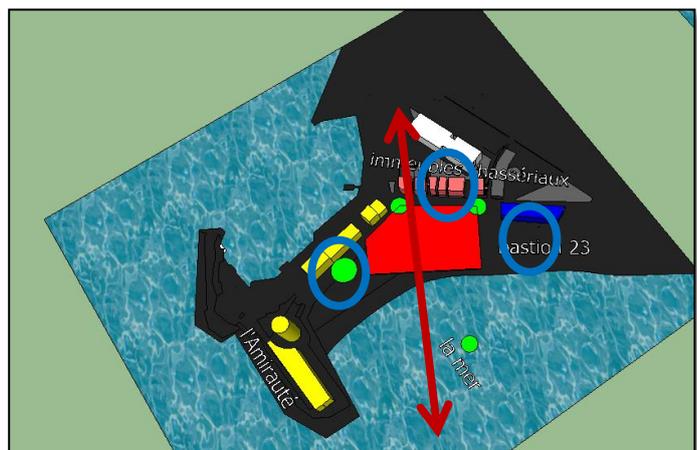
### 4.2. Idéation

-Notre terrain d'intervention présente le point de rencontre et l'aboutissement de deux parcours importants.

-Sa position intermédiaire entre des éléments patrimoniaux importants.

- Objectif

Articulation ville-mer



Légende



L'axe articulateur ville-mer

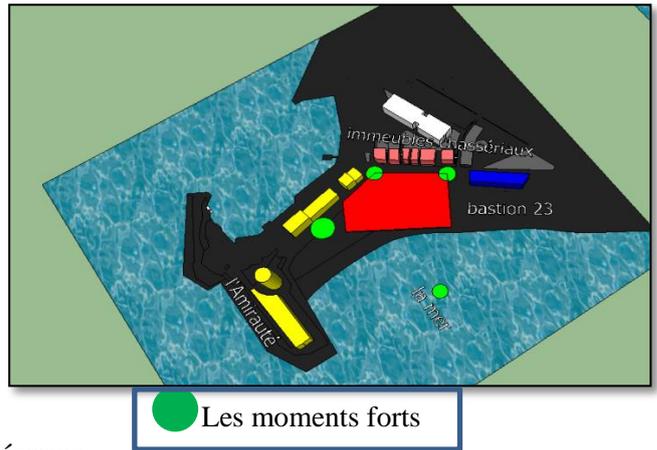
Les éléments patrimoniaux

**a. Première étape**

**Division du terrain en 2 fragments**

**Liaison des moments forts**

Notre terrain est délimité par 3 éléments patrimoniaux notamment : l'amirauté, témoignage de la présence turque, le bastion 23 avec son style mauresque témoignant de la présence



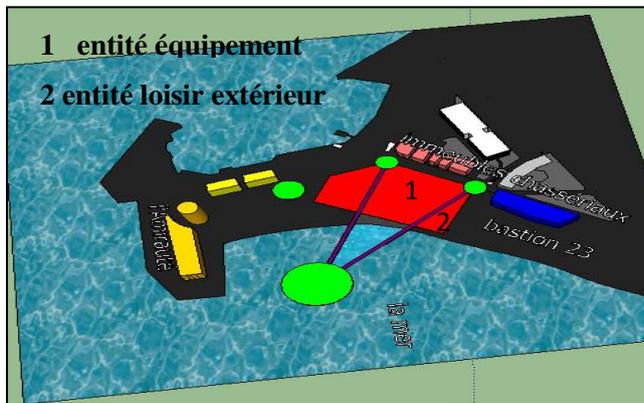
ottomane, et les bâtiments Chassériaux, symbole de l'existence coloniale. (Côté SUD)

Comme il est bordé d'un élément naturel du côté NORD qu'est la mer.

La liaison entre ces moments forts de notre projet nous permet de diviser le terrain en 2 entités :

Entité mer dédiée aux activités en plein air.

Entité réservée à un équipement comportant



des activités aquatiques et culturelles.

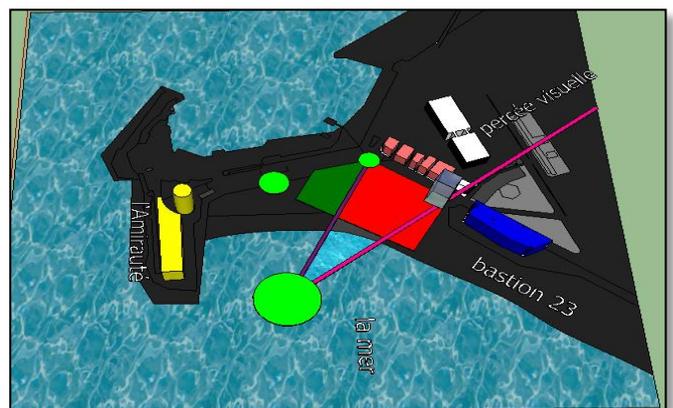
**b. Deuxième étape**

**A la recherche des axes structurants**

Prolongements de deux parcours importants à savoir :

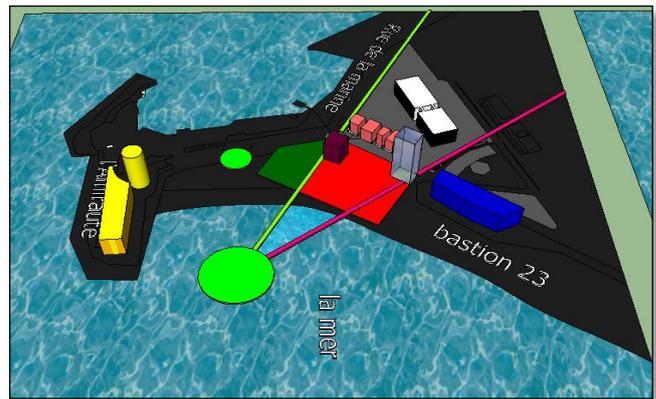
**b.1. 1ère séquence : Aboutissement du parcours culturel**

Prolongement de la percée visuelle découlant de la place des martyres traversant les bâtiments chassériaux, séquencée par la place des rais et le bastion 23 notamment .Ce parcours serait l'aboutissement du parcours culturel ponctué à la limite du terrain par un volume qui se développe en hauteur servant d'élément de transition et de circulation vers le projet à 12m plus bas du bastion23 .il s'agit d'un élément d'appel et de repère en référence au phare (présence turque).

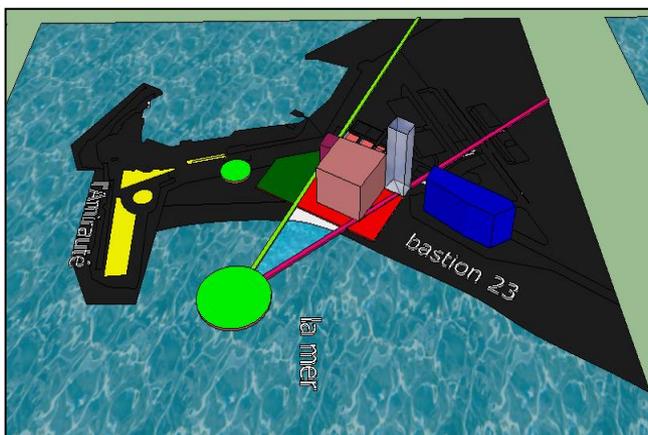


**b.2. 2ème Séquence**

L'aboutissement du 2ème axe issu du prolongement de la coulée verte traversant la rue de la marine, donne naissance à un deuxième volume régulier en continuité avec l'urbain.



**c. Troisième étape : Fusionnement et articulation des éléments du projet**



**La continuité historique et l'aboutissement de la coulée verte**

L'articulation entre les différents éléments du projet se fait par un volume simple carré qui va réinterpréter le patio (west eddar) de la maison de la casbah.

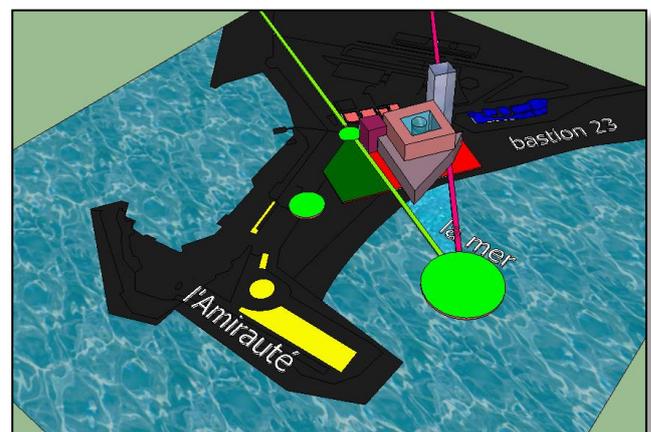
Il s'agit d'un élément d'échange, de communication de transparence où se déroulent l'ensemble des activités (symbole de l'architecture introvertie de la casbah. d'ALGER).

**d. Quatrième étape : Centralité, introversion et convergence**

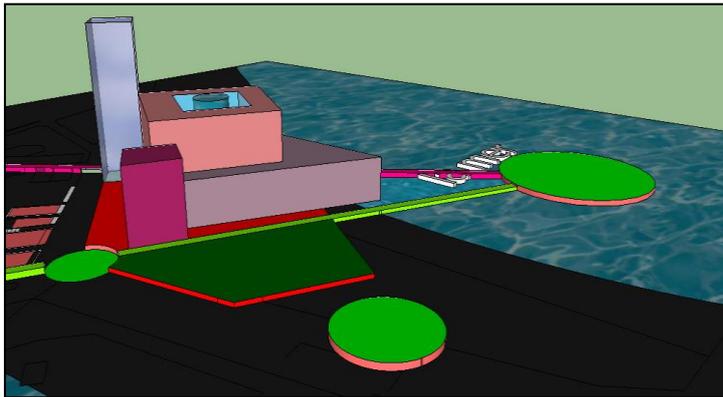
**-Premier axe :** Liaison entre 2 moments forts bastion 23 et l'amirauté.

**Deuxième axe :** Axe articulateur ville-mer

L'intersection de ces deux axes présente le cœur du projet, élément abritant un élément central aquatique faisant rappel à la présence de l'eau dans les sous-sols de la casbah communément appelé (puits ou el djeb). Comme il introduit l'émergence de l'eau de la mer (notre source d'inspiration) au cœur du projet.



Nous avons réinterpréter le concept de réservoir d'eau de la maison de la casbah par un volume aquatique central de forme circulaire représentant une relation entre toutes les directions et une convergence des activités vers ce centre.



Orientation et continuité vers la mer

**e. Cinquième étape : Orientation et continuité vers la mer**

La jonction et unification de l'ensemble du projet par un bras orienté vers la mer matérialisé par une forme mouvementée, assurant l'aboutissement de la percée sur la mer, rappelant également le mouvement dynamique de l'eau.

**5. L'évolution et formalisation du projet à travers les concepts**

**Le phare comme un élément d'inspiration du projet**

Le phare est une empreinte historique de la présence turque en Algérie, considéré comme étant un élément de contrôle à raison défensive.

**5.1. Le phare, repère, luminosité**

Reprendre l'idée du phare et le matérialiser avec une torche qui sera un point lumineux repérable même durant la nuit. (Ascenseur panoramique)



Fig.188 Le phare  
Source Auteur

**5.2. Continuité visuelle**

-Création d'une percée visuelle; tout en soulevant sur pilotis une partie de notre volume d'accueil afin d'assurer: la relation ville mer et la continuité visuelle.

**5.3. L'intégration au patrimoine existant**

« Tout projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport à des exigences et s'inscrire dans une théorie.»

Les bâtiments Chassériau est une trace de la civilisation française en Algérie, devenus aujourd'hui une partie de notre patrimoine architectural ; Pour cette raison nous avons opté pour les gestes suivants:

**5.4. S'effacer devant la façade maritime**

-L'implantation de notre projet est en bas de la parcelle pour mettre en valeur la façade maritime des bâtiments Chassériau.



Fig. 189 : les moucharabieh dans le projet  
Source Auteur

**5.5. Le retrait et la notion du seuil**

Dégager le retrait par rapport aux bâtiments Chassériaux afin de créer un espace destiné au public ayant un intérêt de rencontre, d'échange et communication .....

### 5.6. Le dégradé

Le dégradé vient s'insérer pour dégager des terrasses qui donnent sur la mer afin de faire profiter les usagers du paysage naturel. Notre source d'inspiration, découle du dégradé des maisons de la casbah.

### 5.7. Géométrie

Utilisation d'une géométrie simple, forme régulières basiques en vue d'intégration avec l'environnement immédiat.

### 5.8. Patio

*«Le patio sur deux niveaux, avec la galerie au premier étage, est le temps calme, on a le sentiment d'être au cœur, d'être totalement protégé – mais aussi d'être en relation avec toutes les parties de la maison- une certaine magie se dégage de cet espace parce que les espaces annexes qui l'entourent sont à la fois donnés et cachés –que l'apparition des visages sur la galerie ou sur la terrasse est toujours furtive- et que la lumière zénithale dispense toujours un peu de mystère »<sup>4</sup>*



Fig. 190 Patio de la casbah  
Source Auteur

### 5.9. Transparence

La transparence est un outil architectural qui assure une ouverture sur son contexte ainsi qu'une continuité visuelle qui permet d'avoir un contact avec l'environnement extérieur (la mer, Ex bastion 23, le phare et les bâtiments Chassériaux). De ce fait l'utilisation de verre est adoptée afin d'assurer cette transparence.

## 6. Description du projet

### 6.1. Définition du projet

Emergé dans un **lieu prestigieux**, notre projet se situe sur la bande littorale du **quartier de la marine**, Il se distingue par ses formes géométriques régulières avec une architecture contemporaine, et une **singularité** qui marque le quartier. Il fera l'objet d'un



Fig.191 image globale du projet  
Source Auteur

<sup>4</sup> j.j.Deluz

espace **d'articulation entre le quartier et la mer**, qui désignera l'aboutissement de divers parcours du quartier de la marine, perçu depuis cette dernière **comme étant une vitrine pour l'Algérie**.

Notre projet est un équipement qui combine entre les loisirs, tourisme **et culture** offrant par sa position et son contenu aquatique aux curistes un séjour de détente, bien-être et de plaisir. Il comprend **plusieurs bassins** intérieurs et extérieurs .Les besoins spécifiques **des personnes à mobilité réduite sont pris en compte**, par la mise en place des installations bien spécifiques pour une prise en charge rationnelle et bien réfléchie (élévateurs, ascenseurs, rampes).

L'équipement se développe sur l'axe horizontal vu la nécessité fonctionnelle qui cherche un meilleur positionnement des bassins, et pour casser cette horizontalité nous avons travaillé l'enveloppe du projet, jeu de volumes, gabarits, et la toiture couvrant l'ensemble qui vient remodeler et homogénéiser l'aspect global du projet et définit le skyline recherché.

## 6.2. Accessibilité au projet

### a. L'accessibilité au centre aquatique pour les personnes véhiculées

L'accès mécanique à l'intérieur du centre aquatique est interdit, de ce fait l'accès pour les personnes véhiculées se fera à partir de la voie mécanique « 1er novembre » qui mène vers le sous-sol à travers une rampe, la capacité du parking est estimée à 50 places .Cet accès mécanique fait une boucle autour du projet pour des raisons de sécurité et d'approvisionnements.

### b. L'accessibilité pour les piétons

L'aboutissement au cœur de notre projet d'architecture se fait par un accès piéton depuis la façade principale, par un cheminement en terrasses sous formes de cascades reproduisant le dégradé de la casbah. **-Une entrée secondaire** s'effectue par l'intermédiaire du balcon panoramique, une autre zone dotée d'un flux important.



**Fig.192** l'accessibilité à l'équipement  
Source Auteur



**Fig.193** fluidité de circulation  
Source Auteur

## 6.3. La circulation et le rapport du bâti et non bâti

L'organisation d'ensemble de l'espace bâti et non bâti dans le projet s'est inspiré de la baie d'Alger qui constitue un balcon panoramique vers la ville.

Notre projet l'intègre des qui lui appartient, la matérialisation s'est faite par la surélévation du projet pour constituer un véritable balcon au pied de la mer et qui sert à une place de circulation, d'échange et de convivialité et un accès principal vers la plage pour les occupants.

De point de vue technique, la surélévation participe à la protection de l'équipement des vagues de la



**Fig.194** le balcon panoramique  
Source Auteur

mer.

Un balcon panoramique et une place pour le palais des Rais sert d'élément d'articulation entre la ville, le palais des rais et le projet. C'est un véritable lieu d'échange de convivialité qui mettra en évidence et qui insèrera cette partie marginalisée de la ville dans une dynamique et qui réanimera la découverte de cet héritage classé (Ex bastion 23).

Le but que nous avons fixé au début c'était de promouvoir au projet un cachet digne de la pratique, l'habitude et le vécu de la ville d'Alger.

#### 6.4. La description formelle et fonctionnelle du projet

Notre projet d'architecture est inscrit dans un site balnéaire, zone de détente qui se situe entre la plage et les immeubles à haute valeurs patrimoniales, il s'agit d'un point d'articulation entre la ville et la mer.

Le projet lui-même présente une architecture légère et flexible présentée par un volume singulier regroupant ses fonctions autour d'un élément aquatique central pourvu d'un ascenseur panoramique en son cœur permettant de contempler les secrets cachés de l'océan. L'équipement se développe verticalement sur 5 niveaux dont chacun abrite un univers précis.

**a. L'univers sport, loisirs aquatiques et mémoire de l'océan :** Cette entité se développe au RDC, abrite de bassins aquatiques, bassin de natation, bassins ludiques, bassins petite enfance, activités de loisir aquatiques, boutiques, galeries d'exposition et des espaces de consommation.

**b. L'univers thalassothérapie** dédié à la détente, bien être et remise en forme regroupant ses fonctions au 1<sup>er</sup> étage à savoir les soins secs et humides, les salles de gym et les espaces de beauté.

**c. L'univers culture, savoir et mémoire du lieu,** se développant au 2<sup>ème</sup> niveau avec comme espaces, une bibliothèque, auditorium, des ateliers d'arts et des salles pédagogiques.

**d. L'univers gastronomie locale et art culinaire** au 3<sup>ème</sup> étage abritant des restaurants de différentes spécialités allant du traditionnel vers le moderne.

**e. Le parcours civilisationnel** énumérant les périodes historiques de la ville d'Alger, animé par des galeries d'exposition.

### 6.5. Description des espaces extérieurs

Des objectifs importants de cette réflexion est la préservation des ambiances aquatique à l'extérieur et l'attractivité de notre équipement notamment en période estivale.

Un bassin ludique pour les adultes et une pataugeoire et des aires de jeux sont à la disposition des enfants.

Un solarium, terrain de volley Beach, terrain de tennis, mini-golf sont aménagés .Une promenade

foret et aqua balade sont également prévues. Le centre aquatique met à la disposition des clients abonnés des kiosques dédié aux activités maritimes où on trouve des jet-ski, pédalo, matériel de plonger à fin de profiter au maximum de la mer.



**Fig.195** les espaces extérieurs  
Source Auteur

### 6.6. Description des façades

Elles sont conçues de façons à ce qu'un dialogue soit créé et qu'une continuité soit assurée entre le projet et son contexte (bâti et le naturel) à travers :

La façade donnant sur l'urbain est composée des éléments en encorbellement rappelant ainsi les kbou des maisons de la casbah, en utilisant des éléments en bois résineux pour l'esthétique.

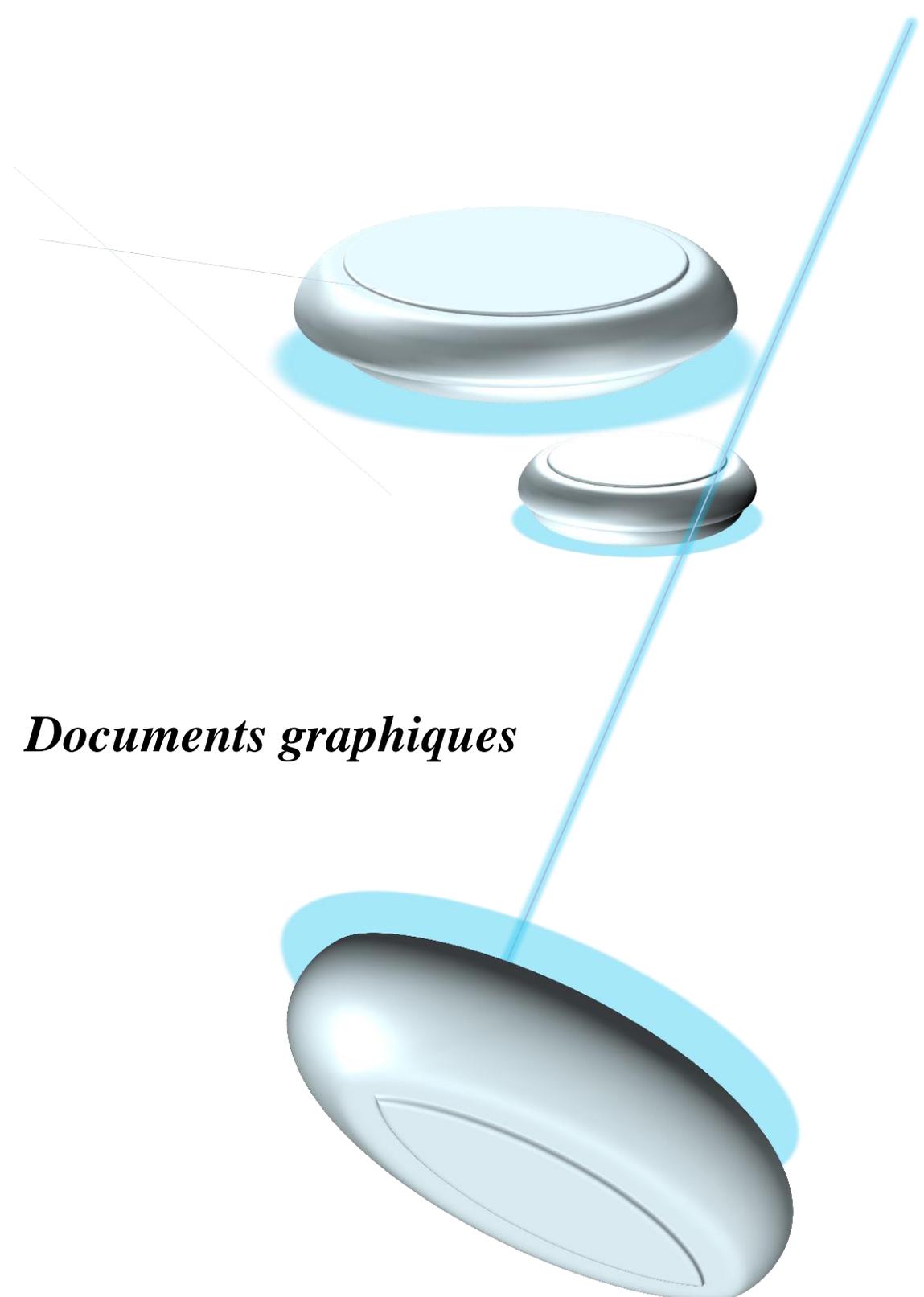
L'utilisation des moucharabiehs par l'utilisation des façades filtrées (plaque en bois) qui renforcent le concept d'intimité d'un côté et l'alternance entre le vitrage et l'opacité de l'autre côté.

Les façades donnant sur la mer bénéficient de grandes ouvertures tandis que celles qui donnent vers la mer, la même logique, la combinaison des modules rectangulaires avec des dimensions assez importantes.

La forme générale en rectangle des façades de l'environnement immédiat nous a guidé à aller dans la même direction, alors un rythme de façade et une homogénéité s'apparaît dans la vue d'ensemble du projet et même sur la cinquième façade.



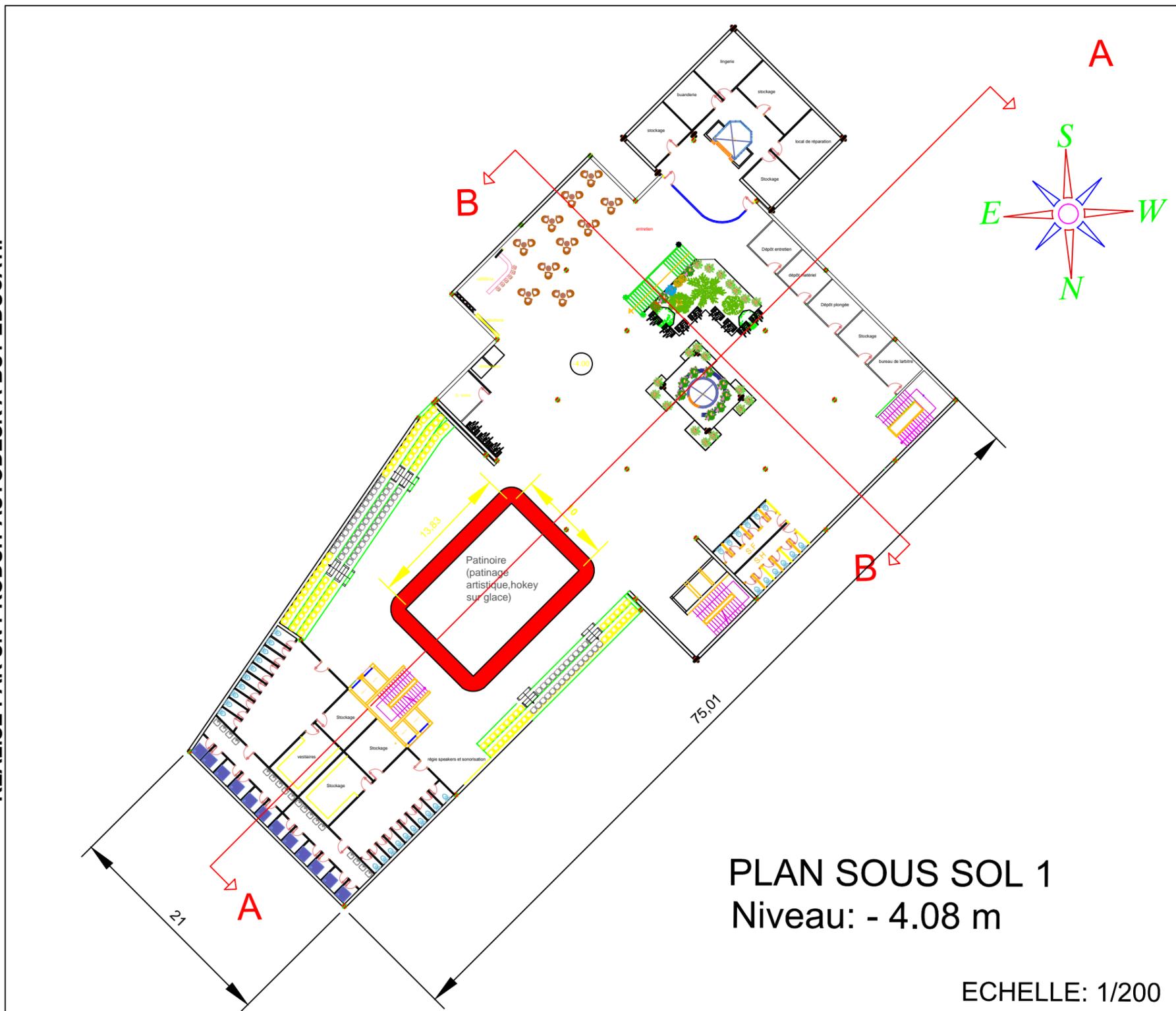
**Fig.196** les façades  
Source Auteur



*Documents graphiques*

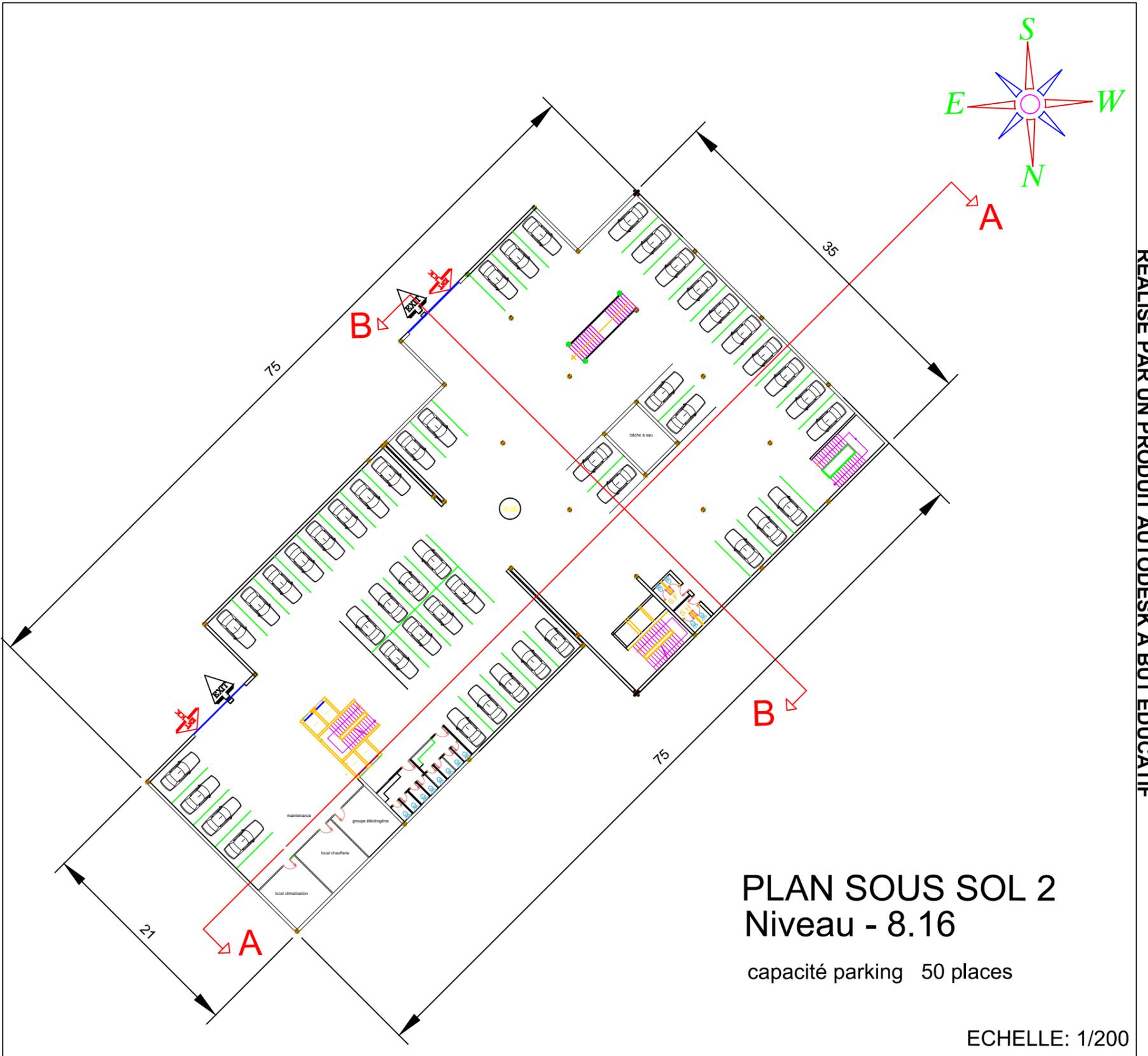
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



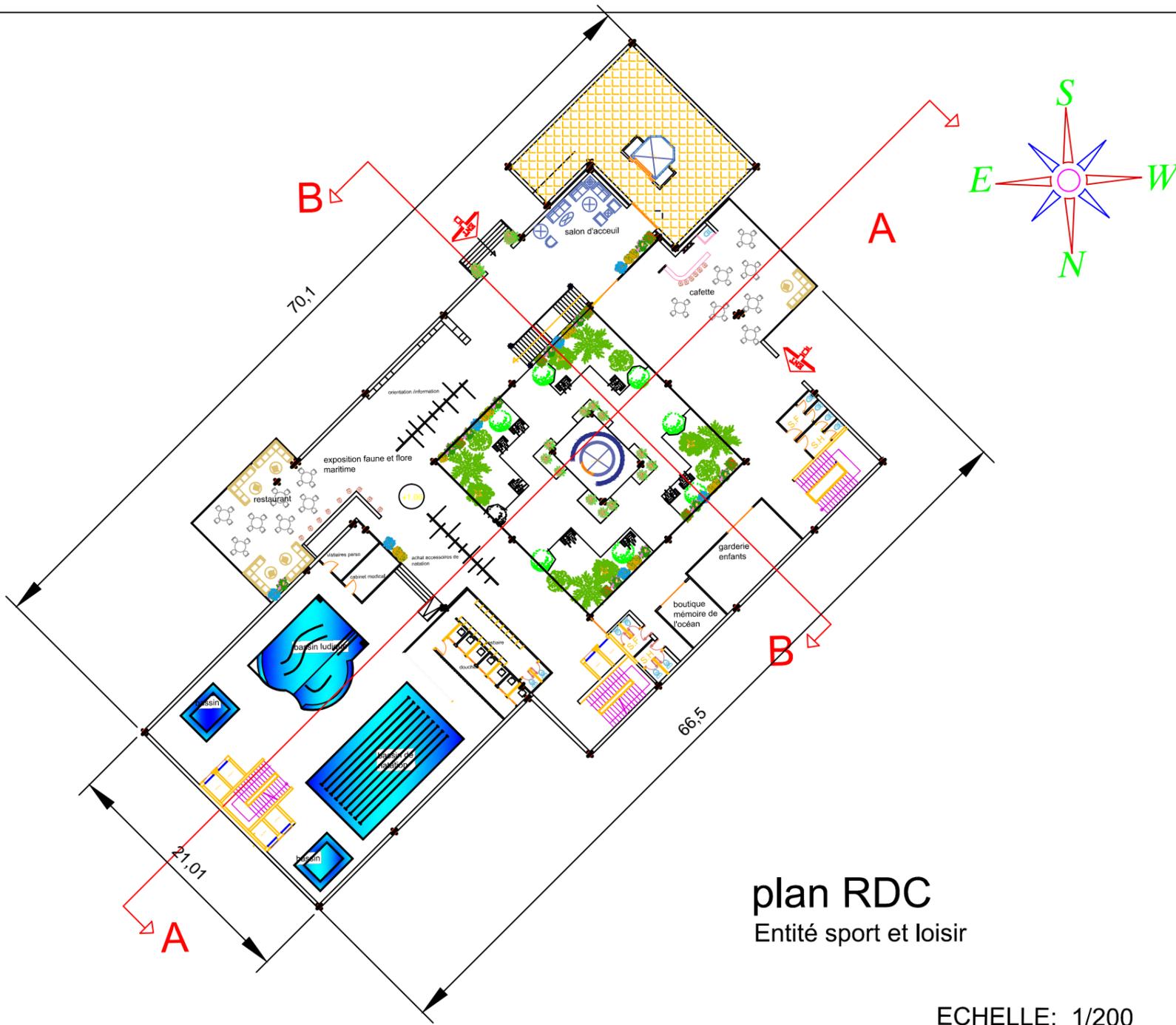
**PLAN SOUS SOL 2**  
**Niveau - 8.16**

capacité parking 50 places

ECHELLE: 1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

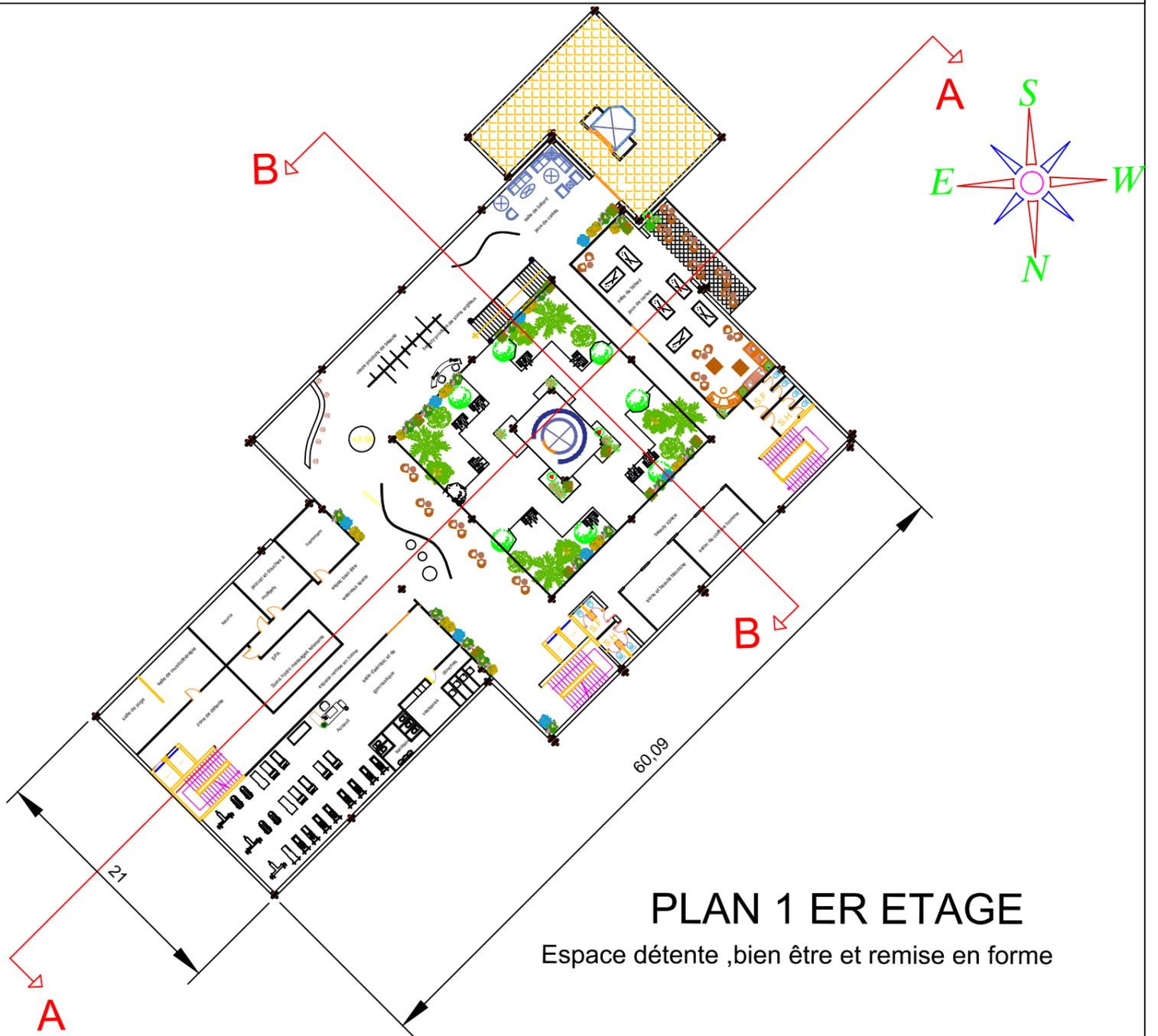


plan RDC  
Entité sport et loisir

ECHELLE: 1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



# PLAN 1 ER ETAGE

Espace détente ,bien être et remise en forme

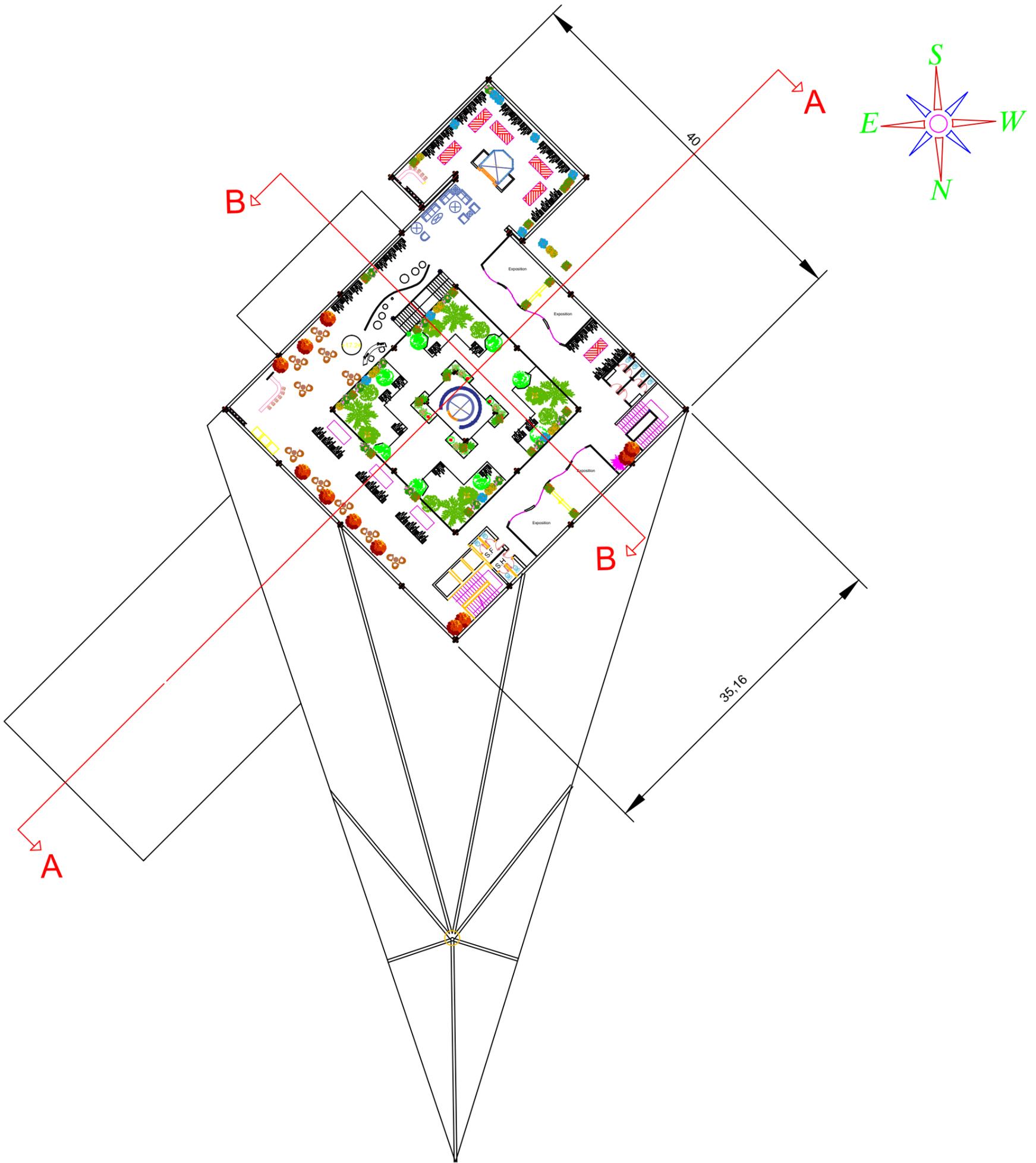
ECHELLE: 1/200





REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

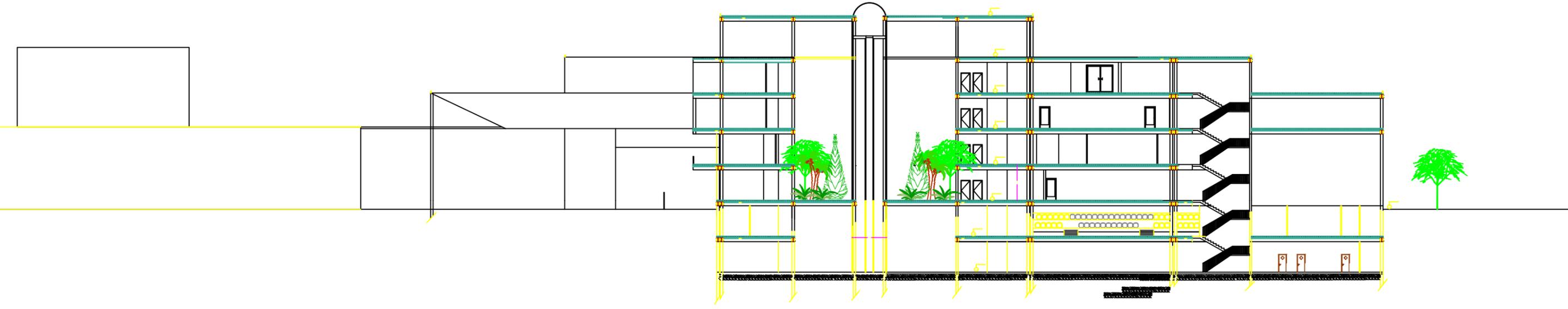


PLAN 4 EME ETAGE

ECHELLE: 1/200

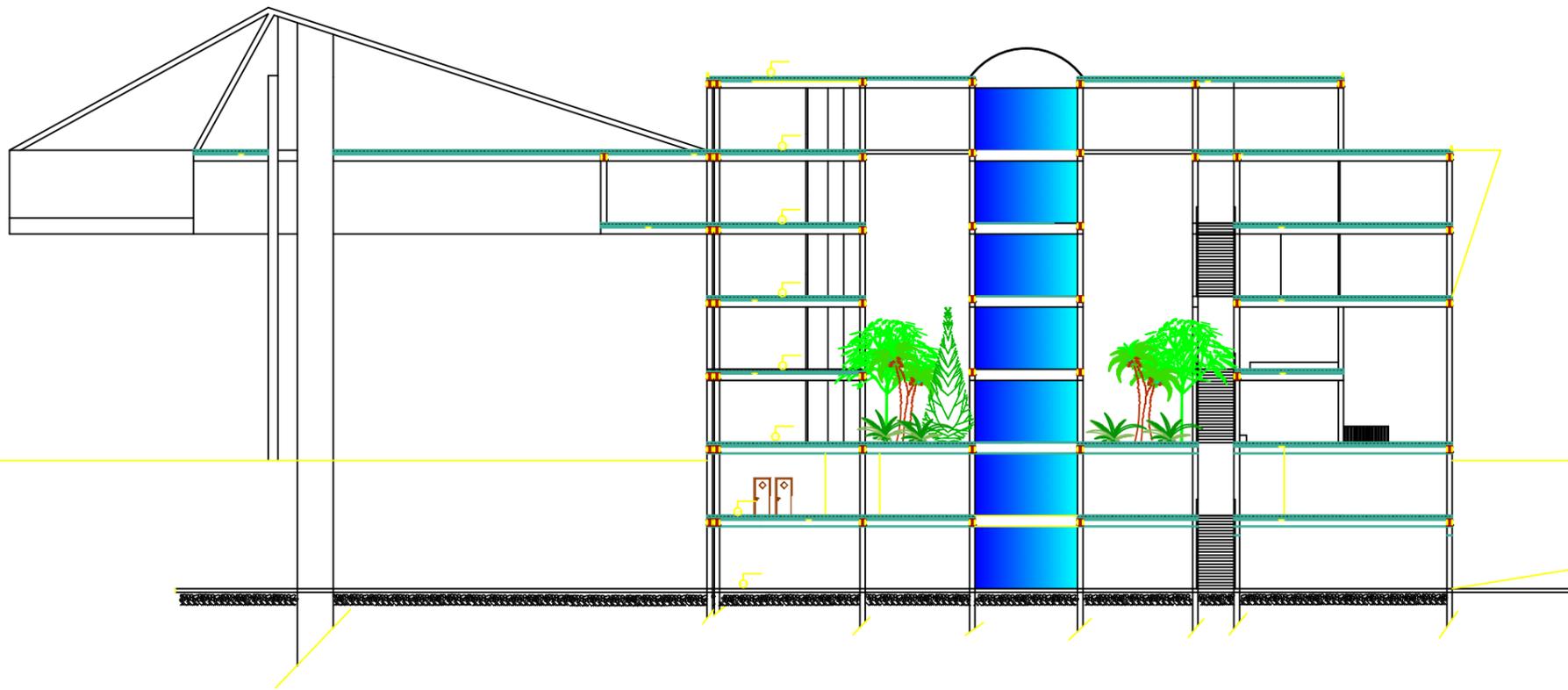
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



**COUPE A-A**

ECHELLE: 1/200



**COUPE B-B**

ECHELLE: 1/200

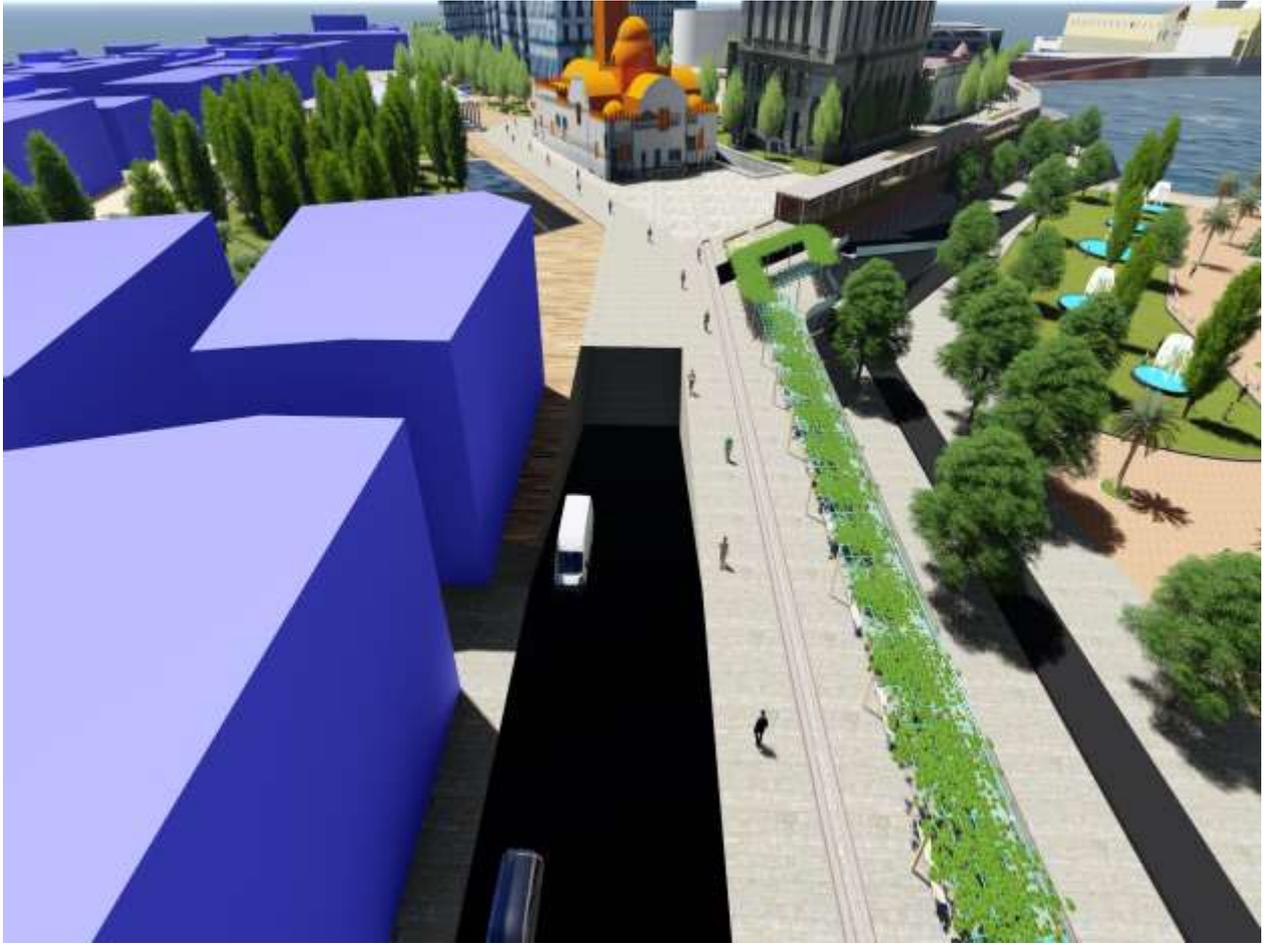














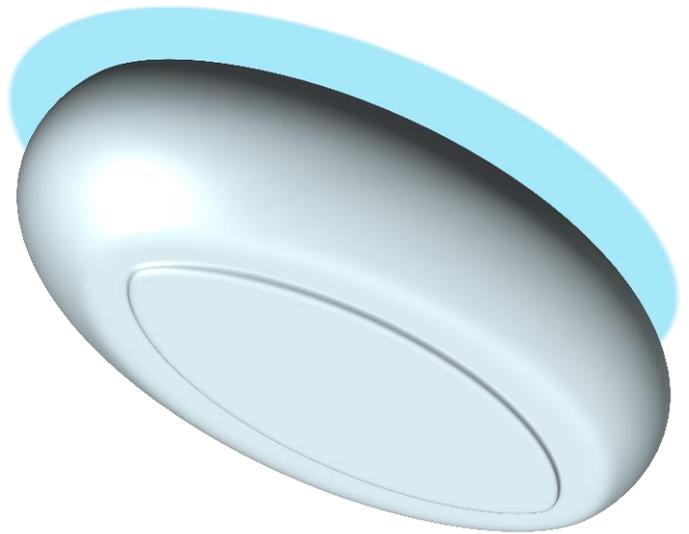
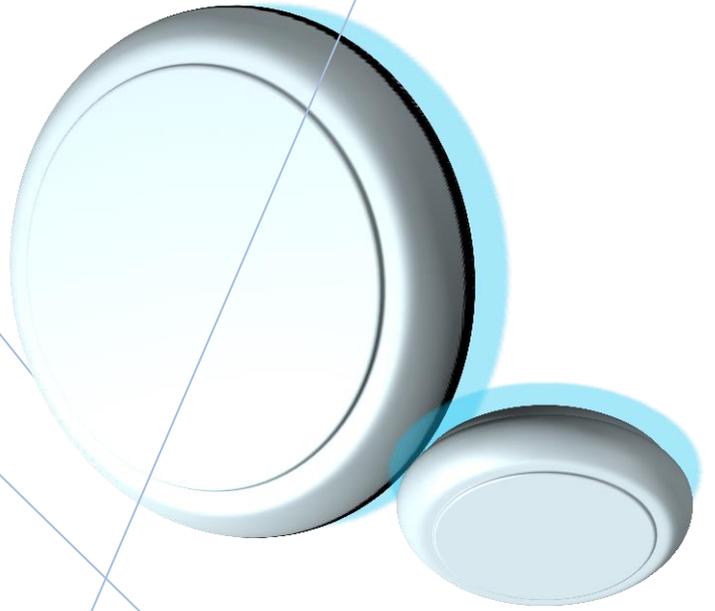
## Conclusion générale

Nous avons essayé à travers cette prestation de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, notre préoccupation principale était de contribuer à propulser la ville d'Alger au rang des métropoles, et ce par la baie de la revalorisation de son patrimoine, en favorisant la relation ville/mer dans le but de lui fournir une image de marque attractive.

Cette revalorisation est matérialisée par un projet architectural digne de la ville d'Alger, nous avons intégré les richesses historiques, architecturales et patrimoniales dans sa composition ainsi s'affirme par sa contemporanéité et son rôle économique et cela pour une nouvelle dynamique dans la capitale.

D'après Renzo Piano « L'architecture est un art, mais ce n'est pas une simple virtuosité de l'art pour l'art, pour s'épanouir, elle doit être contaminée par la science, la technique, l'histoire, l'anthropologie, la géographie, et la société ». Notre modeste intervention s'est exprimée par l'élaboration d'un projet conçu à travers des gestes probablement simples mais prometteurs pour une capitale aussi ambitieuse qu'Alger.

*Annexes*



## Références Bibliographiques

### Ouvrages

- ✚ Alger lumière sur la ville ; Edition Dalimen.
- ✚ ALGER chronique urbain Jean-Jacques Deluz ; Editzions Bouchène.
- ✚ Vies de villes.
- ✚ La casbah d'Alger.
- ✚ Algérie trace d'histoire architecture urbanisme & art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine.
- ✚ Vivre et créer l'espace Public, Michel Bassand
- ✚ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presse Universitaire de France, CHOAY (Françoise) et MERLIN (Pierre) éléments d'introduction à l'urbanisme, Maouia Saïdouni
- ✚ image de la cité, K.Lynch

### Mémoire

- ✚ Mémoire magister, option faits urbains. Thème : POUR UNE REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC TRADITIONNEL DANS LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE.
- ✚ Mémoire de fin d'étude (quartier de la marine), option architecture, ville et patrimoine, thème : quartier de la marine, un musée à ciel ouvert, d'un lieu de transition vers un lieu de destination promotion 2014/2015.

### Fichiers PDF

- ✚ VILLES FRANÇAISES du PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME Protection, gestion, valorisation.
- ✚ Patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés » Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila
- ✚ OUBOUZAR Département d'Architecture.
- ✚ Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Du Secteur Sauvegarde De La Casbah D'Alger.

### Revues

- ✚ [www.vie des villes.net](http://www.vie-des-villes.net).
- ✚ [www.google earth.com](http://www.google-earth.com).
- ✚ [www.centre aquatique de londres.net](http://www.centre-aquatique-de-londres.net).
- ✚ [www.centre aquatique de vendome.net](http://www.centre-aquatique-de-vendome.net).

### Site web

- ✚ [www.marseille-renvation-urbaine.fr](http://www.marseille-renovation-urbaine.fr)
- ✚ [www.dreamstime.com](http://www.dreamstime.com)
- ✚ [www.wikipédia.fr](http://www.wikipédia.fr)
- ✚ [www.francetop.net/dictionnaire](http://www.francetop.net/dictionnaire)
- ✚ [http: //www.alger-city.com](http://www.alger-city.com)

### Annexes

- ✚ CNRA Centre National de Recherche en Archéologie
- ✚ Direction de la culture Alger
- ✚ GMAC groupe métro d'ALGER Centre
- ✚ PDAU 2016
- ✚ PPSMV CASBAH D'ALGER

## Liste des figures

<b>Fig. 1</b> : Le port d'Alger.....	..2	<b>Fig.52</b> Vue panoramique du quartier .....	31
<b>Fig. 2</b> : Bab Zman Tipaza.....	..2	<b>Fig. 53</b> La commune de la Casbah .....	32
<b>Fig.3</b> : West dar, maison Senhadji.....	..3	<b>Fig. 54</b> Limites du périmètre d'étude .. ...	32
<b>Fig. 4</b> : Le Bastion 23.....	..3	<b>Fig. 55</b> Forme du terrain .....	33
<b>Fig. 5</b> : Tissu urbain à Alger.....	..3	<b>Fig.56</b> Le relief du quartier .....	33
<b>Fig. 6</b> : Shanghai, métropole mondiale.....	..5	<b>Fig.58</b> La trame urbaine .....	34
<b>Fig. 7</b> : Londres, métropole mondiale.....	..6	<b>Fig.59</b> Carte représentant les tissus urbains	35
<b>Fig. 8</b> : Place publique au Hamma Alger.....	..6	<b>Fig.60</b> Croquis de le Corbusier.....	35
<b>Fig. 9</b> : Renouveau du quartier Wilson.....	..7	<b>Fig.61</b> Immeuble Chassériau .....	36
<b>Figure 10</b> : Requalification de Dubai.....	..7	<b>Fig. 62</b> Les barres Soccard .....	36
<b>Fig. 11</b> : Requalification de Tunis.....	..8	<b>Fig.63</b> Le conservatoire .....	36
<b>Fig.12</b> : Reconversion des grands moulins de Pantin..	9	<b>Fig.64</b> Carte de l'état du bâti .....	37
<b>Fig. 13</b> : réhabilitation, mosquée Ketchaoua.....	..9	<b>Fig. 65</b> mise en conformité du PPSMVSS .	38
<b>Fig. 14</b> : Friche portuaire, port d'Alger.....	..11	<b>Fig.66</b> Boulevard Che Guevara .....	39
<b>Fig. 15</b> : Situation de la ville de Marseille .....	..12	<b>Fig.67</b> Photos du boulevard .....	39
<b>Fig. 16</b> : Surplombée de Marseille.....	..12	<b>Fig.68</b> Vue sur le boulevard de l'ALN .....	40
<b>Fig. 17</b> : Euro-méditerranéen .....	..12	<b>Fig.69</b> Coupe sur le boulevard de l'ALN .. ...	40
<b>Fig. 18</b> : Les jardins et les placettes .....	..13	<b>Fig.70</b> Avenue de l'ALN .....	40
<b>Figure 19</b> : Les bâtiments historiques réhabilités.....	..13	<b>Fig.71</b> Coupe schématique sur le bd Amara41	
<b>Fig. 20</b> : Les terrasses, les esplanades .....	..14	<b>Fig. 73</b> Coupe schématique .....	41
<b>Fig.21</b> : vue sur EuroMed center.....	..15	<b>Fig.74</b> Coupe schématique sur l'avenue .	41
<b>Fig.22</b> : Projet Euro Med à Marseille.....	..15	<b>Fig. 75</b> Avenue du 1 <sup>er</sup> Novembre .....	41
<b>Fig.23</b> . La ville d'Alger .....	..16	<b>Fig.76</b> Rue du 1 <sup>er</sup> Novembre .....	42
<b>Fig.24</b> : Situation d'Alger .....	..17	<b>Fig.77</b> Galerie 1 <sup>er</sup> Novembre .....	42
<b>Fig.25</b> . Les limites de la ville d'Alger .....	..17	<b>Fig. 78</b> Schématisation du boulevard .....	42
<b>Fig.26</b> . L'évolution historique .....	..17	<b>Fig. 79</b> Coupe sur le boulevard .....	42
<b>Fig.27</b> . Alger à l'époque Phénicienne.....	..18	<b>Fig.80</b> La rue de la marine .....	43
<b>Fig.28</b> Alger à l'époque romaine.....	..18	<b>Fig.82</b> Rue Bab Azzoun .....	44
<b>Fig. 29</b> Alger à l'époque Berbéro-musulmane.....	..19	<b>Fig.83</b> Rue Bab El Oued .....	44
<b>Fig. 30</b> Alger à l'époque Ottomane .....	..19	<b>Fig.84</b> Rue Bâb El Oued .....	44
<b>Fig. 31</b> Alger à l'époque Ottomane .....	..20	<b>Fig. 85</b> Rue Bâb El Oued .....	44
<b>Fig. 32</b> Alger à la période coloniale .....	..20	<b>Fig.86</b> Dimensions du passage urbain .....	45
<b>Fig.33</b> Alger entre 1830-1846 .....	..21	<b>Fig.87</b> Passage urbain .....	45
<b>Fig.34</b> Alger entre 1846-1880 .....	..21	<b>Fig. 88</b> Passage urbain .....	45
<b>Fig.35</b> Alger entre 1880-1930.....	..22	<b>Fig89</b> . Articulation verticale quartier-mer ....	46
<b>Fig.36</b> Alger entre 1930-1962 .....	..23	<b>Fig.90</b> Vue des escaliers urbains .....	46
<b>Fig.37</b> Intervention de REDON 1884 .....	..24	<b>Fig.91</b> Vue des sous-sols .....	46
<b>Fig.38</b> Intervention de PROSTE 1933 .....	..24	<b>Fig.92</b> Escaliers et passerelles .....	46
<b>Fig.39</b> Intervention de Le CORBUSIER 1939.....	..24	<b>Fig.93</b> Vue en plan de la palais des Rais ....	47
<b>Fig.40</b> Le projet de SOCARD1942 .....	..25	<b>Fig.94</b> Bastion 23 .....	47
<b>Fig.41</b> Le projet de HANNING1958 .....	..25	<b>Fig.95</b> Place Ounouri .....	48
<b>Fig.42</b> Le COMEDOR 1968.....	..26	<b>Fig.96</b> Vue en plan de la place Tlemcani ....	48
<b>Fig.44</b> Le PUD 1980.....	..27	<b>Fig.97</b> Place Ounouri .....	48
<b>Fig.45</b> Le PADAU 1991.....	..27	<b>Fig.98</b> Vue en plan de la place Ben Badis ....	48
<b>Fig.46</b> Le GPU 1996 .....	..27	<b>Fig.99</b> Place Ben Badis .....	49
<b>Fig. 47</b> Le nouveau stade de Berraki .....	..29	<b>Fig.100</b> La place des martyrs .....	49
<b>Fig. 48</b> La grande d'Alger .....	..29	<b>Fig.101</b> Vue en plan général de la station ...	49
<b>Fig. 49</b> Embellissement du front de mer .....	..29.	<b>Fig.102</b> Vestiges archéologiques .....	50
<b>Fig. 50</b> Embellissement du front de mer .....	..29	<b>Fig. 103</b> Vue générale des vestiges .....	50
<b>Fig. 51</b> La nouvelle image des rues d'Alger.....	..30	<b>Fig.104</b> Vue sur l'ex rue mahon .....	50

<b>Fig.105</b> Tombe de l'époque byzantine .....	50
<b>Fig. 106</b> Mur circulaire .....	50
<b>Fig.107</b> Citerne de l'époque ottomane.....	50
<b>Fig.108</b> La mosquée <b>Sayida</b> .....	50
<b>Fig.109</b> Les monuments historiques	
<b>Fig.110</b> Djamaa EL kebir .....	52
<b>Fig.111</b> Djamaa ketchaoua.....	52
<b>Fig. 112</b> Djamaa Ali Betchine.....	52
<b>Fig.113</b> Djamaa El Djedid .....	52
<b>Fig.114</b> La mosquée du port .....	53
<b>Fig.115</b> Dar Aziza.....	53
<b>Fig.116</b> Dar Al Hamra .....	53
<b>Fig. 117</b> Le bastion 23.....	53
<b>Fig.118</b> L'amirauté .....	54
<b>Fig.119</b> Les percées visuelles.....	54
<b>Fig. 120</b> percée visuelle.....	55
<b>Fig.121</b> rupture quartier-mer .....	55
<b>Fig.122</b> Le port de pêche .....	55
<b>Fig. 124</b> : Avenu 1 er Novembre avant intervention .....	57
<b>Fig. 125</b> : vue en plan sur la première trémie	57
<b>Fig. 126</b> : la 1ere trémie après intervention	57
<b>Fig.127</b> : la 2 trémie avant intervention .....	57
<b>Fig. 128</b> : la 2 trémie après intervention....	58
<b>Fig. 129</b> : la rue Amara avant intervention .	58
<b>Fig. 130</b> : la rue Amara après intervention ..	58
<b>Fig.131</b> : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun avant .....	59
<b>Fig. 132</b> : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun après.....	59
<b>Fig. 133</b> : mosquée Ali Betchine avant intervention .....	59
<b>Fig. 134</b> : mosquée Ali Betchine après intervention.....	59
<b>Fig. 135</b> : la place des martyres avant intervention.....	60
<b>Fig. 136</b> : la place des martyres après intervention.....	60
<b>Fig. 137</b> : Vestiges historiques de la place des martyres .....	60
<b>Fig. 138</b> : Station musée Athènes ... ..	61
<b>Fig. 139</b> : Station musée .....	61
<b>Fig. 140</b> : la place Mohamed Onouri après intervention.....	61
<b>Fig. 141</b> : la place Onouri avant intervention.....	61
<b>Fig.142</b> : exemple de traitement de placette	61
<b>Fig.143</b> : la place Touri avant intervention..	62
<b>Fig. 144</b> : la place Mohamed Touri après intervention.....	62
<b>Fig.145</b> : l'emplacement du parking avant intervention.....	63
<b>Fig. 146</b> : l'emplacement du parking après intervention.....	63
<b>Fig. 147</b> : Exemples de référence utilisés .....	63
<b>Fig. 148</b> : Le balcon maritime avant intervention .....	64
<b>Fig.149</b> : le balcon maritime après intervention	64
<b>Fig. 151</b> : Le port avant intervention .....	65
<b>Fig. 155</b> : le balcon urbain après intervention...	66
<b>Fig. 157</b> : la plage après intervention.....	66
<b>Fig. 158</b> : l'île flottante projetée.....	67
<b>Fig. 160</b> : l'Amirauté avant intervention.....	68
<b>Fig.159</b> : l'Amirauté après intervention.....	68
<b>Fig. 161</b> : l'Amirauté .....	68
<b>Fig.162</b> : Vue aérienne.....	69
<b>Fig. 163</b> : l'assiette d'intervention .....	69
<b>Fig. 165</b> : formes et dimensions du terrain.....	69
<b>Fig. 166</b> : l'accessibilité l'assiette d'intervention	70
<b>Fig. 168</b> : L'ex bastion 23 .....	70
<b>Fig. 169</b> : Les bâtiments chasseaux.....	70
<b>Fig. 171</b> : Plan de situation .....	73
<b>Fig.172</b> : Façade arrière .....	74
<b>Fig. 173</b> : entrée principale.....	74
<b>Fig.174</b> : Intérieur de l'aqua-boulevard... ..	74
<b>Fig. 176</b> : Vue sur le bassin principal.....	75
<b>Fig. 177</b> : Extérieur du parc aquatique.....	75
<b>Fig 178</b> . Centre aquatique Courchevel.....	75
<b>Fig 179</b> . Bassin ludique.....	75
<b>Fig.180</b> espace surf.....	76
<b>Fig 181</b> Espace soins et beauté esthétique .....	76
<b>Fig. 182</b> Espace bien être .....	76
<b>Fig.184</b> Façade principale.....	77
<b>Fig. 185</b> : Bassin ludique.....	77
<b>Fig 186</b> . Bassin bien être.....	77
<b>Fig. 187</b> La façade maritime .....	84
<b>Fig.188</b> Le phare .....	88
<b>Fig. 189</b> Bâtiments Chassériau.....	88
<b>Fig. 190</b> Patio de la casbah .....	89
<b>Fig.191</b> image globale du projet .....	89
<b>Fig.192</b> l'accessibilité à l'équipement....	90
<b>Fig.193</b> fluidité de circulation .....	90
<b>Fig.194</b> le balcon panoramique .....	91
<b>Fig.1945</b> les espaces extérieurs.....	92
<b>Fig.196</b> les façades .....	92